Montréal mercredi 14 novembre 2012 Le plus grand quotidien français d'Amérique
129e année N° 22 66 pages, 5 cahiers

85 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **95 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE



JOURNAUX SUN MEDIA

QUÉBECOR ABOLIT 500 POSTES

AFFAIRES

Pierre Karl Péladeau

PHOTO MIKE CASSESE, ARCHIVES REUTERS



CONSTRUCTION

LA VALSE DES POTS-DE-VIN

GARÇONNIÈRE ET « ESCORTES »

Des prostituées étaient offertes à des fonctionnaires, a-t-on découvert hier à la commission Charbonneau. Un entrepreneur mettait même à leur disposition un appartement, a appris *La Presse*. PAGE A6

PHOTOMONTAGE LA PRESSE



EXPORTATION DE PÉTROLE BRUT

L'ALBERTA JOUE LA CARTE QUÉBÉCOISE

PAGES A2 ET A3

PHOTO ERIC HYLDEN, GRAND FORKS HERALD/LA PRESSE CANADIENNE



RELAXE, FRISSON, C'EST JUSTE UN SALON!

ARTS

Mélanie Watt, invitée d'honneur du Salon du livre

VINCENT MARISSAL

385 000 $ EN ALLOCATIONS AUTOMATIQUES

C'est ce à quoi auront droit les deux maires démissionnaires

PAGE A5

ALAIN DUBUC

LA LANGUE DE BOIS DE JIM FLAHERTY

DÉBATS PAGE A30

AMI FACEBOOK OU EXPERT EN MARKETING?

AFFAIRES



PHOTO BERNARD BRAULT, ARCHIVES LA PRESSE

Une pièce d'anthologie : Mike Ribeiro, dans un match contre Boston en 2004.

VIENS VOIR LES COMÉDIENS

Quand les athlètes pratiquent l'art de la simulation

SPORTS

PHOTOMONTAGE LA PRESSE



PHILIPPE CANTIN

LES COMMOTIONS, L'ENJEU OUBLIÉ DU LOCK-OUT

SPORTS

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

« Le premier sera le dernier. » – Le maire de Mascouche

Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1



EXPORTATION DE PÉTROLE BRUT

L'ALBERTA TABLE

Après s'être heurté à un mur aux États-Unis et en Colombie-Britannique, l'industrie pétrolière albertaine vise maintenant le Québec pour écouler du pétrole issu des sables bitumineux. Mais pendant que l'Office national de l'énergie (ONE) se penche sur le projet d'inversion du flux d'un pipeline entre l'Ontario et Montréal, l'opposition s'organise.

MARTIN CROTEAU, HUGO DE GRANDPRÉ ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — L'annonce a paru discrètement dans des hebdos de la banlieue nord: « Invitation à assister à des rencontres [...] sur le projet d'inversion de la canalisation 9B ». À Montréal-Est le 2 octobre et le lendemain, à Mirabel, respectivement 33 et 19 personnes se sont présentées pour faire valoir leur point de vue et écouter les explications de la société Enbridge. Le sujet: l'inversion du flux du pipeline qui passe de North Westover, au nord de Hamilton, en Ontario, jusqu'à l'est de l'île de Montréal.

Selon une esquisse présentée à l'Office national de l'énergie le mois dernier, Enbridge souhaite acheminer le pétrole de l'ouest vers l'est, plutôt que l'inverse, comme c'est le cas actuellement. La société albertaine veut aussi augmenter la capacité du pipeline de 240 000 à 300 000 barils par jour. Cette demande s'ajoute à une autre, acceptée par l'ONE au beau milieu de l'été, visant à inverser le flux de ce même oléoduc, mais cette fois-ci entre Westover et Sarnia (voir carte).

D'ici 2014, si le projet passe la rampe, Enbridge serait en mesure d'acheminer du pétrole provenant des sables bitumineux albertains jusqu'à la raffinerie Suncor et aux réservoirs d'Ultramar, tous deux situés dans l'est de l'île de Montréal.

Lors d'un entretien récent, le porte-parole d'Enbridge, Graham White, a fait valoir que la ligne 9B acheminera principalement du pétrole léger provenant de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Nord des États-Unis.

« L'objectif premier est de fournir du pétrole canadien à des raffineries canadiennes », a résumé M. White.

Or, dans sa demande présentée à l'ONE, l'entreprise souligne que l'oléoduc pourra aussi transporter du pétrole lourd, ce qui indique qu'un dérivé des sables bitumineux pourrait un jour être acheminé au Québec. Jusqu'à maintenant, jamais cette ressource controversée n'a franchi les frontières québécoises.

Ce projet s'ajoute à un autre, évoqué par l'entreprise TransCanada, mais qui n'a pas encore fait l'objet d'une demande officielle, et qui consisterait à convertir un gazoduc interprovincial en un oléoduc capable de transporter au Québec jusqu'à un million de barils d'or noir de l'Alberta.

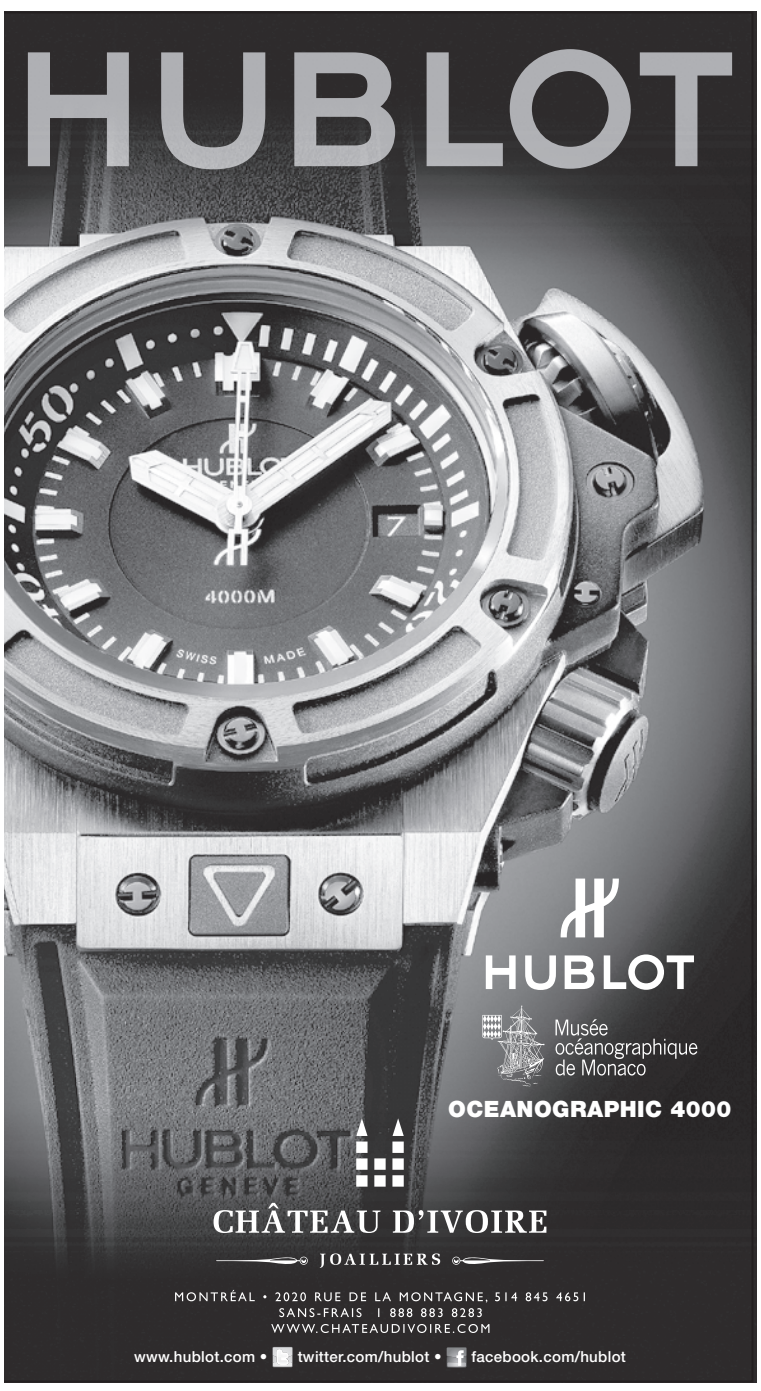
À la recherche de débouchés

La rude bataille que mène l'industrie pétrolière canadienne pour trouver de nouveaux débouchés se transporte donc au Québec. En Colombie-Britannique, le projet Northern Gateway suscite une telle opposition que même la première ministre de la province, Christy Clark, s'est disputée avec son homologue albertaine, Alison Redford.



PHOTO ARCHIVES REUTERS

La société Enbridge souhaite inverser le flux du pipeline qui rallie North Westover, en Ontario à l'est de Montréal. Cette opération lui permettrait d'acheminer du pétrole léger vers le Québec, mais également du pétrole brut issu des sables bitumineux albertains. Ci-dessus, le projet de pipeline de Keystone XL en construction dans le Dakota-du-Nord.



PAS DE BAISSE DE PRIX À LA POMPE

JOËL-DENIS BELLAVANCE, HUGO DE GRANDPRÉ ET MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Les raffineries québécoises rêvent d'avoir accès au pétrole de l'Ouest, mais les automobilistes pestant contre les prix à la pompe ne profiteront pas d'un répit, même si des pipelines acheminent éventuellement du brut albertain chez nous.

« Ça ne va vouloir rien dire pour les consommateurs », tranche Jean-Thomas Bernard, du département de science économique de l'Université d'Ottawa.

Les raffineries québécoises alimentant nos stations-service paient leur pétrole brut plus cher que leurs concurrentes du reste du continent. En s'approvisionnant en Afrique, dans la mer du Nord ou au Kazakhstan, elles paient un prix aligné sur celui du « baril de Brent », l'indice phare des marchés internationaux. Or, cette mesure étalon se négocie au moins 20$ plus cher qu'un baril produit en Alberta.

Pourquoi une telle distorsion? Parce que la production de l'Ouest connaît une expansion fulgurante et que les États-Unis sont l'unique débouché à l'étranger. Les raffineries du Midwest sont carrément submergées de brut albertain, ce qui entraîne une baisse de prix.

« Derrière les nombreux projets de pipelines, il y a l'idée d'aller chercher le prix mondial, résume Jean-Thomas Bernard. Il faut qu'ils trouvent des moyens de sortir le pétrole. »

À défaut de rejoindre les marchés étrangers, les producteurs canadiens trouveront des clients enthousiastes au Québec, où l'industrie du raffinage traverse une période trouble. Shell a fermé son établissement de Montréal-Est en 2010, et les deux raffineries restantes souhaitent économiser des millions en s'approvisionnant dans l'Ouest.

Mais Jean-Thomas Bernard doute que cette stratégie mène à une baisse des prix à la pompe.

« Une fois que le pétrole de l'Ouest va arriver à Montréal, il va se vendre au prix mondial », prévoit-il.

Si les Québécois paient leur essence plus cher que leurs voisins, dit-il, c'est en raison des taxes plus élevées et des marges de profit des distributeurs.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGES 10	Monde	A 24 à 27
Astrologie du jour	VOYAGES 9	Petites annonces	AFFAIRES 4
Bourses	AFFAIRES 8	Petites annonces	VOYAGES 5-6
Débats	A 28 à 30	Sudoku	AFFAIRES 4
Décès	VOYAGES 6	CV	AFFAIRES 11
Loteries	A 31		

Météo

Généralement ensoleillé, malgré des nuages en après-midi, maximum **4**, minimum **-3**.

EXPORTATION DE PÉTROLE BRUT

SUR LE QUÉBEC

Aux États-Unis, le projet Keystone XL bat sérieusement de l'aile en raison de l'opposition dans l'État du Nebraska.

Jusqu'ici, les visées québécoises de l'industrie pétrolière n'ont pas provoqué la même levée de boucliers. Les autochtones, qui s'opposent au projet en Colombie-Britannique, sont restés silencieux dans l'est du pays. Des politiciens québécois interrogés par *La Presse* ne semblent pas savoir sur quel pied danser. « Il semble qu'il ait été bien reçu parce qu'apparemment, il n'y avait presque personne à la consultation », a noté Hubert Meilleur, maire de Mirabel, où passe la ligne 9. La péquiste Denise Beaudoin, députée de Mirabel, a indiqué qu'elle avait peu de commentaires à faire, puisque l'infrastructure était déjà construite.

De son côté, Enbridge affirme que les consultations publiques sont terminées, mais qu'elle mène toujours des consultations privées auprès de communautés autochtones et d'élus municipaux.

Selon Équiterre, c'est ce genre de réaction que souhaitent l'industrie pétrolière et le gouvernement fédéral. « Ils disent à l'Office national de l'énergie: "Oui, on a tenu des consultations. On a consulté 50 personnes dans deux municipalités." C'est n'importe quoi. En fait, si ce n'était pas aussi tragique, ce serait une farce », dénonce le directeur général adjoint de l'organisme, Steven Guilbault.

« Plus les gens vont en entendre parler, plus il va y avoir de l'opposition », croit-il.

Consommer ou exporter?

Il y a quelques années, Enbridge a lancé un projet plus ambitieux encore que celui qu'elle propose aujourd'hui. Elle souhaitait inverser non seulement le flux du pipeline Sarnia-Montréal, et en faire autant avec un autre pipeline, qui achemine actuellement du brut du port de Portland, au Maine, jusqu'à Montréal. Ce projet, appelé Trailbreaker, avait soulevé une vive opposition, en particulier dans les Cantons-de-l'Est, parce qu'une station de pompage devait être construite à Dunham.

Les environnementalistes affirment que l'industrie tente de faire étape par étape ce qu'elle essayait de réaliser d'un trait dans le passé.

« Il ne faut jamais dire jamais, a dit Denis Boucher, porte-parole de l'entreprise Pipe-lines Portland Montréal. Il n'y a pas de projet à l'heure actuelle. [...] Mais dans un an, deux ans, cinq ans, dix ans, on ne sait pas. Personne ne peut prédire l'avenir. »

Les écologistes craignent les dommages que pourrait occasionner le transport de brut provenant des sables bitumineux dans des pipelines vieux d'une cinquantaine d'années. Le produit est considéré comme étant plus lourd, abrasif et corrosif que le brut conventionnel, et donc plus susceptible de provoquer des fuites.

Greenpeace souligne qu'en 2010, la fuite d'un pipeline exploité par Enbridge a provoqué une catastrophe écologique dans la rivière Kalamazoo, au Michigan. Les autorités américaines ont sévèrement blâmé l'entreprise dans la foulée de cet accident.

« C'est cette même compagnie qui a été critiquée par les autorités américaines en raison de son rôle dans le déversement, et du manque de sérieux avec lequel ils ont fonctionné », a noté Patrick Bonin, porte-parole de Greenpeace.

La suite de notre dossier à lire demain.

La route du pétrole

❶ Northern Gateway

Capacité: 525 000 barils par jour

Coût projeté: 6 milliards

Entrée en service projetée: 2017

Ce gigantesque projet permettrait au pétrole d'atteindre l'océan Pacifique et, de là, le lucratif marché asiatique. Une consultation fédérale est en cours jusqu'à l'an prochain. Le projet suscite une vive résistance en Colombie-Britannique, tant de la part du gouvernement provincial que des écologistes.

❷ Trans Mountain

Capacité: 600 000 barils par jour

Coût projeté: 4,1 milliards

Entrée en service projetée: 2017

L'oléoduc Trans Mountain entre Edmonton et la banlieue de Vancouver existe depuis 60 ans. L'entreprise Kinder Morgan souhaite doubler la capacité du système, un projet qu'elle compte soumettre aux autorités fédérales à la fin de 2013. Les adversaires du projet mènent une campagne intensive depuis des mois. Ils ont tenu un rassemblement de 3000 personnes à Victoria, le mois dernier.

❸ Keystone XL

Capacité: 830 000 barils par jour

Coût projeté: 7 milliards

Entrée en service projetée: 2015

L'administration Obama a mis de côté ce projet crucial pour l'industrie pétrolière canadienne. Les autorités réglementaires américaines doivent bientôt se prononcer sur un nouveau tracé qui permettrait d'éviter une zone écologique fragile au Nebraska. On espère une décision au début de 2013. La portion canadienne est déjà approuvée.

❹ Gazoduc TransCanada

Capacité: de 500 000 à 1 million de barils par jour

Coût projeté: 5 milliards

Entrée en service projetée: inconnue

Autrefois, l'essentiel du gaz naturel produit en Amérique du Nord provenait de l'Alberta, du golfe du Mexique et du Colorado. L'émergence de la production de gaz de schiste a changé la donne, si bien que le gazoduc TransCanada n'est plus utilisé à capacité. L'entreprise songe à le convertir en oléoduc, mais souhaite d'abord tâter l'intérêt de clients potentiels.

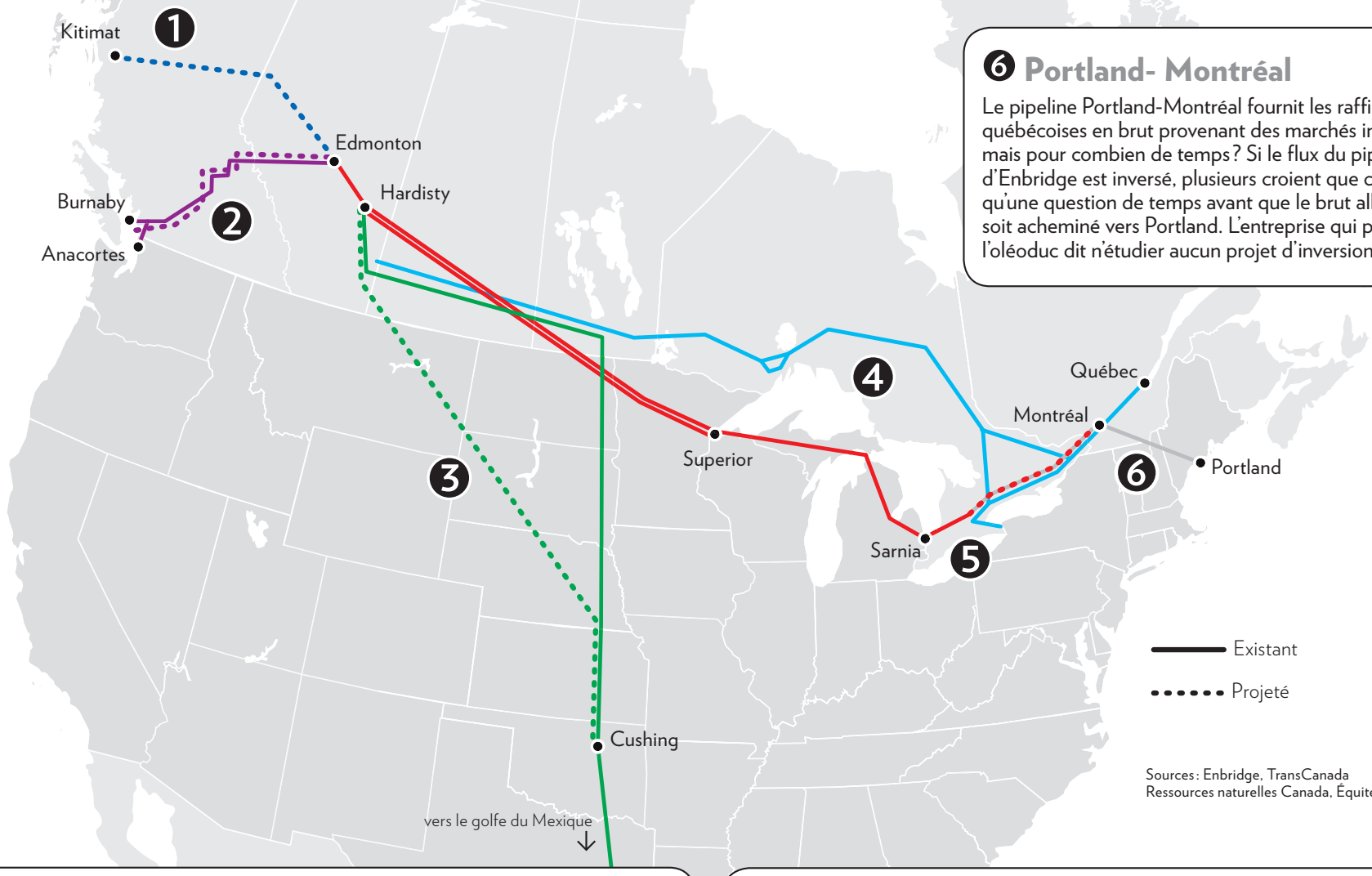
❺ Enbridge
Inversion de la ligne 9B

Capacité: 300 000 barils par jour

Coût projeté: 100 millions

Entrée en service projetée: 2014

Cet oléoduc a été construit dans les années 70 pour acheminer le pétrole albertain vers l'est du pays. Mais son flux a été inversé dans les années 90, lorsque les prix internationaux étaient plus attrayants. La hausse fulgurante de la production de brut albertain a changé la donne: les raffineries québécoises peuvent maintenant économiser 20 $ le baril si elles achètent du pétrole de l'Ouest.

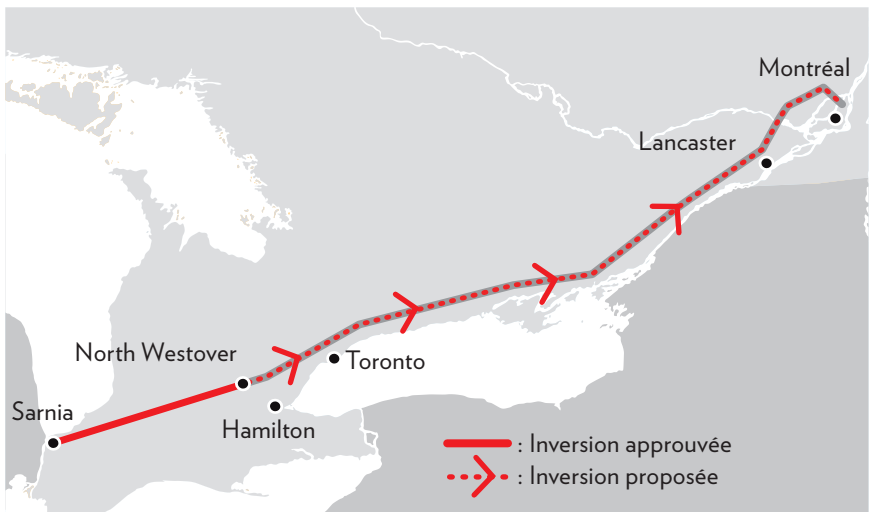


❻ Portland- Montréal

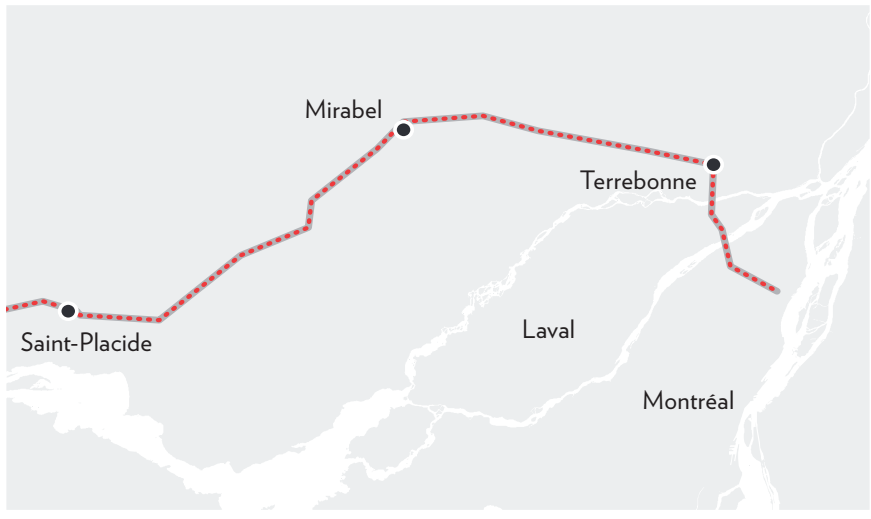
Le pipeline Portland-Montréal fournit les raffineries québécoises en brut provenant des marchés internationaux, mais pour combien de temps? Si le flux du pipeline 9B d'Enbridge est inversé, plusieurs croient que ce n'est qu'une question de temps avant que le brut albertain soit acheminé vers Portland. L'entreprise qui possède l'oléoduc dit n'étudier aucun projet d'inversion.

Sources: Enbridge, TransCanada Ressources naturelles Canada, Équiterre.

Sarnia-Montréal: projet d'inversion de la ligne 9B d'Enbridge



Laurentides et Montréal : tracé de la ligne 9B





Concessionnaires BMW de Montréal

bmwmontreal.ca

Le plaisir de conduire.MD

PARCE QUE L'INATTEIGNABLE EST À VOTRE PORTÉE.

VOUS AVEZ BESOIN D'ESPACE TANT À L'INTÉRIEUR QU'À L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE. LES BMW X1 ET X3 ÉQUIPÉS DE LA TECHNOLOGIE xDRIVEMD TRACTION INTÉGRALE SONT FAITS POUR VOUS.
Visitez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal dès aujourd'hui.

JUSQU'AU 2 DÉCEMBRE.



Entretien régulier sans frais – 4 ans ou 80 000 km†

	PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
X1 28i xDrive – 2013	**39 512 $****	**465 $*** 3 703 $ MONTANT DÛ À LA LIVRAISON	**2,9 %*** JUSQU'À 48 MOIS
X3 28i xDrive – 2013	**44 812 $****	**555 $*** 3 896 $ MONTANT DÛ À LA LIVRAISON	**3,9 %*** JUSQU'À 48 MOIS

Montréal
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval
BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud
Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud
BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

Blainville
Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island
BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

Modèles européens montrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. ** Offre à l'achat : le prix de vente est de 39 512 $/44 812 $, ce qui inclut le PDSF (36 900 $/42 450 $), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. * Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 xDrive 28i 2013/BMW X3 xDrive 28i 2013. * Offre à la location : 36 900 $/42 450 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 2,9 %/3,9 %, avec un acompte de 0 $, pour des mensualités de 465 $/555 $. Un montant de 3 703 $/3 896 $ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 712 $/20 376 $. L'obligation locative totale est de 25 058,15 $/29 409,77 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 2 décembre 2012. † Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2012 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

Rien vu, rien entendu



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE.

L'ex-maire de Laval, Gilles Vaillancourt, recevra environ 225 000$.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Les allocations de l'ex-maire Gérald Tremblay devraient totaliser 160 000$.

Gérald Tremblay et Gilles Vaillancourt ont abandonné leur poste dans le déshonneur, mais pas dans le dénuement, eux qui auront droit à une « allocation de départ » et à une « allocation de transition » valant, respectivement, environ 160 000$ et 225 000$.

La loi sur la rémunération des élus municipaux prévoit en effet qu'un élu qui démissionne (ou qui est battu aux élections) a droit à une allocation de départ équivalant à deux semaines de salaire par année de service (jusqu'à concurrence d'un an), ce qui veut dire, grosso modo, un chèque de 70 000$ pour M. Tremblay et de 120 000$ pour M. Vaillancourt.

La loi les autorise aussi à toucher une « allocation de transition » (équivalant à un maximum de huit mois de salaire) de 90 000$ pour l'ex-maire de Montréal et de 105 000$ pour son ancien collègue de Laval.

À Montréal, comme à Laval, on confirme que le versement de ces allocations est automatique et respecte tout simplement la loi sur le traitement des élus municipaux.

Évidemment, MM. Tremblay et Vaillancourt ne sont accusés de rien, ils sont partis, en principe, de leur propre gré et ils ont droit, comme tous les autres, à ces indemnités, mais pour bien des électeurs échaudés, cette nouvelle sera aussi agréable que le son des ongles sur un tableau noir.

La loi, c'est la loi. Après tout, si le gouvernement du Québec n'a pas le pouvoir de pousser un maire vers la sortie, il peut encore moins le priver d'indemnités dûment gagnées.

De toute façon, Québec ne veut surtout pas toucher à ces indemnités puisque cela l'obligerait aussi à revoir le généreux régime d'allocations des députés de l'Assemblée nationale.

En fait, Québec marche toujours sur des œufs en matière d'affaires municipales. Le gouvernement du Québec ne peut, apparemment, intervenir pour destituer un maire *croche*; il ne peut pas imposer une tutelle, à moins que le conseil municipal soit totalement dysfonctionnel; il hésite à exiger des comptes. Le nouveau gouvernement Marois, qui a pourtant fait du ménage et de l'éthique son cheval de bataille, refuse d'étendre sa nouvelle loi sur le financement des partis politiques au monde municipal. Allez comprendre...

Le nouveau gouvernement Marois, qui a pourtant fait du ménage et de l'éthique son cheval de bataille, refuse d'étendre sa nouvelle loi sur le financement des partis politiques au monde municipal. Allez comprendre...

Quiconque a passé ne serait-ce que quelques minutes à écouter la commission Charbonneau aura compris que le monde municipal, c'est le far west du financement politique.

On dit souvent, ce qui est légalement et constitutionnellement exact, que les municipalités sont des créatures du gouvernement du Québec. De toute évidence, certaines de ces créatures sont devenues des monstres et elles ont été abandonnées par leur maître, le gouvernement du Québec.

Comment expliquer, par exemple, que personne, à Québec, n'ait vu ou entendu parler des dépassements de coûts chroniques graves des grands chantiers à Montréal?

Un rapport écrit fait état de dépassements de 30 à 40% et aucun ministre des Affaires municipales n'a jamais rien vu ou entendu à Québec?

C'est d'autant plus invraisemblable que ces grands travaux sont souvent financés conjointement avec Québec (et parfois aussi avec Ottawa) et que les entrepreneurs capables d'exécuter de tels contrats sont très peu nombreux et obtiennent aussi des contrats de Québec. Est-ce à dire que les magouilles institutionnalisées à Montréal et à Laval avaient cours aussi au gouvernement du Québec, au ministère des Transports, notamment?

Comment se fait-il, par ailleurs, que personne, au gouvernement du Québec, n'ait été alerté par toutes ces allégations de manigances à Laval, troisième ville en importance du Québec?

En fait, tout le monde à Québec était au courant des rumeurs lavalloises. La vraie question, donc, serait plutôt de savoir pourquoi personne à Québec n'est intervenu auprès de l'administration Vaillancourt.

Lorsque Serge Ménard a déclaré avoir refusé une enveloppe pleine d'argent des mains de Gilles Vaillancourt, tout le monde a salué son honnêteté. Soit, mais le fait est que cette nouvelle ne serait vraisemblablement jamais sortie si un collègue de Radio-Canada n'avait pas interrogé M. Ménard. Qu'ont fait M. Ménard et ses collègues pour pincer le maire Vaillancourt lorsqu'ils étaient au pouvoir à Québec? Idem pour l'ancien député libéral de Laval Vincent Auclair, qui dit avoir lui aussi reçu une offre d'enveloppe bien garnie.

M'est avis qu'il est plus commode de regarder ailleurs, qu'il est plus facile de ne pas se mettre le nez dans les affaires des villes. Moins risqué, aussi.

Le plus cocasse de l'affaire, c'est que pendant des années, Gilles Vaillancourt a été porte-parole de la Fédération canadienne des municipalités et qu'à ce titre, il réclamait haut et fort des milliards d'investissements de Québec et d'Ottawa dans les infrastructures publiques! Il y a quelques années, des rumeurs persistantes l'envoyaient chez les libéraux de Paul Martin, où on le destinait évidemment à un poste de ministre.

Gilles Vaillancourt a préféré rester à Laval, son royaume, où personne n'osait mettre le nez, surtout pas Québec.

Cela a commencé à changer hier, avec l'annonce, par le ministre Sylvain Gaudreault, de l'envoi d'un vérificateur mandaté par Québec pour surveiller ce qui se passe à Laval.

Il est un peu tard, toutefois, pour commencer à surveiller la « créature » Laval.

Pour joindre notre chroniqueur : **vincent.marissal@lapresse.ca**

SOLDE DE CHEMISES BLANCHES HABILLÉES HARRY ROSEN

en coton blanc 100 brins à deux plis – 98 $ chacune ou deux pour 170 $



1. Couture simple de 20 points par pouce pour plus de solidité ; les coutures des côtés sont renforcées par des points de croix doubles.
2. D'une finition soignée, les poignets droits ajustables à deux boutons permettent de porter une montre et facilitent l'ajustement des manches ; les boutons à tige empêchent le fil de s'effilocher avec le temps.
3. Le double empiècement et les deux plis derrière l'épaule procurent coupe impeccable et solidité.
4. Le col et les poignets indéformables (en haut et en bas) résistent mieux au blanchissage et conservent leur forme plus longtemps ; les baleines de col s'enlèvent et se remettent en place aisément.
5. Fil de coton 100 brins à deux plis de haute performance ; chemise habillée fabriquée au Canada selon nos propres exigences.

La chemise blanche habillée est la pierre angulaire de la garde-robe masculine. Dans le cadre du solde de cette année, nous avons opté pour des chemises habillées en coton extra-fin 100 brins à deux plis, fabriquées au Canada selon nos propres exigences. Les tailles de chemises offertes, à poignets droits ou mousquetaires, figurent au tableau ci-dessous. Comme la quantité est limitée, hâtez-vous de venir en magasin ou de magasiner en ligne – l'offre de deux chemises pour 170 $ est valable uniquement en ligne – pour profiter de ce solde qui a lieu une seule fois par année.

TAILLES DES CHEMISES HARRY ROSEN									
COL	14½	15	15½	16	16½	17	17½	18	18½
MANCHES	32-34	32-35	32-36	32-36	32-37	33-37	33-37	34-37	34-37

HARRY ROSEN

harryrosen.com

LES COURS MONT-ROYAL **514.284.3315** • CENTRE ROCKLAND **514.735.6227**

COMMISSION CHARBONNEAU

« Escortes » et garçonnière pour les fonctionnaires

Un appartement leur était prêté par des entrepreneurs

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG ET PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Les entrepreneurs étaient vraiment aux petits soins pour les fonctionnaires de Montréal qu'ils courtisaient. Ceux-ci pouvaient profiter à leur guise du calme et de la discrétion d'une garçonnière prêtée à la demande par un célèbre entrepreneur en construction, a appris *La Presse*.

Selon nos sources, cet appartement était situé au centre-ville, dans le secteur de la rue Saint-Mathieu. L'immeuble disposait d'une piscine privative. L'entrepreneur le prêtait aux fonctionnaires de la Ville afin qu'ils puissent y recevoir de jeunes femmes pour y « faire le *party* » et non la sieste, nous dit notre informateur d'un ton amusé. C'était moins cher et plus discret qu'une chambre d'hôtel, ajoute-t-il. Cette garçonnière, secret de polichinelle dans le milieu, était ouverte au moins à la fin des années 90 et au début des années 2000.

Les enquêteurs et les procureurs de la commission Charbonneau seraient bien au fait de son existence et disposeraient même d'une preuve photographique, qu'ils ont montrée à certains témoins lors de rencontres préparatoires.

L'immeuble disposait d'une piscine privative. L'entrepreneur le prêtait aux fonctionnaires de la Ville afin qu'ils puissent y recevoir de jeunes femmes pour y « faire le *party* » et non la sieste, selon notre informateur.

L'entrepreneur en question n'a pas rappelé *La Presse*. Quant à l'ex-ingénieur de la Ville de Montréal Luc Leclerc, que *La Presse* a joint par téléphone, il a dit qu'il n'était « pas au courant de ça ». Il a ajouté qu'il n'avait « plus le cœur à se mêler de ça » maintenant qu'il avait terminé son témoignage, avant de raccrocher pour… continuer à regarder la retransmission des audiences de la commission Charbonneau !

Des prostituées en cadeau

Hier, la procureure Me Claudine Roy a questionné le fonctionnaire Gilles Vézina sur la prostitution. L'homme, employé de la Ville depuis 1962, a reconnu que les entrepreneurs ne se limitaient pas à offrir des repas, des billets de hockey et des bouteilles de vin aux fonctionnaires.

L'ingénieur montréalais a fini par reconnaître qu'il s'était fait offrir les services de prostituées à au moins deux reprises au cours de sa carrière, la première fois dans les années 60, alors qu'il avait « 25 ou 26 ans ». Nouvellement marié, Gilles Vézina dit qu'il a refusé.

La deuxième offre lui a été faite lorsqu'il était chef d'équipe, poste qu'il occupe depuis 1989. Il a relaté un repas en compagnie de deux entrepreneurs qui lui ont proposé les services de prostituées pour la soirée. L'invitation venait des propriétaires de Ferland construction et Piazza construction, tous deux grands amateurs d'« escortes », selon lui. Il n'a pas précisé la date de cette soirée.

S'il juge acceptable de recevoir pour des milliers de dollars de bouteilles de vin, de billets de hockey et de repas au restaurant, des prostituées ne conviennent pas, a dit Gilles Vézina. Cela ne cadre pas dans la « politique établie » des cadeaux que l'on peut recevoir à la Ville de Montréal. « En général, je sais que les escortes existent, mais je n'y suis pas allé », a assuré Vézina, qui estime que ce n'est pas « de mise ».

Le fonctionnaire a dit ignorer si certains de ses collègues ont accepté ce genre de gratification.



ON VOUS ASSURE TOUT NOTRE SOUTIEN

Penser au cancer n'est jamais agréable. Mais si la maladie vient à frapper, vous pourrez compter sur le soutien de votre famille, de vos amis… et de Desjardins. Désormais, les membres détenteurs d'une Assurance prêt ont accès à un soutien financier de base en cas de diagnostic de cancer.

C'est notre façon de vous soutenir dans cette épreuve.

Desjardins.com/Assurance_Pret

Certaines restrictions s'appliquent.

MD Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière

Desjardins Sécurité financière MD

Coopérer pour créer l'avenir

Vie, santé, retraite

ÉGOUTS ET AQUEDUCS

Des variations de coûts spectaculaires

La commission Charbonneau a rendu publiques, hier, des données illustrant la flambée des coûts des travaux d'égout et d'aqueduc à la Ville de Montréal entre 2002 et 2008. Alors que l'inflation s'est élevée à un peu moins de 15 % durant cette période, les coûts unitaires dans ces domaines ont grimpé de 30 à 185 % pour les égouts combinés, sanitaires et pluviaux, et de 65 à 100 % pour les conduites d'aqueduc. Une réserve s'impose quant à l'ampleur de ces variations, puisque les coûts de 2008 incluent des travaux de reconstruction de la chaussée et des trottoirs, qui n'étaient pas pris en compte en 2002.

Variations par secteur (selon le diamètre des conduites)

ÉGOUT COMBINÉ
Hausses de
56 % à 186 %

ÉGOUT SANITAIRE
Hausses de
131 à 175 %

ÉGOUT PLUVIAL
Hausses de
30 à 72 %

AQUEDUC (TYPE 1*)
Hausses de
65 à 68 %

AQUEDUC (TYPE 2*)
Hausses de
100 %
tous diamètres confondus

* Le tableau ne fait pas de distinction claire entre les deux types de conduites

Source : Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction

Cartel des égouts
Une entreprise poursuit la Ville

Construction Garnier, dont le nom est associé au cartel des égouts depuis le début des audiences de la commission Charbonneau, réclame près de 536 000 $ à la Ville de Montréal, en dépassement de coût, pour un chantier qui date de 2008. Le chantier de 5,6 millions visait « la reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire là où requis » rue Notre-Dame, entre les rues de la Montagne et University. Selon le document déposé au palais de justice de Montréal, le dépassement de coût est justifié par « l'existence de conditions différentes sur le chantier par rapport aux plans, des demandes spécifiques de travaux supplémentaires, et des modifications et suspensions à contretemps du déroulement et de la séquence des travaux… » L'entreprise lavalloise se plaint aussi d'un retard dans l'attribution du contrat, ce qui lui aurait causé « d'importants frais supplémentaires ». Rappelons que des témoins de la commission Charbonneau, dont Lino Zambito, ont affirmé que Garnier avait pris part au cartel des égouts. Un proche de Paolo Catania, Elio Pagliarulo, a pour sa part indiqué que l'entreprise de Joe Borsellino devait recevoir 19 % des contrats du cartel des égouts. Le fonctionnaire Gilles Surprenant a reconnu avoir empoché de l'argent offert par Garnier.

— Christiane Desjardins et Pierre-André Normandin.

COMMISSION CHARBONNEAU

Vézina joue la carte de l'ignorance

Le fonctionnaire admet toutefois avoir reçu des milliers de dollars en cadeaux

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

« Je n'ai jamais demandé rien et je n'ai jamais rien su. » Le fonctionnaire montréalais Gilles Vézina a assuré devant la commission Charbonneau qu'il ignorait qu'il approuvait de faux extras concoctés par un de ses subordonnés.

Gilles Vézina s'est défendu hier d'avoir été au courant des manœuvres de Luc Leclerc, qui a reconnu avoir empoché des pots-de-vin pour gonfler les extras touchés par des entrepreneurs. « Je ne savais pas qu'il me présentait des choses qui ne devaient pas être payées », a-t-il dit.

« Je n'aurais jamais cru que rien de tel existe chez nous. Ce n'était pas connu. Je ne l'aurais pas laissé faire ça si je l'avais su. » — Gilles Vézina

L'ingénieur, qui est suspendu sans salaire depuis une semaine, dit qu'il a été stupéfait du témoignage de Luc Leclerc. « Je me sens comme s'il m'avait joué un tour. Je trouve ça grave. Quand je l'ai appris, je suis tombé sur le dos. Je n'aurais jamais cru que rien de tel existe chez nous. Ce n'était pas connu. Je ne l'aurais pas laissé faire ça si je l'avais su. »

Mais voilà, Gilles Vézina a admis qu'il n'avait jamais cherché à savoir. Celui qui a admis avoir reçu pour des dizaines de milliers de dollars en cadeaux de la part d'entrepreneurs n'a jamais cru bon de vérifier auprès de ses collègues s'ils recevaient davantage. Il a soutenu que, contrairement à Luc Leclerc et Gilles Surprenant, qui estiment avoir empoché plus de 1,1 million de dollars en pots-de-vin, lui n'a jamais reçu d'argent.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

L'ingénieur Gilles Vézina, suspendu sans salaire depuis une semaine, était habitué de recevoir de nombreuses bouteilles de vin de la part d'entrepreneurs, mais dit n'avoir jamais reçu d'argent.

Cadeaux en cachette

S'il n'éprouve pas de remords d'avoir reçu autant de cadeaux, Gilles Vézina n'aimait pas que ses collègues le sachent. Il a relaté un incident lorsque Luc Leclerc l'a convoqué dans son bureau pour lui remettre une bouteille de vin offerte par l'entreprise Construction Garnier. Gilles Vézina a trouvé que la démarche n'était « pas élégante ».

« Une personne devrait donner ses cadeaux elle-même plutôt que par quelqu'un d'autre, a-t-il déploré.

– Parce que ça fait trop de témoins? a demandé la procureure Me Claudine Roy.

– Non, c'est ma façon de penser », s'est borné à répondre Vézina.

Le fonctionnaire était pourtant habitué de recevoir des bouteilles de vin. Il a d'abord dit qu'il en recevait « une ou deux par année ». Talonné par Me Roy, il a fini par admettre que c'était « une ou deux par client », soit de 20 à 25 entrepreneurs.

Au-delà des cadeaux reçus, Me Roy a questionné Gilles Vézina sur certaines de ses décisions. Elle lui a fait admettre que la quantité de pierre prétendument excavée dans un chantier des chemins Queen-Mary et de la Côte-des-Neiges était « aberrante ». Les quantités déclarées étaient nettement supérieures à ce que pouvait contenir le trou. Malgré ses doutes et les vérifications qu'il a exigées, Gilles Vézina a fini par autoriser le paiement. « J'avais l'impression que tout avait été corrigé », s'est-il justifié.

Me Roy a réussi à soulever plusieurs incohérences dans le témoignage de Gilles Vézina. Quand elle lui a demandé pourquoi les entrepreneurs passaient par lui pour discuter du travail de ses collègues ingénieurs, il s'est emporté: « J'étais le patron! » Pourtant, la veille, il avait refusé de se décrire comme un supérieur. Son rôle, avait-il soutenu, se limitait à celui de conseiller.

Themens nie être une « source » de Zambito

BRUNO BISSON

L'ingénieur Yves Themens a nié, hier, avoir rendu quelque service particulier que ce soit au dirigeant d'Infrabec, Lino Zambito, notamment en facilitant l'accès à la liste des entreprises demandant des documents de soumissions publiques.

Entre 1999 et 2009, cette liste était de nature publique et pouvait être consultée sans contrainte par les entrepreneurs au comptoir de réception des documents d'appels d'offres publics, a indiqué l'ingénieur, qui a commencé à témoigner hier après-midi à la commission Charbonneau.

M. Themens est suspendu de ses fonctions à la Ville de Montréal, sans salaire depuis le 5 novembre.

Dans son témoignage, en octobre, M. Zambito a dit de cet ingénieur qu'il était une de ses « sources ». M. Themens lui aurait donné accès à la liste des demandeurs des documents, utilisée par des entrepreneurs pour « arranger » les appels d'offres publics de la Ville dans le domaine des égouts et des aqueducs.

Depuis 2004, M. Themens occupe une fonction essentiellement administrative pour la gestion des contrats publics à la division « Expertise et soutien technique » de la Ville.

Même si son nom a été souvent cité depuis septembre dernier aux audiences de la commission Charbonneau, un seul témoin a dit l'avoir vu en possession d'une somme d'argent qui lui aurait été donnée par un entrepreneur.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Selon Lino Zambito, Yves Themens lui aurait donné accès des listes utilisées par des entrepreneurs pour « arranger » les appels d'offres publics.

Lors de son témoignage, l'ingénieur Gilles Surprenant, mieux connu sous le nom de monsieur TPS, a en effet affirmé qu'à une occasion, M. Themens lui avait montré une liasse de billets, en affirmant que cet argent provenait de « Tony », soit l'entrepreneur Tony Conte, de la firme de construction Conex.

M. Themens poursuit son témoignage aujourd'hui.



ACTUALITÉS

MAIRIE INTÉRIMAIRE DE MONTRÉAL

Applebaum poursuit sa campagne de séduction

KARIM BENESSAIEH

La partie d'échecs s'est poursuivie, hier, à l'hôtel de ville de Montréal. Les trois chefs de parti ont multiplié les rencontres afin de trouver un successeur à Gérald Tremblay.

C'est cependant un quatrième acteur, l'ex-président du comité exécutif Michael Applebaum, qui a occupé le devant de la scène. L'ancien bras droit de Gérald Tremblay, qui se présente comme le maire « indépendant et non partisan » apte à hériter de l'intérim vendredi, a affirmé vouloir « tendre la main » aux chefs de trois partis municipaux montréalais.

Il affirme qu'il peut déjà compter sur des appuis « solides » dans son parti, Union Montréal. Il souhaite cependant mettre sur pied une coalition qui inclurait réellement les trois partis. « Pas seulement les deux partis de l'opposition et des indépendants », a-t-il précisé, hier, en entrevue à *La Presse*.

Le hic, a-t-il souligné, c'est que l'ancien parti de Gérald Tremblay, qui a désigné Richard Deschamps comme successeur, est le seul à ne pas lui avoir répondu.

« J'ai commencé les négociations avec Louise Harel et Richard Bergeron durant la fin de semaine, je les rencontre encore [hier] après-midi, a expliqué M. Applebaum. Richard Deschamps n'a pas répondu. Je lui ai laissé un message personnellement, un texte, j'attends encore sa réponse. Je l'invite à venir me rencontrer n'importe quand. Les Montréalais méritent au moins ça, des rencontres. »



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Michael Applebaum lance des perches à l'opposition afin de former une coalition au comité exécutif.

Un caucus « solidaire »

En point de presse, en fin d'après-midi, hier, M. Deschamps n'a pas fermé la porte à une rencontre avec M. Applebaum, et il se dit prêt à rencontrer « tout chef de parti ». « Mais on ne peut jouer sur deux tableaux, estime-t-il. Il est encore membre du caucus d'Union Montréal, il a une décision à prendre. »

M. Deschamps assure que son caucus est « solidaire » et qu'il aura l'occasion de s'en assurer « dans les 24 prochaines heures ». « Je ne crois pas que le parti soit entre-déchiré. J'ai été désigné démocratiquement par Union Montréal, mais il y a une personne qui a pris une option différente. »

M. Deschamps a par ailleurs eu une réunion qu'il a qualifiée de « cordiale » avec la chef de l'opposition, Louise Harel. « J'étais en recherche de solution et de consensus. C'est important de comprendre la vision et le cheminement des partis de l'opposition. »

Il a cependant refusé de s'avancer sur les exigences de l'opposition. Il affirme notamment être « en réflexion » sur la possibilité d'un comité exécutif de coalition.

M^me^ Harel a été beaucoup plus directe et a qualifié la rencontre de « décevante ». Elle n'exclut toujours pas que son parti, Vision Montréal, présente son propre candidat à la succession, vendredi. La décision sera confirmée en caucus demain matin.

« Bien placé » pour gérer la ville

Michael Applebaum, élu pour la première fois en 1994 et membre de la première heure d'Union Montréal, s'estime bien placé pour diriger une coalition. « J'ai occupé des postes importants, je suis bien placé pour gérer la Ville dans un temps comme celui que nous vivons. On peut choisir les meilleures personnes dans les trois équipes. Ma porte est ouverte pour tout le monde, pour tous les partis. »

Cela dit, le maire intérimaire doit s'engager à ne pas être candidat aux élections qui auront lieu en novembre 2013.

Quant à son statut au sein d'Union Montréal, M. Applebaum précise qu'il est toujours membre du parti, mais qu'il n'a pas participé au dernier caucus, lundi. Techniquement, il devra quitter le parti s'il présente formellement sa candidature d'ici demain, à 16 h 30. « Est-ce qu'on peut avoir un maire au-dessus de toute la partisanerie ? Je pense que oui, nos citoyens le méritent. »

Richard Deschamps, quant à lui, a lancé à de multiples reprises un appel à la « responsabilité » des élus lors du scrutin secret qui élira le maire de Montréal pour la prochaine année. « Nous vivons une période trouble. On peut être dans les petits *deals*, mais je ne suis pas là. Et je ne panique pas. J'exerce un leadership tranquille. »



NISSAN

DÉCOUVRIR_

NISSAN PRÉSENTE 2013



Sentra 1.8 SR 2013 illustrée

LA TOUTE NOUVELLE SENTRA 2013
DU STYLE PLEIN LA VUE.

MAINTENANT EN LOCATION À

197 $[1] **/60 MOIS**

avec 800 $ de comptant initial

MEILLEURE CONSOMMATION COMBINÉE DE SA CATÉGORIE[2]

JUSQU'À 1020 KM

SUR ROUTE AVEC UN SEUL PLEIN[3]



Berline Altima 2.5 SL 2013 illustrée

LA TOUTE NOUVELLE BERLINE ALTIMA 2013
REDESSINÉE. REPENSÉE. RÉÉQUIPÉE.

MAINTENANT EN LOCATION À

297 $[1] **/60 MOIS**

avec 1 900 $ de comptant initial

MEILLEURE CONSOMMATION DE SA CATÉGORIE[2]

JUSQU'À 1360 KM

SUR ROUTE AVEC UN SEUL PLEIN[3]

ROGUE 2013
POLYVALENT. PERFORMANT. PALPITANT.

MAINTENANT EN LOCATION À

257 $[1] **/60 MOIS**

avec 1 250 $ de comptant initial

sur les modèles Rogue à traction avant 2013

OU

TRACTION INTÉGRALE SANS FRAIS*

À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN ROGUE À TRACTION INTÉGRALE 2013



Rogue SL à TI 2013 illustré



OBTENEZ 4 PNEUS D'HIVER SANS FRAIS†

À L'ACHAT OU À LA LOCATION DES MODÈLES BERLINE VERSA 2012 ET 2013, SENTRA 2013 ET BERLINE ALTIMA 2013



VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI OU CONSULTEZ NISSAN.CA POUR PLUS DE DÉTAILS▲▲

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

L'événement NISSAN PRÉSENTE 2013 est en vigueur du 1er au 18 novembre 2012. Les offres de financement et de location sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et peuvent faire l'objet de changements ou modifications sans préavis. Tous les prix comprennent les frais de transport et de prélivraison, les taxes sur l'air climatisé (si applicable), les taxes sur les pneus, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. 1) L'offre de 2,9 % / 3,9 % / 1,9 % à la location sur 60 mois est applicable à la location d'une nouvelle Sentra 1.8 S 2013 (C4LG53 BK00) avec boîte manuelle, d'une berline Altima neuve 2.5 2013 (T4LG13 AA00), transmission CVT / d'un Rogue S à traction avant 2013 (W6RG13 AA00), transmission CVT. Mensualités de 197 $ / 297 $ / 257 $ pour un terme de 60 mois avec 800 $ / 1 900 $ / 1 250 $ en comptant initial ou échange équivalent et incluant une contribution des concessionnaires de 2 000 $ pour le Rogue S à traction avant 2013. L'obligation totale de location est de 12 606 $ / 19 692 $ / 16 691 $. Basé sur une allocation de 20 000 km par année avec 0,10 $/km supplémentaire. 2) Source pour la berline Altima 2013 / la Sentra 2013 : Par rapport à la consommation de carburant des berlines intermédiaires 2012 concurrentes avec moteur à combustion interne, selon les données publiées par Autodata en date du 28 mai 2012 / Par rapport aux essais du manufacturier de la Sentra S 2013 avec transmission CVT et selon les données établies par le Guide de consommation de carburant des berlines intermédiaires 2012. Véhicules hybrides et diesels exclus. Les cotes de consommation de carburant (L/100 km) sont calculées en fonction de conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. Essais approuvés par Transports Canada. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs – à utiliser à des fins de comparaison seulement. 3) Consommation de carburant (L/100 km) sur route / en ville : 5,0 L / 7,4 L pour l'Altima 2.5 avec boîte Xtronic CVT[MD] et pour l'Altima 2.5 SL avec boîte Xtronic CVT[MD] telle qu'illustrée. Consommation de carburant combinée estimative pour la Sentra S 2013 avec boîte CVT de 5,8 L/100 km. Réservoirs de respectivement 68 L / 50 L. Les cotes de consommation de carburant (L/100 km) sont calculées en fonction de conditions de conduite optimales, de la consommation moyenne de carburant sur route et de la capacité du réservoir à essence du véhicule, selon Nissan Motor Co. Ltd. Essais approuvés par Transports Canada. La consommation de carburant réelle peut varier en fonction des groupes motopropulseurs, des habitudes de conduite et d'autres facteurs – à utiliser à des fins de comparaison seulement. * L'offre de traction intégrale sans frais est seulement applicable à l'achat ou à la location d'un nouveau Rogue 2013 à traction intégrale. Le rabais sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes et peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location. Les équipements seront installés chez le concessionnaire. Certaines conditions s'appliquent. † L'offre de 4 pneus d'hiver sans frais est en vigueur du 1er au 30 novembre 2012 et s'applique aux modèles de pneus sélectionnés, à l'achat ou à la location d'un des modèles neufs de berline Versa 2012 et 2013 / des modèles neufs de Sentra 2013 / des modèles neufs de berline Altima 2013. Les pneus illustrés sont à titre indicatif seulement. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

ACTUALITÉS

GEL DES TARIFS DE LA STM EN 2013

Un « trou de 18 millions », dénonce Rotrand

KARIM BENESSAIEH

Annuler la hausse des tarifs en 2013, comme l'exige le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, pour appuyer un candidat à la mairie, coûterait 18 millions et serait une « menace » à la bonne gestion de la Société de transport de Montréal (STM), estime Marvin Rotrand, leader de l'ex-parti du maire Tremblay.

Le vétéran politicien, qui fête d'ailleurs aujourd'hui ses 30 ans d'engagement politique, siège comme vice-président de la STM. La hausse des tarifs, notamment celle de 3 % de la CAM mensuelle, serait « indispensable » pour livrer les 112 000 heures de service supplémentaire promises, précise M. Rotrand. La nouvelle ligne express qui traversera les arrondissements de Rosemont–La Petite-Patrie, du Plateau-Mont-Royal et de Ville-Marie, afin de désengorger la ligne orange du métro, ne verrait alors probablement pas le jour. « On veut répondre à la demande, mais ça prend de l'argent », explique-t-il.



PHOTO M. CHAMBERLAND, LA PRESSE

Marvin Rotrand, leader du parti Union Montréal.

Du côté de Projet Montréal, on réplique qu'il s'agit de « comptabilité à courte vue ». On estime que les 18 millions manquants pourraient aisément être trouvés ailleurs, notamment en gains de productivité, plutôt qu'en « imposant une 13e hausse consécutive aux usagers », comme le dénonce le chef Richard Bergeron.

« Un coup bas »

La STM fait l'envie des sociétés de transports en Amérique du Nord grâce à son financement diversifié et stable, comme l'a reconnu à la fin du mois d'octobre l'agence de crédit Standard and Poor's, réplique M. Rotrand. La firme accorde une note de A+ et mentionne notamment les hausses de tarifs « modestes » des dernières années.

Exiger le gel des tarifs, comme le fait Richard Bergeron, « c'est un coup bas de l'opposition et une réaction partisane, estime le leader d'Union Montréal. S'ils veulent vraiment collaborer avec nous et travailler en toute collégialité, ils devraient commencer par laisser tomber leur opposition au budget de la STM et à ses stratégies. Je considère cela comme un test majeur de leur sincérité. »

En 2012, rappelle-t-on chez Projet Montréal, la Ville a pourtant diminué son financement direct à la STM de 15 millions, essentiellement grâce aux efforts de gestion et d'efficience. « On n'a jamais dit qu'il fallait réduire les services, mais il y a plusieurs solutions pour aller chercher cet argent, indique un responsable au cabinet de Richard Bergeron. Il y a encore des gains de productivité à faire à la STM. Les contribuables ont vraiment mangé la claque ces dernières années. »

Une hausse de 3 % de la CAM serait indispensable pour livrer les 112 000 heures de service supplémentaire promises.

RBC Banque Royale

Des taux hypothécaires avantageux **et bien plus.**

2,99 % Taux fixe de 3 ans[1]

et des taux avantageux entre les deux

3,59 % Taux fixe de 7 ans[1]

Souplesse à court terme, stabilité à long terme et tout ce qui se trouve entre les deux.

+ Nous assumerons vos frais de transfert*
+ Période d'amortissement allant jusqu'à 30 ans**
+ Options souples de remboursement anticipé
+ Marge de crédit sur valeur nette au taux préférentiel + ½ % (taux préférentiel + 1 % dans d'autres institutions financières)
+ La plus grande équipe de conseillers en prêts hypothécaires du Canada, qui vous offre des conseils à l'endroit de votre choix

Communiquez avec un conseiller en prêts hypothécaires RBC Banque Royale® dès aujourd'hui. 1 866 864-0420

Une banque de conseils pour vous guider.MC



MC

1 Ces taux réduits spéciaux inférieurs à notre taux affiché sont offerts uniquement pour les demandes de prêt hypothécaire dont les fonds seront déboursés dans les 120 jours suivant la date de la demande. Ces offres de taux peuvent être modifiées, retirées ou prolongées à tout moment, sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres ou réductions de taux. D'autres conditions s'appliquent. Le taux annuel du coût d'emprunt (TAC) est établi selon un prêt hypothécaire de 200 000 $ et des frais de traitement de prêt hypothécaire de 250 $. Ces frais peuvent varier en fonction du type de propriété et de son emplacement. Pour l'offre à taux fixe de 3 ans à 2,99 %, le TAC est de 3,04 %. Pour l'offre à taux fixe de 7 ans à 3,59 %, le TAC est de 3,61 %. * Nous paierons les frais d'assurance titres de base, les frais d'ouverture de dossier et une seule fois les frais de quittance (jusqu'à concurrence de 300 $). L'offre exclut les frais sur remboursement anticipé que vous devrez peut-être payer. Le décaissement doit être d'au moins 50 000 $. ** Pour une période d'amortissement de 30 ans, vous devez effectuer une mise de fonds de 20 % ou plus. Les hypothèques résidentielles sont offertes par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de prêt standards. ®/MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada.

QUARTIER LATIN

Diversité et salles de spectacle au menu

KARIM BENESSAIEH

Plus de diversité, de convivialité, d'innovation… et de salles de spectacle. À la veille du début des consultations publiques sur une nouvelle phase du Quartier des spectacles – celle qui touche le Quartier latin –, les partis de l'opposition à Montréal ont fait connaître hier leurs principales demandes.

Vision Montréal a dévoilé 17 recommandations qui concernent tous les aspects de la vie de ce secteur. « Montréal a la chance d'avoir un des rares centres-villes habités en Amérique du Nord, a noté François Robillard, conseiller de Vision Montréal du district Saint-Jacques, dans l'arrondissement de Ville-Marie, où est situé le Quartier latin. Il faut favoriser la cohabitation et travailler à accroître le sentiment d'appartenance et la qualité de vie de tous les résidants. »

Des « zones de rencontres »

Le parti dirigé par Louise Harel propose notamment d'innover en matière de verdissement et d'art public, d'implanter des « zones de rencontres » et de favoriser l'animation continue des places publiques. On déplore qu'aucun plan de mobilité n'ait été établi, alors que la piétonnisation de la rue Sainte-Catherine, l'arrivée du Centre hospitalier de l'Université de Montréal et la réduction du nombre de places de stationnement dans les rues auront un impact majeur. Enfin, Vision Montréal demande à l'Office de consultation publique de Montréal de se pencher sur l'économie de nuit.

Quant au parti de Richard Bergeron, Projet Montréal, il déposera un mémoire demandant essentiellement de conserver les salles de spectacle dans le secteur. La fermeture du Spectrum en 2008 et celle du Medley en 2009 sont notamment décrites comme « une immense perte » qu'on pourrait combler par de nouveaux projets.



PHOTO ARCHIVES PC

L'ancien député William Cusano est mort

Porte-parole engagé pour le don d'organes au Québec, l'ex-député libéral William Cusano est mort hier soir à la suite de complications liées à une intervention chirurgicale. L'ancien député de Viau – il a siégé pendant 26 ans à l'Assemblée nationale – a été opéré jeudi pour une valve cardiaque. Il était dans le coma depuis samedi. Il a subi une transplantation cardiaque en 1995, et est devenu par la suite un des plus ardents défenseurs de cette cause au Québec. Joint hier soir, Emmanuel Dubourg, qui lui a succédé dans Viau en 2007, était consterné. « Il a toujours été pour moi un mentor, un père… » L'ancien député avait toujours, dans les coulisses, appuyé son successeur. Né à en Italie en 1943, William Cusano est arrivé au Canada en 1952. Bachelier en éducation de l'Université de Montréal en 1971, il a enseigné dans plusieurs écoles de Montréal, puis est devenu directeur d'école avant de faire le saut en politique, avec Claude Ryan. Élu député libéral dans Viau en 1981, il a été réélu en 1985, en 1989, en 1994, en 1998 et en 2003. Il a cédé sa place en 2007 à M. Dubourg. Sous Robert Bourassa, il était un député influent, reconnu pour son jugement et sa modération. Il a été pendant plusieurs années whip du gouvernement, sorte de préfet de discipline pour les élus.

— Denis Lessard

DÉMISSION DU MAIRE GILLES VAILLANCOURT

Québec imposera un vérificateur à Laval

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Au moment de la démission du maire Gilles Vaillancourt, le gouvernement Marois soutenait qu'il n'avait pas l'intention de nommer un mandataire pour surveiller la Ville de Laval. Il s'est ravisé, hier.

« Un chaperon qui observe en haut de l'épaule, cela ne m'intéresse pas. Le vérificateur, c'est beaucoup plus sérieux. »
— Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales

Un « vérificateur » sera donc désigné pour « accompagner » la Ville au cours de la prochaine année. Celui-ci aura les coudées franches pour examiner les questions d'attribution de contrats, d'urbanisme et de transactions immobilières, a annoncé le ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault. Ce dernier « veut savoir ce qui se passe à Laval ».

En point de presse, hier, M. Gaudreault a soutenu avoir été alerté, « troublé », par les reportages de *La Presse* qui ont révélé lundi que le maire Vaillancourt possède un appartement dans un édifice pour lequel le zonage a été modifié. L'immeuble dans lequel se trouve l'appartement – une résidence de 1 million avec vue sur la rivière des Prairies – est beaucoup plus haut que les édifices voisins.

« La confiance des Lavalloises et Lavallois a été durement ébranlée au cours des derniers mois. Je veux passer à l'action pour faire renaître cette confiance à l'intérieur des pouvoirs et responsabilités qui me sont confiés. Je veux savoir ce qui se passe à Laval », a soutenu le ministre. Il a fait part de sa décision au conseil municipal et au vice-président Basile Angelopoulos (voir texte ci-bas). La décision de Québec n'est pas négociable et est sans appel.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE
Le ministre Sylvain Gaudreault « veut savoir ce qui se passe à Laval ».

Plus « sérieux »

Le ministre Gaudreault s'est défendu d'avoir « changé d'idée ». Rappelons qu'il avait repoussé, vendredi, la proposition du porte-parole en matière de justice de la Coalition avenir Québec (CAQ), Jacques Duchesneau. Ce dernier suggérait que le ministère des Affaires municipales désigne un mandataire à Laval pour informer le ministre des décisions de la Ville. Selon M. Gaudreault, le vérificateur sera plus efficace. « Je veux passer à l'action, je ne veux pas tergiverser, les gens à Laval ont besoin de signaux très clairs. Un chaperon qui observe en haut de l'épaule, cela ne m'intéresse pas. Le vérificateur, c'est beaucoup plus sérieux, il doit me faire des rapports réguliers pendant l'année prochaine », a-t-il expliqué. Ce vérificateur sera choisi au cours des prochains jours, a précisé le ministre.

M. Gaudreault a par ailleurs rappelé que « le contexte est différent » à Montréal et a ajouté qu'« il y a une opposition, ce qui n'est pas le cas à Laval ». Vendredi, la Ville choisira un maire intérimaire. Plus tard, à l'Assemblée nationale, le chef de la CAQ, François Legault, a réclamé que Québec envoie aussi un mandataire à Montréal.

« Le ministre Gaudreault avait dit: "Le chaperon, ce n'est pas dans les cartons, ni à Montréal ni à Laval". Ce matin, il nous annonce qu'il envoie quelqu'un à Laval, donc flip-flop à Laval. Pourquoi pas Montréal? Il y a presque 5 milliards de dépenses à Montréal », a soutenu M. Legault. Selon lui, M^me^ Marois devrait « prendre elle-même le dossier en main et rassurer les citoyens de Montréal ».

En réplique, le ministre Gaudreault a dit avec ironie qu'il était « surpris » que l'opposition n'applaudisse pas sa décision d'envoyer un vérificateur à Laval. Il affirme que cette formule sera plus utile que « la coquille vide du chaperon proposé par la Coalition avenir Québec ».

Les élus lavallois contestent la décision

GABRIELLE DUCHAINE

Laval exige que Québec justifie la nomination d'un vérificateur spécial afin d'enquêter sur la gestion de la Ville. Non seulement le comité exécutif demande des explications au ministre des Affaires municipales, mais il menace également de ne pas nommer de successeur à Gilles Vaillancourt avant d'avoir obtenu une réponse.

Lors d'un court point de presse annoncé à peine 20 minutes à l'avance, en après-midi hier, le vice-président du comité exécutif de la Ville de Laval, Basil Angelopoulos, a vertement dénoncé la décision du ministre Sylvain Gaudreault de mettre son nez dans l'administration de sa ville.

Rappelons qu'hier, Québec a annoncé qu'un vérificateur se pencherait sur l'administration de la Ville, notamment en matière d'attribution de contrats, d'urbanisme et de transactions immobilières.

Explications exigées

« Le gouvernement n'a visiblement plus confiance dans le conseil de ville qui a été élu par les citoyens, a dit M. Angelopoulos. Pourtant, rappelons qu'aucune accusation criminelle n'a été déposée. »

« On peut se demander ce qui a justifié cette mesure exceptionnelle », a-t-il ajouté avant d'interpeller directement le ministre des Affaires municipales, duquel il attend des explications.

« Nous allons attendre cette justification avant d'envisager une candidature à la mairie », a déclaré le vice-président du comité exécutif.

Selon l'attaché de presse du ministre, M. Angelopoulos a pourtant assuré sa collaboration sur les actions que Québec entend mettre en place dans les prochains jours à Laval lors d'un entretien téléphonique en matinée hier. « Le ministre a fait part de son plan de match ce matin (hier) à M. Angelopoulos. On s'explique mal la réaction de ce dernier », indique l'attaché de presse, Yann Langlais-Plante.



SANTÉ

Réseau de la santé Reconsidération de certains projets d'immobilisation

Le Dr Bolduc reproche une « totale incompétence » à son successeur

DENIS LESSARD ET TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — **La décision du gouvernement Marois de reconsidérer « des milliards » de projets d'immobilisation dans le réseau de la santé a fait sortir de ses gonds l'ancien ministre Yves Bolduc.**

Dans une intervention d'une rare intensité hier à l'Assemblée nationale, le Dr Bolduc a vertement critiqué son successeur, le Dr Réjean Hébert, pour l'incertitude qui plane sur le projet d'agrandissement de l'hôpital d'Alma. Québec s'était engagé à agrandir le service des urgences, a fait valoir M. Bolduc. Or, rien ne paraît sûr désormais même si on a injecté 10 millions dans un nouveau stationnement.

« Tu viens de démontrer complètement que tu ne connais pas ton réseau de la santé et que tu ne connais pas du tout tes dossiers. Vas-y donc à Alma ! », a déclaré le Dr Bolduc, reprochant à son successeur une « totale incompétence ». Pour le ministre Hébert, le cas d'Alma est un exemple des annonces prématurées faites par le gouvernement Charest, des promesses purement politiques dont les budgets n'avaient pas été approuvés par le Conseil du Trésor.

« Parce qu'ils ont décidé de donner des bonbons électoraux, le Parti québécois a décidé de faire payer le système de santé et d'attaquer directement les soins aux patients. Après avoir annoncé aux Québécois une diminution du nombre de chirurgies et des coupures drastiques dans les médicaments, dont ceux pour le cancer, le Parti québécois retarde et annule des projets immobiliers. Il est inacceptable qu'on coupe directement dans les budgets des hôpitaux et retarde des investissements nécessaires », a lancé l'ex-ministre Bolduc.

« Tu viens de démontrer complètement que tu ne connais pas ton réseau de la santé et que tu ne connais pas du tout tes dossiers. Vas-y donc à Alma ! » — Le Dr Yves Bolduc

« Irresponsabilité »

« Vous avez parcouru le Québec en annonçant des hôpitaux et des immobilisations partout sans vous assurer que c'était attaché au niveau des budgets. Et ça, c'est de l'irresponsabilité qui fait qu'on attend des constructions, alors qu'il n'y a jamais eu de budget », lui a répliqué le ministre Hébert. Le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chagnon a senti le besoin de rappeler à l'ordre M. Bolduc, lui rappelant qu'on ne s'interpellait pas directement, et surtout qu'on ne se tutoyait pas au Salon bleu.

Pour le ministre Hébert, quand le PQ a pris le pouvoir, à la Santé, « c'était la débandade en termes de contrôle de coûts ».

En point de presse plus tard, Yves Bolduc a rendu publique la liste des priorités du ministère de la Santé quand il était titulaire du portefeuille. L'hôpital d'Alma arrivait en 3e position, sur 13, les améliorations proposées totalisaient 35 millions et 20 étaient engagés dans le « plan quinquennal d'immobilisation » qui prévaut d'ici 2016.

Tout de suite après, le ministre de la région, Alexandre Cloutier, est venu pour rassurer sa région, les projets d'infrastructures en santé qui sont budgétés seront réalisés, mais il n'a pas pu dire si le projet d'Alma était budgété.

Investissements remis en question

Plus tôt, hier, confirmant les informations publiées par *La Presse*, le ministre Hébert a annoncé que le gouvernement Marois comptait remettre en question beaucoup d'investissements dans le réseau de la santé, des annonces réalisées juste avant les élections, pour lesquelles Québec n'avait rien prévu dans les plans d'immobilisation.

Le Dr Hébert a refusé toutefois de préciser quels projets seront mis en veilleuse. « Il y a eu une irresponsabilité du gouvernement libéral, qui a annoncé des projets un peu partout au Québec, a soutenu le Dr Hébert à son arrivée à la réunion des députés péquistes. On est à regarder des milliards d'annonces faites par le gouvernement libéral et qui ne sont pas attachées. Des projets vont être reportés dans toutes les régions du Québec, à Montréal comme ailleurs. Dans les régions, ces projets sont importants, ils sont portés par la communauté, mais il est important de donner l'heure juste. » Québec va annoncer dans le budget quels projets vont rester dans les cartons.

Les projets du CHUM et du CSUM ne sont pas compromis, mais les coûts sont réexaminés. L'hôpital anglophone dépasse de 60 millions les prévisions. Quant à l'établissement francophone, les dépassements sont moins importants, a dit le ministre.

Dépassement de coûts

De son côté, le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard a soutenu qu'il n'avait pas encore reçu le rapport de KPMG chargé de vérifier le processus de décision dans une vingtaine de contrats importants d'infrastructures, dont les coûts ont augmenté en moyenne de 80 % depuis leur lancement. Le rapport devrait être rendu public en marge du budget déposé la semaine prochaine par le ministre des Finances Nicolas Marceau.

Pour celui-ci, Québec va annoncer la semaine prochaine les mesures qu'il compte prendre pour maîtriser les coûts des infrastructures.

« Il y a une façon de faire qui était complètement négligente de la part de l'ancien gouvernement, des dépassements de coûts qui vont du simple au double. Il y a toute une question de la façon dont les projets ont été choisis, de la priorisation qui était problématique », observe M. Marceau.

« Les dépenses effectuées dans le passé étaient faites sans un contrôle normal, sans une gestion normale de ces projets. Il y a eu des dépassements de coûts importants, et cela ne peut plus continuer comme ça. Il faut que nos infrastructures nous coûtent moins cher », a martelé le ministre Marceau.

Le spécialiste du CONFORT

Très grande sélection de chaussures et de bottes tendance adaptées à vos ORTHÈSES. Aussi disponibles pour jambes fortes.



POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme

Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis
3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com
À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain

CHIRURGIE ET CANCERS FÉMININS

Le temps d'attente excède souvent les délais prescrits

DAPHNÉ CAMERON

Les délais d'attente pour bon nombre d'interventions chirurgicales au Québec – comme les opérations de la hanche, du genou et de la cataracte – ont diminué de façon notable au cours des dernières années. Toutefois, les progrès ne semblent pas toucher les opérations contre les cancers féminins.

Selon plusieurs experts, certaines patientes doivent parfois attendre jusqu'à trois mois avant d'être opérées, même si la cible gouvernementale en matière de cancer est de quatre semaines après le diagnostic. La situation est mal vécue par les patientes, mais aussi par les médecins qui les traitent.

Dominique Synnott, chirurgienne à l'hôpital du Sacré-Cœur, affirme que certaines patientes atteintes du cancer du sein doivent actuellement attendre jusqu'à 12 semaines avant de subir une intervention chirurgicale, une situation qu'elle juge inacceptable. Elle déplore le fait que le ministre de la Santé, Réjean Hébert, vient d'exiger des compressions de 50 millions aux directeurs d'établissements de santé dans le secteur de la chirurgie. « J'ai des patientes qui arrivent dans mon bureau et qui, pour toutes sortes de raisons, ont vu leur chirurgie reportée à quatre ou cinq reprises, explique-t-elle. Nous sommes sur la corde raide, donc je ne comprends pas comment on peut couper davantage !



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Tous les jours, j'ai des patients qui pleurent sur mon épaule », dit la Dre Dominique Synnott.

« Tous les jours, j'ai des patients qui pleurent sur mon épaule », ajoute la Dre Synnott, qui ne peut opérer qu'une seule journée par semaine à l'hôpital. « Mais qui va-t-on prioriser ? La jeune maman ou une personne en pleine santé et qui est encore active dans la société ? On jongle avec l'horreur. »

Même constat pour les cancers du col de l'utérus et des ovaires. Hier matin, dans les pages du quotidien *The Gazette*, la Dre Lucy Gilbert, directrice du département d'oncologie gynécologique du Centre universitaire de santé McGill, a affirmé qu'elle avait parfois du mal à regarder ses patientes dans les yeux, tellement les délais d'attente avant de pouvoir les opérer étaient longs. Elle a dénoncé le fait qu'elle a accès à la salle d'opération deux jours par semaine seulement et que des patientes voient leur opération reportée semaine après semaine.

Au CUSM, seulement 61 % des patientes sont opérées quatre semaines après avoir reçu un diagnostic, a confirmé l'établissement de santé.

Le président de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, le Dr Robert Sabbah, a aussi déclaré au journal anglophone qu'il est rare que les patientes soient traitées à l'intérieur du délai de quatre semaines.

Le réseau de la santé ne compile pas les temps d'attente pour les interventions contre le cancer.



VACCIN GRATUIT

- POUR LES PERSONNES À RISQUE DE COMPLICATIONS :
  - Enfants de 6 à 23 mois
  - Femmes enceintes en bonne santé aux 2e et 3e trimestres de grossesse
  - Personnes ayant une maladie chronique
  - Personnes de 60 ans ou plus
- POUR L'ENTOURAGE DE CES PERSONNES ET CELUI DES BÉBÉS DE MOINS DE 6 MOIS
- POUR LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ

Santé et Services sociaux Québec

BUDGET MARCEAU

L'opposition pose ses conditions

PAUL JOURNET

QUÉBEC — À moins d'une semaine du budget Marceau, l'impasse se confirme. L'opposition a posé ses conditions hier pour appuyer le budget. Et celles-ci ne correspondent pas à ce que prévoit le gouvernement péquiste.

Le Parti libéral (PLQ) et la Coalition avenir Québec (CAQ) ont rencontré le ministre des Finances, Nicolas Marceau. Ils demandent que Québec retrouve l'équilibre budgétaire en 2013-2014, ce que M. Marceau promet. Mais il doit le faire sans hausser les impôts, a prévenu Raymond Bachand, porte-parole du PLQ en matière de finances. « Il est inconcevable d'envisager des hausses d'impôt pour qui que ce soit », a renchéri Christian Dubé, porte-parole de la CAQ en matière de finances.

Or, pour rendre la taxe santé plus progressive, M. Marceau veut augmenter l'impôt des contribuables qui gagnent plus de 100 000 $. M. Marceau a déjà proposé un compromis, selon lequel il renonce aux hausses d'impôt sur le capital et le dividende. Il n'entend pas aller plus loin.

Si cela se confirme dans le budget du 20 novembre, tous les députés de la CAQ voteront contre, a répété le chef François Legault hier. Il forcera ainsi l'opposition libérale à sauver le gouvernement en demandant à la majorité de ses députés de ne pas se présenter au vote.

Plusieurs autres demandes

M. Bachand annonce qu'il sera en chambre pour le vote. Même s'il veut lire le budget avant de se prononcer, il ne s'attend pas à pouvoir voter pour celui-ci. Parmi les autres demandes du PLQ pour le budget : abandonner les promesses « électoralistes » de geler les droits de scolarité ainsi que les tarifs d'électricité et des services de garde. Aussi, adopter un plan de création d'emplois, et un plan pour que la dette passe de 55 % à 45 % du PIB d'ici 2025. Le Fonds des générations devrait être maintenu, insiste M. Bachand. Autre demande : éviter de sous-financer les infrastructures pour réduire la dette.

« Il est inconcevable d'envisager des hausses d'impôt pour qui que ce soit. » — Christian Dubé, porte-parole de la CAQ en matière de finances

Hier, *La Presse* a révélé que le gouvernement Marois reportera des dizaines de projets de construction des ministères des Transports, de la Santé et de l'Éducation. Ce ne sont pas toutes des conditions *sine qua non*, a précisé M. Bachand. Il promet de juger le budget dans son ensemble.

Quant à la CAQ, elle offre son appui en échange de quatre conditions non négociables. En plus du gel des taux d'imposition et du retour à l'équilibre budgétaire, elle veut que M. Marceau abolisse la taxe santé d'ici deux ans et crée un « plan crédible avec des mesures concrètes pour relancer l'économie du Québec ».

Pour financer ce plan, MM. Legault et Dubé demandent au ministre de s'inspirer de leur programme électoral, qui prévoyait 2,1 milliards de compressions, entre autres dans les dépenses publiques, notamment à Hydro-Québec, dans les commissions scolaires et les agences de santé.

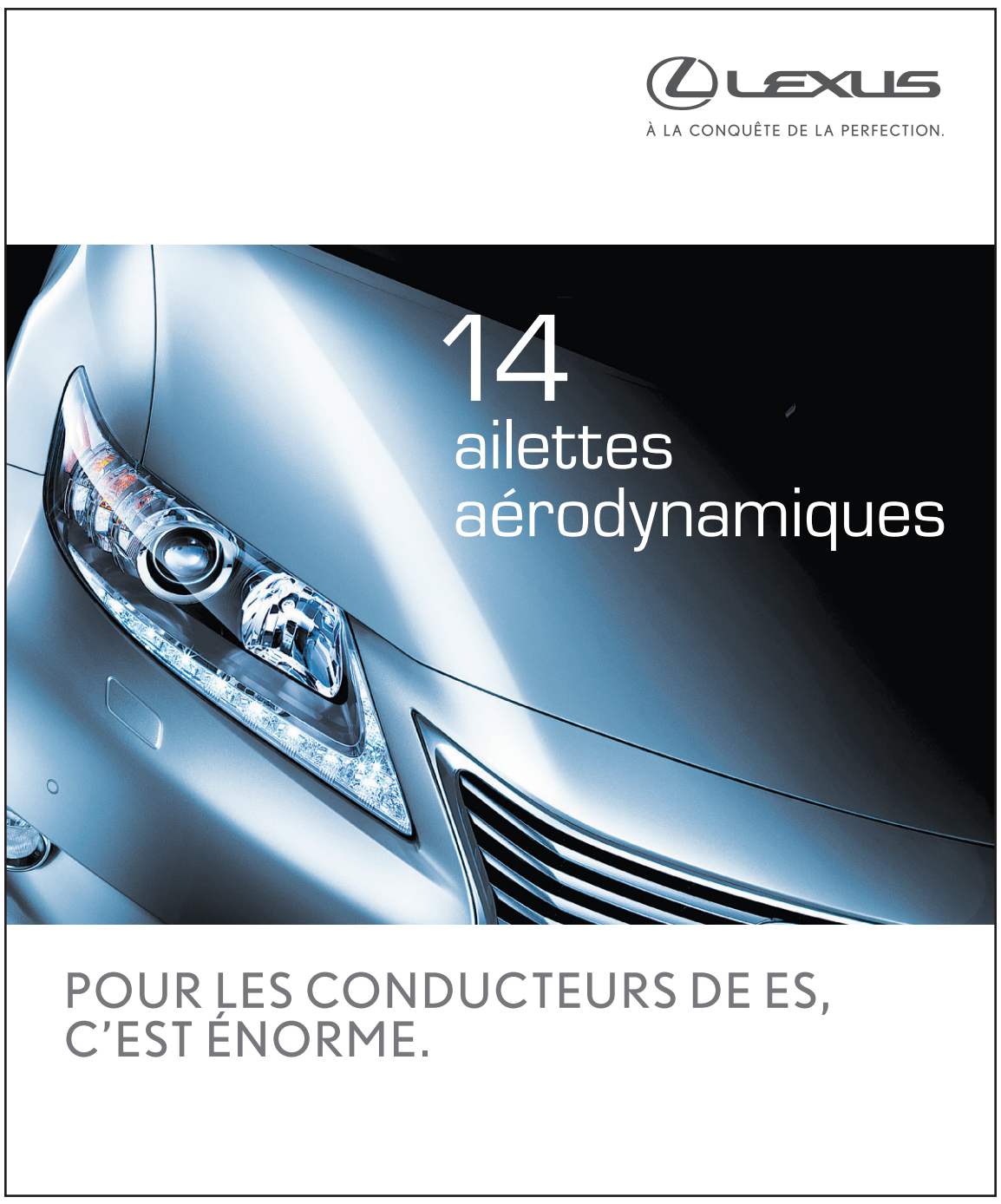
Les deux députés de Québec solidaire présentent des demandes contraires au ministre des Finances. Amir Khadir et Françoise David proposent de hausser les redevances sur l'eau pour générer 320 millions de plus par année. Ils veulent aussi que M. Marceau respecte son engagement électoral – farouchement dénoncé par le PLQ et la CAQ – d'augmenter l'impôt sur le gain en capital et le dividende, afin d'amasser 255 millions par année.

En échange, ils souhaitent améliorer le pouvoir d'achat des plus démunis. Les « solidaires » ajouteraient 540 millions par année pour augmenter les prestations sociales. Elles passeraient ainsi de 589 à 693 $ par mois pour les personnes seules considérées aptes au travail. Les pensions alimentaires ne seraient plus considérées comme un revenu dans le calcul de l'aide sociale, l'aide juridique ou l'aide financière aux études. Cela coûterait 45 millions par année.

CAQ
L'organisatrice payée avec le budget parlementaire

QUÉBEC — L'organisatrice en chef de la Coalition avenir Québec (CAQ) sera payée à même le budget parlementaire de l'organisation politique et le chef n'y voit pas de problème. « Il y a toujours quelqu'un ici, à l'Assemblée nationale, dans tous les partis, qui fait le lien avec le parti. [...] Ça existe au Parti québécois. En tout cas, moi, je l'ai vécu », a affirmé le chef François Legault. « Avec les budgets qui nous sont offerts à l'Assemblée nationale, on s'arrange pour prendre tout l'argent disponible pour faire la recherche, parce qu'on n'a pas été traités de façon très équitable de ce côté-là », a-t-il ajouté. Brigitte Legault, qui était directrice générale de la CAQ, a été nommée lundi directrice adjointe et chef des opérations au cabinet de M. Legault (aucun lien de famille). Elle demeure aussi organisatrice en chef du parti. Les partis doivent séparer le budget de l'Assemblée nationale, attribué pour le travail parlementaire, de celui pour l'organisation partisane. À la CAQ, on répond que c'est pour son travail au cabinet que M^me^ Legault sera payée à partir des budgets parlementaires. Elle fera son travail d'organisatrice à titre bénévole, comme elle l'a fait lors de la dernière campagne.

— Paul Journet



Dette du Québec
Comme une fraude à la Ponzi ?

QUÉBEC — Augmenter la dette québécoise, c'est aussi grave que de commettre une fraude à la Ponzi, croit le député de la Coalition avenir Québec Christian Dubé. « Les politiciens qui ont cumulé les dettes pour nos enfants sont aussi négligents que les criminels financiers qui ont fait du Ponzi », a-t-il écrit en fin de semaine sur Twitter. Une fraude à la Ponzi fait référence à un montage financier frauduleux pyramidal. C'est par un tel crime qu'Earl Jones et Bernard Madoff ont escroqué des millions à des investisseurs. « Je suis très confortable avec ce que j'ai dit, je ne le change pas », a insisté M. Dubé.

— Paul Journet

Commission parlementaire pour Gentilly-2

QUÉBEC — L'opposition a réussi à obtenir la tenue d'une commission parlementaire sur les coûts et les modalités de la fermeture de la centrale nucléaire Gentilly-2, ainsi que sur le plan de diversification économique de 200 millions de dollars destiné à la région de la Mauricie–Centre-du-Québec.

— Paul Journet

CORRUPTION ET COLLUSION À MONTRÉAL

Lavallée dit avoir été tenu dans l'ignorance

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le sous-ministre André Lavallée, ancien bras droit de Gérald Tremblay, assure qu'il n'a jamais été informé d'actes de collusion et de corruption à Montréal. Il a constaté des dépassements de coûts « à plusieurs reprises » et a « posé des questions ». Mais, à la lumière des révélations de la commission Charbonneau, il conclut qu'il a été trompé et qu'on ne lui pas donné les « bonnes réponses ».

Trompé par qui ? Il refuse de montrer du doigt des responsables dans l'appareil administratif. La commission Charbonneau fera la lumière sur cette affaire, plaide-t-il. Il a d'ailleurs rencontré les enquêteurs à deux reprises, pendant quatre heures.

Le ministre responsable de la métropole, Jean-François Lisée, a exceptionnellement levé hier le devoir de réserve de son sous-ministre, sous le feu des critiques de l'opposition. Il s'est présenté devant la presse parlementaire en compagnie de M. Lavallée pour condamner la « chasse aux sorcières » et la « partisanerie crasse » des libéraux et des caquistes.

André Lavallée a été maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et membre du comité exécutif de la Ville de Montréal de 2005 à 2009. Il a été par la suite chef de cabinet de Gérald Tremblay pour l'arrondissement de Ville-Marie. La députée libérale Lise Thériault l'accuse d'avoir « appuyé et autorisé », comme membre du comité exécutif de la Ville, l'attribution de contrats qui étaient truqués, selon ce qu'a démontré la commission Charbonneau.

« D'aucune façon, à aucun moment, je n'ai été informé de l'existence d'un *pattern*, encore moins d'un *pattern* de collusion et de corruption », a affirmé M. Lavallée. Selon lui, aucun élu ne savait que des fonctionnaires travaillaient « main dans la main avec le crime organisé ».

« Pas nécessairement les bonnes réponses »

« D'aucune façon, à aucun moment, je n'ai été informé de l'existence d'un *pattern*, encore moins d'un *pattern* de collusion et de corruption », a affirmé M. Lavallée. Selon lui, aucun élu ne savait que des fonctionnaires travaillaient « main dans la main avec le crime organisé ».

« On a constaté à plusieurs reprises, sur la base de rapports produits par l'administration et la direction générale de la Ville, des augmentations de coûts dans certains contrats, a-t-il raconté. Chaque fois, ç'a été questionné. On nous a répondu tantôt des augmentations du coût de l'essence, du coût de l'acier, on a justifié de toutes sortes de façons. Avec le recul, avec ce qu'on apprend à la commission Charbonneau, on est peut-être à même de constater que ce ne sont pas nécessairement les bonnes réponses qui ont été fournies aux élus, au contraire. »

André Lavallée dit être intervenu lors du scandale sur les compteurs d'eau, au début de 2009. « Je suis allé voir le maire et mes collègues pour dire "*enough is enough*", il faut détruire cette entente, il y a quelque chose dans tout ça qui ne sent pas bon pantoute. » Il a menacé de démissionner, mais il a renoncé à passer de la parole aux actes lorsque M. Tremblay a annulé le contrat six mois plus tard, en septembre, à la suite du dépôt d'un rapport du Vérificateur général.

Il n'avait jamais vu les rapports datant de 2004 à 2010 qui ont été dévoilés lundi et qui démontrent que la Ville paie ses travaux d'infrastructures trop cher. L'opposition lance selon lui des « allégations sans fondement » à son sujet.

De son côté, Jean-François Lisée a réitéré sa confiance en André Lavallée. Son sous-ministre a été « parmi les premiers à sonner l'alarme » à Montréal, a-t-il dit. Il a vanté les compétences de M. Lavallée, le « père du BIXI », notamment.

L'opposition insatisfaite

Libéraux et caquistes sont insatisfaits des explications d'André Lavallée et critiquent toujours sa nomination comme sous-ministre. Le député caquiste Jacques Duchesneau a accusé Jean-François Lisée de s'entourer de personnes « dont le passé peut laisser des doutes sur leur intégrité », car elles ont « gravité autour d'une administration qui est pointée quotidiennement à cause des vices ». Il a également souligné que le chef de cabinet André Bouthillier a déjà eu la Ville de Montréal comme client lorsqu'il était conseiller en communications. « Pourquoi le ministre refuse-t-il de nommer un observateur à la Ville de Montréal ? Est-ce que c'est pour protéger le passé de M. Lavallée et de M. Bouthillier ? », a demandé M. Duchesneau. M. Lisée a rejeté ses critiques et lui reproche de porter des accusations « sans la moindre preuve ».

ACTUALITÉS

ANCIEN DIRIGEANT DU CENTRE DE SANTÉ McGILL

Le Dr Porter maintenant poursuivi par l'Université



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

En 2008, le Dr Porter a obtenu de l'Université McGill un prêt hypothécaire d'un demi-million de dollars à 1 % d'intérêt.

VINCENT LAROUCHE

Déjà ciblé par une enquête policière concernant le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), qu'il dirigeait, le Dr Arthur Porter est maintenant poursuivi par l'Université elle-même, qui soutient qu'il l'a flouée de 317 000 $.

L'Université McGill a récemment intenté une poursuite en Cour supérieure dans l'espoir de récupérer le solde d'un prêt qu'elle a consenti au Dr Porter ainsi que le salaire qu'elle lui a versé par erreur, plusieurs mois après sa démission.

En 2008, quelques années après qu'il eut pris les commandes du CUSM, le Dr Porter a obtenu de McGill un prêt hypothécaire d'un demi-million de dollars à 1 % d'intérêt, garanti par un de ses appartements du centre-ville de Montréal.

Il habitait déjà ce logement depuis 2004 et venait aussi d'acheter, pour 1 million, le luxueux condo personnel de l'homme d'affaires Joey Saputo, situé non loin de là, grâce à une hypothèque bancaire du même montant, selon des documents fonciers consultés par *La Presse*.

La propriété garantissant le prêt de McGill a été vendue 450 000 $ en avril dernier. Toutefois, selon l'Université McGill, le Dr Porter doit toujours 285 000 $. L'établissement affirme lui avoir réclamé un paiement, sans succès, au cours des dernières semaines.

Le Dr Porter recevait un salaire comme professeur à la faculté de médecine, en plus de son salaire annuel de 348 000 $ comme patron du CUSM.

Salaire versé par erreur

Parallèlement, l'Université McGill explique dans sa poursuite qu'elle a versé par erreur un salaire à Arthur Porter de mai à septembre dernier, même s'il avait démissionné du CUSM depuis décembre 2011.

Avant sa démission, le Dr Porter recevait un salaire comme professeur à la faculté de médecine, en plus de son salaire annuel de 348 000 $ comme patron du CUSM.

Pour les mois de mai à septembre, le salaire de professeur versé par erreur représentait 50 000 $, moins l'impôt et les retenues à la source, ce qui a entraîné des dépôts nets de 30 000 $ dans le compte d'Arthur Porter. Un remboursement lui a été demandé le mois dernier.

Le médecin, qui dirige aujourd'hui plusieurs centres anticancer dans des paradis fiscaux des Caraïbes, a promis à deux reprises qu'il paierait sous peu, dès qu'il serait de retour en Sierra Leone, son pays natal.

« Le paiement n'a pas été fait et plus aucune communication subséquente n'a été reçue du Dr Porter », écrit l'Université McGill dans sa poursuite.

Au mois de septembre, dans le cadre d'une enquête sur le Dr Porter, *La Presse* a questionné l'Université sur l'argent que l'ancien dirigeant du CUSM lui devait.

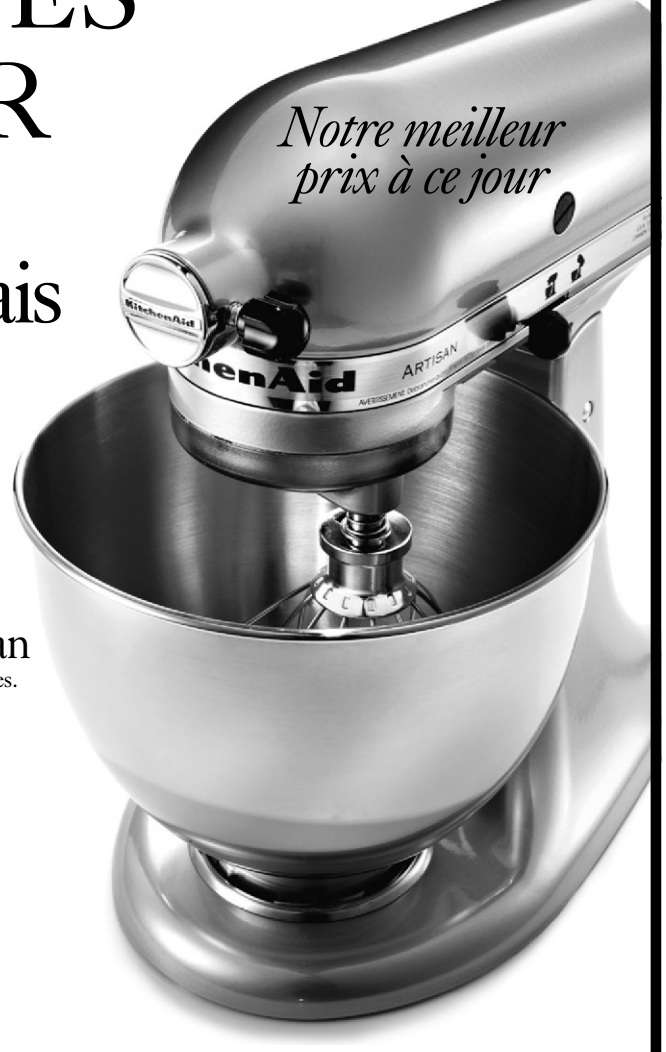
Un porte-parole avait assuré que l'établissement était « en discussion » avec le Dr Porter à ce sujet et que rien n'indiquait qu'il ne paierait pas. L'université n'a pas voulu commenter l'affaire, hier.

Rappelons que le 1er octobre, *La Presse* a révélé que des dirigeants de SNC-Lavalin étaient soupçonnés d'avoir fait des paiements douteux de 22 millions pour mettre la main sur le contrat du CUSM.

La police tente de déterminer le rôle d'Arthur Porter dans cette affaire à titre de directeur général de l'établissement.

Une enquête de *La Presse* a aussi révélé qu'il a utilisé les ressources du système de santé pour ses intérêts personnels.

LE MERCREDI 14 NOVEMBRE
AUBAINES DU JOUR



211$ de rabais
Après la remise postale
238,88
Ord. 449,99$ Solde 288,88$
KITCHENAID
Batteur sur socle Artisan
Moteur de 325 watts et bol en inox de 4,7 litres. Tête basculante facilitant l'accès au bol et aux fouets. Couleurs offertes en magasin : chrome métallique, noir, rouge et blanc. Choix de 17 couleurs à labaie.com.
Magasinez à labaie.com



211$ de rabais
188,88
Ord. 399,99$
KITCHENAID
Batteur sur socle Ultra Power
Moteur de 300 watts et bol en inox de 4,3 litres. Tête basculante facilitant l'accès au bol et aux fouets.
Magasinez à labaie.com

Et 25 % de rabais
sur d'autres petits électros
KITCHENAID
Exception : articles dont le prix se termine par 95¢.

la Baie

Magasinez à labaie.com
Vous aimeriez connaître à l'avance nos Aubaines du jour?
Inscrivez-vous à labaie.com et recevez des avis par courriel



Pour toi, pour moi.
Depuis toujours, la destination cadeaux par excellence au pays.

Aucun bon d'achat différé ni redressement de prix. Aucune commande téléphonique ni commande en prévente. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre. Le choix varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires à moins d'indication contraire. Précisions en magasin.

TOUS LES SCÉNARIOS...
CINÉMA
Tous les samedis dans *La Presse*

FABRICVILLE
MEILLEURE QUALITÉ MEILLEURS PRIX www.fabricville.com



Tissus pour NAPPES



SOLDE CIRCULAIRE EN COURS!
GRANDE SÉLECTION de tissus décor maison EN SOLDE!



Déposez vos dons en denrés non périssable en magasin au profit de
Jeunesse au Soleil
Fabricville s'implique dans la communauté.

Cartes cadeaux disponibles en magasin ou en ligne
Service à domicile GRATUIT 514.388.6600

CENTRE-VILLE 354, rue Ste-Catherine ouest 514.866.1821
PLACE VERSAILLES 7275, rue Sherbrooke est 514.493.6666
GALERIES LAVAL 1625, boul Le Corbusier 450.978.1313
LASALLE 8469, boul. Newman 514.365.8045
DORVAL 2050, boul. St-Regis 514.683.4550
MONTRÉAL 5250, rue Paré (à l'est de Décarie) 514.733.7118
CENTRE GREENFIELD PARK 3566, boul. Taschereau 450.672.6884
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO 1311, boul. St-Bruno 450.653.1303

Prix annoncés valables pour membres club elite seulement. Prix non-membres disponibles en magasin. Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

AHUNTSIC

Éclosion de gale dans un CHSLD



DAPHNÉ CAMERON

Plus de 730 résidants et employés du centre d'hébergement en soins de longue durée (CHSLD) Laurendeau, situé dans le quartier Ahuntsic à Montréal, ont reçu un traitement contre la gale au cours des dernières semaines. Quatre cas ont été officiellement confirmés et au moins dix autres personnes ont présenté des symptômes. Il s'agit du quatrième CHSLD au Québec touché par une éclosion de la maladie au cours du dernier mois.

La gale est une infection causée par un parasite. Elle se propage par le contact peau à peau et provoque des irruptions cutanées et des démangeaisons intenses. Il s'agit d'une maladie très contagieuse.

À Ahuntsic, le premier cas a été diagnostiqué par un médecin le 3 octobre chez une résidante. Un employé avait déjà reçu le même diagnostic. À partir de deux cas, les autorités de santé publique considèrent qu'il s'agit d'une éclosion.

La gale est une infection causée par un parasite. Elle se propage par la peau et provoque des irruptions cutanées et des démangeaisons intenses. Il s'agit d'une maladie très contagieuse.

Dès le 4 octobre, 50 résidants hébergés au même étage que la femme atteinte, ainsi que tous les employés y travaillant ont reçu un traitement.

Mais, la semaine suivante, deux autres cas ont été « médicalement » confirmés chez deux autres résidants. Au cours de la même période, sept autres usagers, trois employés et quelques membres de la famille d'un patient ont également présenté des symptômes.

Il est difficile de déterminer avec précision le nombre de personnes qui ont été atteintes, a précisé Linda Monssen, adjointe à l'hébergement au centre de santé et de services sociaux (CSSS) Ahuntsic-Montréal-Nord. « Les problèmes de peau, c'est quelque chose que l'on voit au quotidien », a-t-elle affirmé, en précisant qu'il est ardu, même pour un médecin, de départager les cas de gale des autres problèmes de peau.

Pour éviter une propagation rapide, le CHSLD a pris la décision de traiter ses 300 résidants, ainsi que 330 employés qui sont en contact avec les usagers. Une opération « colossale », selon Linda Monssen.

Application d'une crème sur tout le corps

La gale est traitée avec l'application d'une crème de la tête aux pieds. Elle doit même être étalée sur tous les plis du corps et doit y rester de 12 à 14 heures. La personne traitée doit ensuite passer à la douche.

Toute la literie du CHSLD a aussi dû être changée, tandis que les cas suspectés et confirmés ont été mis en quarantaine.

Sous surveillance

La gale est contagieuse pour une période de quatre à six semaines. Le centre d'hébergement est donc en phase de surveillance accrue jusqu'au 26 novembre. Selon M^me^ Monssen, la situation est actuellement maîtrisée.

« Il est important de souligner que nous avons agi rapidement. Si nous avions laissé la situation aller, ça aurait pu se répandre rapidement et on se serait retrouvé avec un problème de taille », a-t-elle souligné.

Plus de 70 cas de gale ont été répertoriés au cours des dernières semaines dans trois CHSLD de Victoriaville et de Warwick, dans le Centre-du-Québec. L'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) a d'ailleurs demandé au ministre de la Santé, Réjean Hébert, de mener une enquête sur cette affaire.

Plateau-Mont-Royal
Une frousse pour des maçons

Des maçons ont eu la frousse de leur vie hier matin quand le mur auquel était ancré leur échafaudage de quatre étages s'est mis à bouger et à grincer, menaçant de s'effondrer.

En conséquence, l'avenue du Mont-Royal a été fermée pour une bonne partie de la journée, entre l'avenue Christophe-Colomb et la rue De Brébeuf.

Vers 9 h 30, les trois ouvriers s'affairaient à la réfection du mur de briques de l'immeuble du 1153, avenue du Mont-Royal Est, à l'angle de la rue De La Roche. Ils étaient juchés dans leur échafaudage. Cette structure, installée il y a plus d'une semaine, était ancrée dans le mur, notamment aux linteaux d'acier qui coiffent les fenêtres de cet immeuble de 1922.

« Le mur est en très mauvais état. Il s'est mis à gondoler. On entendait le grincement de la brique qui bouge. Si on bougeait encore, ça tombait », a raconté l'un des maçons.

Ils ont composé le 911, et ce sont les pompiers qui les ont fait descendre à l'aide de leur grande échelle. « La brique est vraiment fragile, on peut l'enlever avec nos mains. On avait remarqué il y a un certain temps que le mur menaçait de tomber », a dit l'un des rescapés.

— David Santerre



LaSalle
Un fuyard à vélo entre en collision avec la police

Une arrestation qui devait se dérouler sans histoire a mal tourné hier matin dans l'arrondissement de LaSalle quand un suspect qui fuyait à vélo est entré en collision avec la voiture des agents qui le pourchassaient.

Vers 10 h, des policiers se sont présentés à une résidence de la rue Ménard, munis d'un mandat d'arrestation, pour arrêter un homme qui était recherché.

En arrivant, les agents ont vu l'homme de 54 ans, prendre la fuite sur un vieux vélo.

Une courte poursuite s'est enclenchée, pour prendre fin abruptement dans le stationnement d'un petit complexe commercial situé à quelques centaines de mètres plus au sud, à l'angle de la rue Thierry et du boulevard Newman.

La voiture des poursuivants et le vélo du fuyard sont entrés en collision dans un étroit passage entre deux immeubles.

« Je suis sorti et j'ai vu l'homme par terre, ensanglanté », raconte l'employé d'un dépanneur situé à quelques mètres de l'incident.

Le suspect a subi des blessures importantes à la tête et a été pris de convulsions. On a d'abord craint pour sa vie, mais il serait maintenant hors de danger.

— David Santerre

Une peine de six ans suggérée pour l'ex-organisateur du festival Kompa

DANIEL RENAUD

Estofa Carries pourra passer Noël avec sa famille avant de prendre le chemin des cellules. L'homme de 57 ans, qui avait été arrêté dans une audacieuse opération de la division du crime organisé du Service de police de la Ville de Montréal, baptisée Acabar, en février 2011, sera vraisemblablement condamné à six ans et quatre mois de prison, en vertu d'une entente conclue entre la Couronne et la défense exposée hier au juge Maurice Galarneau de la Cour du Québec.

Le juge a demandé un peu de temps pour étoffer sa décision, qu'il ne rendra qu'après les Fêtes. En soustrayant les dix mois qu'Estofa Carries a passés en détention préventive, il lui restera cinq ans et demi de prison à purger. En février dernier, Carries a plaidé coupable à des accusations de complot pour trafic de cocaïne et d'ecstasy.

En 1999, il avait été condamné à quatre ans de prison pour le trafic de 7 kg de cocaïne.



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Estofa Carries s'est avoué coupable de complot pour trafic de cocaïne et d'ecstasy. En 1999, il avait été condamné à quatre ans de prison pour le trafic de 7 kg de cocaïne.

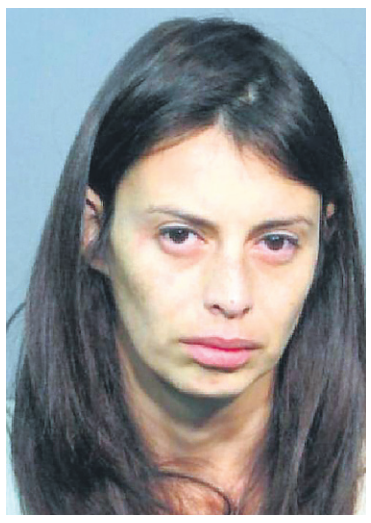


PHOTO LA PRESSE

Lina Maria Vargas Rueda est accusée de complot et de trafic de stupéfiants dans cette affaire.

Estofa Carries possède une épicerie, le Marché Estofa, située rue Saint-Hubert, à Montréal. Il avait également une boîte de nuit, l'El Caballero, dans le même immeuble, dont il a confié la direction à son fils, mais où il travaille toujours. Carries aurait également des propriétés et des commerces en République dominicaine, son pays d'origine. Dans les années 2000, il a organisé à Montréal un festival annuel de musique haïtienne, le Kompa, auquel avait notamment participé Michel Martelly, devenu président d'Haïti.

Agent double et briseur de cœurs

Carries a été arrêté avec d'autres trafiquants dominicains qui avaient pour quartier général un gymnase dans le secteur des boulevards Pie-IX et Saint-Michel. Le gymnase abritait également un bureau de change où les trafiquants blanchissaient l'argent de la drogue, selon la les autorités.

Un agent double d'origine latino-américaine a été chargé de s'infiltrer au sein du groupe. Il a rapidement gagné la confiance des suspects, en particulier celle de la responsable du bureau de change, Lina Maria Vargas Rueda.

En fait, celle-ci est littéralement tombée sous le charme du policier, selon l'avocat de Carries, M^e^ Claude Girouard. « Elle était littéralement sous le joug, sous le charme de l'agent d'infiltration. Elle s'est investie de la mission de tout mettre en œuvre pour lui plaire », a-t-il dit.

Piégés des deux côtés de la frontière

L'agent double, qui se faisait passer pour un trafiquant de drogue, a fait un virement aux États-Unis d'une somme de plus de 300 000 $ qu'il disait être de l'argent sale, par le biais du bureau de change.

Or, les personnes recevant l'argent à New York afin de le blanchir et ensuite le renvoyer à Montréal étaient des agents de la Homeland Security, une agence américaine de sécurité de mèche avec les policiers montréalais.

C'est M^me^ Vargas Rueda qui avait présenté l'agent double à Estofa Carries. Les rencontres entre les trois personnes, qui se déroulaient en espagnol, ont souvent eu lieu au Marché Estofa.

Lina Maria Vargas Rueda fait toujours face à des accusations de complot et de trafic de stupéfiants dans cette affaire.

Pour joindre Daniel Renaud en toute confidentialité, composez le 514-285-7000, poste 4918

PRINTEMPS ÉRABLE

Commission d'enquête sur les opérations policières réclamée

EWAN SAUVES

Plus de 50 associations, syndicats et groupes de défense des droits ont interpelé directement la première ministre Pauline Marois pour réclamer une commission d'enquête publique et indépendante sur les opérations policières.

Le printemps érable a beau être terminé, ses séquelles sont encore très présentes, ont affirmé plusieurs représentants, hier matin, au cours d'un point de presse.

Arrestations de masse, profilage politique, fouilles abusives, nombreux blessés: il est temps de faire la lumière sur l'une des «plus grandes vagues de répression policière de l'histoire du Québec», a indiqué Nicole Filion, coordonnatrice à la Ligue des droits et libertés.

«Les victimes ont été gazées, poivrées, matraquées, chargées par des chevaux, blessées par des balles de plastique et par des grenades assourdissantes, a-t-elle dénoncé. On les a accusées de mener le Québec au chaos.»

Mme Filion a ajouté que les nombreuses demandes d'enquête lancées dans les derniers mois sont restées sans réponse. Aujourd'hui, elle est persuadée que la première ministre fera preuve de «sensibilité». «Rappelons que Mme Marois avait elle aussi dû répondre du port de son carré rouge.»

La cinquantaine de groupes qui réclament une commission d'enquête veulent aussi que soit créée une «instance indépendante et civile de surveillance des opérations policières».

BULLETIN UNIQUE

Une note basée sur le jugement de l'enseignant



PASCALE BRETON

Certains parents pourraient être surpris, ces jours-ci, en recevant le bulletin de leurs enfants. Il y a parfois un écart important entre les résultats obtenus aux examens et la note finale sur le bulletin de la première étape.

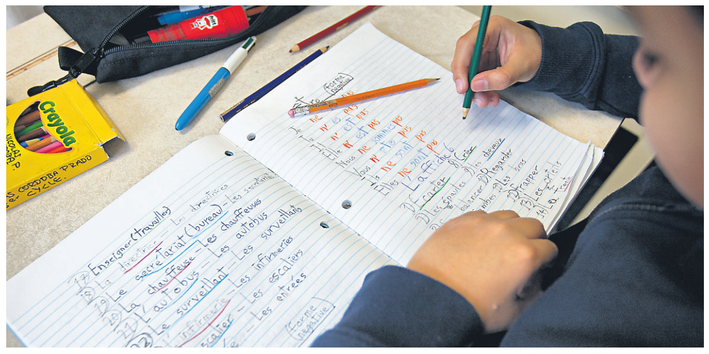


PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

La note vue par les parents dans le bulletin unique ne correspond pas à la moyenne cumulative des évaluations et des examens. Elle tient compte des observations du professeur, des efforts et des progrès de l'élève, de l'évaluation de ses pairs ou d'une autoévaluation.

Et pour cause. La note inscrite sur le bulletin est le résultat d'un jugement posé par l'enseignant. Il ne s'agit pas du cumul des notes obtenues lors des examens et des évaluations.

En plus des résultats en tant que tels, les enseignants tiennent compte de plusieurs facteurs pour déterminer une note: leurs observations, les efforts et les progrès de l'élève, l'évaluation de ses pairs ou même, une autoévaluation faite par l'élève.

«Tout est basé sur le jugement», déplore le vice-président de l'Alliance des professeurs, Martin Bibeau.

Le retour du bulletin unique et chiffré était pourtant une demande des syndicats d'enseignants et des parents qui souhaitaient mieux comprendre où se situent leurs enfants dans le groupe.

Implanté l'an dernier, le bulletin unique n'a d'unique que le nom, affirme M. Bibeau. Et bien souvent, les parents l'ignorent.

Chaque école établit ses propres normes et modalités d'évaluation. D'une école à l'autre, un même élève n'aurait donc pas la même note.

Sur le bulletin de leurs enfants, les parents voient bien un chiffre pour chaque matière, ainsi que la moyenne du groupe. Mais ce chiffre ne correspond pas à la moyenne cumulative des évaluations et des examens. «On ne doit plus faire une comptabilisation des résultats d'un élève dans une année. C'est considéré comme antipédagogique de faire cela parce que l'enfant progresse. On ne peut pas, à la fin de l'année, tenir compte des résultats obtenus à la première étape pour composer une note finale puisque, à la fin de l'année, il n'est plus où il était au début», expose M. Bibeau.

> **«Chacun évalue comme il veut. Ça ne veut rien dire au bout du compte.»**
> — Martin Bibeau, vice-président de l'Alliance des professeurs

Conséquence de cette décision venant du renouveau pédagogique, même les statistiques officielles concernant les taux de réussite des élèves sur le plan national ne sont pas fiables, estime M. Bibeau. «Chacun évalue comme il veut. Ça ne veut rien dire au bout du compte.»

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a dénoncé à plusieurs reprises la situation, parlant même «d'un formulaire unique», plutôt que du bulletin unique.

Avec l'arrivée en poste de la nouvelle ministre de l'Éducation, Marie Malavoy, elle compte revenir à la charge.

Une rencontre avec le sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation, Alain Veilleux, est prévue au cours des prochains jours. «Les problèmes restent entiers», confirme le vice-président à la vie professionnelle à la FAE, Sylvain Mallette.

Parmi ces problèmes ciblés par le syndicat, on trouve notamment le fait que la dernière étape compte à elle seule pour 60 % de la note globale, que les normes et modalités d'évaluation varient d'une école à l'autre, qu'il n'y a pas d'uniformité à l'échelle de la province et, bien sûr, le bulletin en lui-même.

«Avec le changement de gouvernement, l'appareil ministériel n'a pas changé. Les mêmes gens nous conduisent dans le cul-de-sac. La ministre va avoir des décisions à prendre.»

Le procès des universités



YVES BOISVERT
CHRONIQUE



PHOTO RYAN REMIORZ, LA PRESSE CANADIENNE

Le député de Laval-des-Rapides, Léo Bureau-Blouin, agira à titre d'arbitre entre les différents acteurs lors du Sommet de l'éducation.

J'imagine être le recteur d'une des plus grandes universités au monde et m'en aller comparaître cet hiver devant Léo Bureau-Blouin au «Sommet sur l'éducation».

Ça donne le goût, y'a pas à dire.

Aussi sympathique et brillant que soit ce cégépien diplômé, c'était il y a six mois un des acteurs principaux du conflit étudiant. Comment peut-il aujourd'hui, si rapidement, jouer le rôle d'arbitre entre les différents acteurs?

Quand la première ministre Marois a annoncé officiellement ce sommet, la semaine dernière, elle était flanquée du ministre de l'Éducation supérieure, Pierre Duchesne, et de son conseiller en matière de jeunesse, M. Bureau-Blouin.

On nous dira qu'il était un modéré, qu'il ne prônait pas la gratuité et qu'il a été dûment élu député de Laval-des-Rapides. Sans doute.

Il n'en demeure pas moins qu'il a fait cause commune et stratégique avec la CLASSE et qu'il s'en est pris non seulement au gouvernement Charest, mais aussi aux universités.

Au mois d'avril, il a déclaré que «les universités n'ont pas la légitimité d'exiger une nouvelle hausse des droits de scolarité quand on constate l'ampleur de la mauvaise gestion. Il est plus que temps que l'on serre la vis aux directions universitaires afin de s'assurer que l'argent du public et des étudiants soit bien géré».

Il semble qu'il ait donc déjà conclu à une mauvaise gestion caractérisée dans nos universités, où il y aurait facilement 300 millions à récupérer. Notamment en diminuant le salaire des recteurs.

Le ministre Duchesne, même s'il fait bien attention de ne pas se prononcer à l'avance, met néanmoins en doute la question du «sous-financement» des universités québécoises. Il demande à être convaincu.

Le fardeau de la preuve sera donc sur les épaules des recteurs.

Rien n'étant parfait en ce bas monde, il y a sûrement quelque gestion déficiente ici et là. On a vu des exemples d'expansion des universités très critiquables en dehors de leur territoire naturel. Mais il faudrait être magicien pour faire apparaître des centaines de millions dans un réseau où la plus grande partie des coûts sont fixes: dépenses en salaire et en entretien.

■■■

Quel est-il, au juste, ce «sous-financement» ? C'est l'écart entre les revenus des universités québécoises et de celles du reste du Canada. Quand le gouvernement fédéral a réduit son financement des universités, les autres provinces ont compensé la baisse par une augmentation des droits de scolarité. Le gouvernement (péquiste) du Québec a augmenté les versements, mais pas suffisamment pour maintenir la comparaison avec les autres provinces. Les droits de scolarité, pendant ce temps, étaient gelés, pas même indexés.

En 2010, déjà, la Conférence des recteurs évaluait à 620 millions le sous-financement des universités québécoises par rapport à celles du reste du Canada.

Ces chiffres sont maintenant contredits par une étude qui affirme que les universités québécoises reçoivent plus que les autres, par étudiant. C'est vrai... mais seulement si on inclut les fonds de recherche. En effet, les chercheurs québécois reçoivent plus, en moyenne. Mais cet argent est reçu pour des programmes de recherche, pas pour chauffer les immeubles ou entretenir les laboratoires. L'ancien recteur de l'Université de Montréal Robert Lacroix souligne même que la performance en recherche des professeurs entraîne des coûts supplémentaires pour les universités.

■■■

On comprend bien le problème du gouvernement Marois. Il est mathématique. Le gel des droits est maintenu; les améliorations substantielles annoncées pour compenser la hausse (annulée) des droits sont maintenues; l'État québécois n'a pas les moyens d'augmenter les versements aux universités... Mieux vaut décréter qu'elles ont assez d'argent!

Alors même si on nous assure que le gouvernement est prêt à «écouter l'ensemble des scénarios», les dés sont pipés. Ce sommet ne sera rien d'autre qu'un procès des recteurs.

Oh, remarquez bien, on ne fermera pas d'universités. On aura seulement mis les grandes universités francophones d'Amérique dans une position de moins en moins concurrentielle.

Pour leur donner moins d'argent, il faudra commencer par les dénigrer. Ensuite, on institutionnalisera joyeusement le sous-financement qu'on aura nié. Comme si, au Québec, on devait se contenter de moins. Comme si la relative médiocrité qui en découlera était sans conséquence pour notre société.

Le nationalisme devrait pourtant animer la volonté de faire ici, en français, de la science et de l'enseignement supérieur qui demeurent de la plus haute qualité. Cela devrait être notre obsession.

Au lieu de ça, pour ne pas hausser les droits de scolarité, on accusera les universités.

Triste spectacle en perspective.

Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca



ACTUALITÉS

Deux cadets atteints d'un cancer rare après un séjour à Bagotville

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — **Un cancer rare a été diagnostiqué chez deux jeunes cadets dans les mois qui ont suivi leur séjour, à l'été 2010, à la base militaire de Bagotville, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, a appris *La Presse*. Après avoir fait enquête, les autorités militaires ont conclu qu'il s'agissait d'une simple coïncidence.**



PHOTO JEANNOT LÉVESQUE, ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Le camp des cadets de l'air de la base militaire de Bagotville, photographié en juin dernier.

C'est ce que révèle une note d'information datée de juin dernier, adressée au ministre de la Défense, Peter Mackay, par l'ancien chef d'État-major, Walter Natynczyk, et obtenue en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Cette note indique que lorsqu'ils ont appris la nouvelle, les services de santé des Forces armées canadiennes ont pris contact avec les familles des 75 cadets qui avaient assisté au même cours de survie que les jeunes touchés, afin de s'enquérir de leur état de santé. Aucun autre cas n'a été signalé. Ils ont parallèlement mené des analyses pour déterminer si certains facteurs, comme une infection virale, auraient pu être à l'origine de la maladie.

Ces démarches leur ont permis de déterminer que « tous deux faisaient partie d'un groupe de 12 cadets qui avaient partagé la même tente à Bagotville et qui avaient souffert [d'une maladie non divulguée] vers la fin de leur séjour ».

L'enquête n'a cependant pas permis d'établir une cause précise de la maladie. « Aucune preuve n'a été trouvée indiquant qu'un agent infectieux ait été impliqué. D'où le fait que, deux cadets de la même région [information censurée], qui ont suivi le même cours [et] qui vivaient dans les mêmes baraquements, aient été atteints de la même maladie est une coïncidence », peut-on lire dans la note d'information adressée au ministre Mackay.

Leucémie

Évoquant la Loi sur la protection des renseignements personnels, le service des communications de la Défense nationale a refusé de divulguer l'âge, le lieu de résidence et le nom des personnes impliquées, de même que la nature de la maladie dont les 12 cadets ont souffert à la fin de leur séjour. « D'autant plus qu'il s'agit de mineurs et que le consentement des parents serait nécessaire », a fait valoir la major Sonia Nadeau, responsable des affaires publiques.

La relationniste a néanmoins confirmé de quel type de cancer les deux jeunes ont été atteints. « Deux cadets qui ont participé en 2010 à un cours de survie élémentaire au Centre d'instruction d'été des cadets de l'air (CIEC de Bagotville) ont été diagnostiqués d'un type de cancer connu sous le nom de lymphome ou leucémie de Burkitt », a-t-elle indiqué.

Le lymphome de Burkitt peut être lié à une infection virale préalable, notamment par le virus d'Epstein-Barr, lui-même lié à la mononucléose infectieuse. En Afrique, où il est particulièrement répandu, il est aussi associé au paludisme. Cependant, en Occident, « dans la majorité des cas, aucun lien n'a été établi avec des infections virales », affirme la major Nadeau.

« Aucune preuve »

Quoi qu'il en soit, la porte-parole militaire a répété qu'« aucune preuve n'a été trouvée qu'un agent infectieux en était la cause ». Elle a précisé que l'enquête avait été menée conjointement avec les agences de la santé publique du Québec, de l'Ontario et du Canada, de même qu'avec le Laboratoire national de microbiologie, situé à Winnipeg.

Les deux mineurs atteints du cancer seraient toujours membres de leur escadron de cadets respectif.

Le Centre d'instruction d'été des cadets de Bagotville a commencé ses activités en 1969. L'été dernier, il a accueilli 1409 cadets et 291 membres du personnel, civils et militaires. Les cours offerts incluent des cours de survie, de musique, d'instruction générale et d'aviation.

— Avec William Leclerc

AMÉNAGEMENT DU SITE GLEN

Vives inquiétudes chez les citoyens du secteur

DAPHNÉ CAMERON

L'aménagement du site Glen, où est actuellement construit le futur Centre universitaire de santé McGill (CUSM), provoque de vives inquiétudes chez les résidants du secteur. Travaux majeurs sur l'échangeur Turcot, jardin thérapeutique d'enfant à proximité de l'infrastructure routière, piste cyclable dangereuse, accès au métro, hausse du trafic; les préoccupations des citoyens sont nombreuses.

Environ 150 citoyens ont participé à une séance d'information publique hier pendant laquelle la direction de l'établissement de santé, le constructeur SNC-Lavalin, la Ville de Montréal et le ministère des Transports ont présenté les travaux à venir.

D'ici 2015, une portion du boulevard Décarie passera de trois à cinq voies. Le pont Saint-Jacques, dans l'échangeur Turcot, sera par ailleurs reconstruit entre l'automne 2013 et l'hiver 2015. Des fermetures auront lieu sur des tronçons, bretelles et sorties de l'autoroute 15 et 720. Les rues Saint-Jacques, Saint-Rémi et Pullman seront aussi reconfigurées autour de l'hôpital.

Les travaux n'ont pas commencé, mais déjà les citoyens sont irrités.

Les travaux n'ont pas commencé, mais déjà les citoyens sont irrités. « Depuis le début des travaux de construction (du CUSM), les gens empruntent les petites rues de notre quartier comme raccourcis pour éviter les embouteillages. C'est l'enfer. Ils vont vite et ne respectent pas le fait qu'on a des enfants », a déclaré Sharon Sweeney, résidante du quartier Saint-Raymond.

Le CUSM est par ailleurs en pourparlers avec la Société de transport de Montréal et le ministère des Transports pour obtenir un deuxième tunnel d'accès vers le futur grand hôpital. La station Vendôme est l'une des plus fréquentées de la métropole. Le coût de ce projet n'a pas encore été révélé et ne fait pas partie de l'enveloppe initiale de 2,355 milliards.



La magie d'Alphée



RIMA ELKOURI
CHRONIQUE

Comme tous ceux qui ont déjà eu le bonheur de voir le film *Alphée des étoiles*, j'ai craqué pour cette petite fille. Son sourire espiègle, son univers poétique, sa façon de sautiller entre les obstacles… Et surtout, cette leçon de vie qu'elle nous donne en éclatant de rire.

Le très beau film d'Hugo Latulippe – dont RDI nous présente une version écourtée demain à 20 h (*) – nous plonge dans l'univers de sa fille, atteinte d'une maladie génétique très rare pour laquelle il n'existe aucun remède connu (le syndrome de Smith-Lemli-Opitz, qui ralentit le développement neurologique et musculaire).

À l'approche de ses 5 ans, les parents d'Alphée ont du mal à l'imaginer dans une cour d'école. Ils ont l'impression que leur fille est prisonnière d'un corps qui ne répond pas encore bien aux commandes. À Montréal, on leur suggère de placer Alphée dans une école spécialisée. Ils ont la forte intuition que ce n'est pas la chose à faire. Ils décident de reporter son entrée scolaire et de s'exiler un an dans les montagnes suisses, dans le village natal de la maman d'Alphée, la militante Laure Waridel.

Là, dans un décor à couper le souffle, Alphée, son grand frère Colin et leurs parents se retrouvent « emmitouflés en dehors du temps », comme le raconte joliment Hugo Latulippe, dans ce film écrit comme une lettre d'amour à sa fille. La famille fait le pari de ralentir pour mieux revenir. Alphée fréquente la prématernelle du village. Devant cette enfant qui ne cadre dans aucune petite case, la maîtresse est d'abord sceptique. Puis, comme nous tous, elle succombe à son charme. Elle dira plus tard à ses parents : « Je ne sais pas comment dire ça avec précision, mais si j'avais su à l'avance ce qu'Alphée apporterait à cette classe, j'aurais au contraire souhaité qu'elle soit là. Il me semble qu'Alphée a quelque chose qui manque à notre monde. »

Dans ce nouveau monde, il y a aussi des choses fantastiques, qu'on n'aurait jamais découvertes autrement.

Même si le film évoque ce temps où la vie d'Alphée ne tenait qu'à un fil et où sa maman devait déposer son lait au fond de sa bouche à la seringue afin qu'elle puisse vivre, il évite le piège de l'apitoiement. Il ne s'agit pas de nous raconter les problèmes d'Alphée ou ses défis d'intégration. Il ne s'agit surtout pas de susciter la pitié. « Les problèmes de la différence et des défis du quotidien, on les connaît déjà. Ce n'est pas nécessaire de les montrer dans un film. Ce qu'on connaît moins, ce qu'on met moins en valeur, c'est toute la beauté, je dirais même la magie qu'il y a pour nous avec Alphée », me dit Laure Waridel, qui a profité de ce séjour en Suisse pour retourner à l'université – elle prépare un doctorat sur l'émergence d'une économie écologique et sociale.



PHOTO FOURNIE PAR L'ONF

Hugo Latulippe et sa fille, Alphée, dans un passage du film *Alphée des étoiles*.

Beauté et magie

Beauté, magie… Voilà des mots que l'on n'associe pas d'emblée à l'enfant handicapé. Trop souvent, il est vu comme un poids. Quant à ses parents, ils sont vus comme des gens que l'on doit prendre en pitié, ce qui ne fait qu'ajouter un poids de plus sur leurs épaules. Et pourtant… « Chaque enfant est différent, souligne Laure Waridel. Mais pour avoir parlé à d'autres parents qui ont des enfants avec des défis différents, que ce soit la trisomie ou autre chose, il y a toujours de ces moments magiques… En ne les nommant pas, en n'en parlant pas assez collectivement sur la place publique, on a tendance à présenter l'arrivée d'un enfant handicapé dans une vie comme étant un drame. »

Laure Waridel a elle-même vécu cette situation comme un drame, au départ. Elle avait l'impression que c'était l'une des pires choses qui puissent arriver à sa famille. Bien sûr qu'avoir un enfant comme Alphée est un choc, dit-elle. « Mais ce n'est pas la fin du monde. C'est vraiment le début d'un nouveau monde. C'est comme ça que j'ai appris à l'apprivoiser. » Dans ce nouveau monde, il y a aussi des choses fantastiques, qu'on n'aurait jamais découvertes autrement.

C'est ce qu'on se dit aussi en plongeant dans l'univers lumineux d'*Alphée des étoiles*. La beauté de ce film qui fait l'éloge de la différence, c'est de nous rappeler que, quoi qu'on en dise, toutes les Alphées de ce monde ne sont pas un poids pour la société. Toutes les Alphées de ce monde sont une richesse.

(*) Pour ceux qui peuvent aller au cinéma, je précise que la version intégrale de 82 minutes d'*Alphée des étoiles* est encore à l'affiche au cinéma Beaubien. Un film deux fois plus long, mais sans aucune longueur, qui mérite le détour.

SERVICE FORD

CEUX QUI INSTALLENT VOS PNEUS D'HIVER SONT AUSSI IMPORTANTS QUE VOS PNEUS D'HIVER.

Les techniciens Ford ne sont pas des mécaniciens ordinaires. Ils ont été formés par Ford et connaissent votre Ford mieux que quiconque, spécialement lorsqu'il s'agit de pneus d'hiver. Ils vous aideront à trouver les pneus qui conviennent le mieux à votre véhicule, selon l'année, le modèle, le poids et le type de transmission. Cet hiver, ne confiez pas l'installation de vos pneus d'hiver à n'importe qui.

FAITES CONFIANCE AUX EXPERTS QUI CONNAISSENT LE MIEUX VOTRE VÉHICULE FORD.



PNEUS D'HIVER

Une gamme complète de pneus de toutes les marques nationales et les connaissances d'experts pour vous aider à faire le meilleur choix.

PERSONNE NE VEND DE PNEUS À MEILLEUR PRIX††!

JUSQU'À 100 $ en remises postales des fabricants de pneus‡‡
Consultez votre conseiller technique pour plus de détails



Jantes en acier ou en aluminium

À PARTIR DE 49,99 $ CHACUNE

En plus d'un service pratique d'entreposage de pneus chez les concessionnaires participants[1].

PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT®

Les plaquettes et segments de freins Motorcraft® d'origine sont conçus pour s'ajuster parfaitement à votre véhicule Ford. De plus, puisqu'ils sont couverts par la Protection Ford▲, ce pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à en acheter.

COMPREND :

- Remplacement des plaquettes ou des segments de freins avant ou arrière**
- Entretien des étriers, des bagues et des coulisseaux
- Inspection des disques, du circuit hydraulique et du liquide de frein

À PARTIR DE 149,99 $** installation comprise

Informez-vous à propos de notre ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER

Vous serez prêt à faire face à l'hiver avec une sélection de grandes marques de pneus ainsi que des jantes et un système de surveillance de la pression des pneus conçu par Ford pour votre Ford.

Pour obtenir plus de détails et d'offres, rendez-vous chez votre concessionnaire Ford ou consultez ford.ca.

Allons plus loin

Toutes les offres se terminent le 15 décembre 2012. Les offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Offre en vigueur chez les concessionnaires participants seulement. [1] La durée de l'entreposage est à la seule discrétion du concessionnaire, jusqu'à concurrence d'un an. †† Pour pouvoir profiter du prix annoncé par un concurrent : (i) les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant; (ii) le client doit présenter l'annonce du concurrent (comportant le prix inférieur), laquelle doit avoir été imprimée dans les 30 jours précédant le solde; et (iii) les pneus achetés doivent présenter les mêmes caractéristiques (marque, flancs, indices de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concurrent. Offre valable uniquement chez les concessionnaires Ford participants. Cette offre s'applique au coût des pneus seulement et ne comprend pas les frais de main-d'œuvre, de montage, d'équilibrage, et les taxes applicables. Cette offre ne s'applique pas aux prix annoncés à l'extérieur du Canada, dans des annonces sur eBay, par des grossistes de pneus et des détaillants de pneus en ligne, ni aux soldes de fermeture, commandes spéciales, produits retirés du marché et offres de liquidation. Cette offre, d'une durée limitée, peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. ▲ La Protection Ford n'est offerte que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft®, Ford ou approuvée par Ford résultant d'un vice de matériau ou de fabrication, d'usure ou de corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d'œuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première éventualité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. ** Les plaquettes ou segments de freins de secours sont exclus. L'usinage ou le remplacement des disques et tambours peut être effectué moyennant des frais supplémentaires. ‡‡ Les remises offertes sont des remises postales des fabricants de pneus. Ces remises s'appliquent à des pneus sélectionnés des marques Hankook, Continental (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), General Tire (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), Goodyear, Dunlop, Pirelli, Yokohama, Bridgestone (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), Firestone (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), Michelin, et Toyo. Les offres s'appliquent aux ensembles de 4 pneus admissibles, achetés et installés dans les établissements participants durant les périodes de promotion respectives pour chaque marque de pneus. Cette offre se limite au coût des pneus et exclut la main-d'œuvre, les corps de valve, l'installation, l'équilibrage, l'élimination et les taxes applicables. Le montant des remises ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'échéance (s'étalant entre le 20 novembre et le 31 décembre 2012) varient selon le fabricant de pneus. Il incombe au client de soumettre par la poste, au fabricant de pneus concerné, les formulaires et la preuve d'achat exigés dans une enveloppe suffisamment affranchie avant la date limite établie pour l'offre de remise. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails et les formulaires de demande. © Ford du Canada Limitée 2012. Tous droits réservés.

ACTUALITÉS

MEURTRE DE RAYMOND ELLIS

Le procureur de la Couronne devant le comité de discipline

DAVID SANTERRE

Le procès catastrophique des cinq accusés du meurtre de Raymond Ellis continue de donner des cauchemars à ses principaux acteurs. Cette fois, c'est Me Louis Bouthillier, un des procureurs les plus respectés de la province, qui se retrouve devant le comité de discipline du Barreau pour avoir « tenté d'induire le tribunal en erreur ».



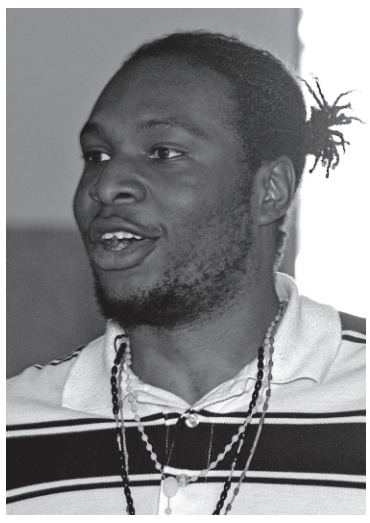


PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE

John Tshiamala, à gauche, et McLee Charles font partie des cinq individus accusés du meurtre de Raymond Ellis.

Me Bouthillier représentait le ministère public dans ce procès. John Tshiamala, McLee Charles, Ernso Theobrun, Evens Belleville et Cleveland Alexander-Scott sont accusés d'avoir tué Raymond Ellis au bar Aria en 2005.

Les accusés seraient proches de gangs d'allégeance bleue et auraient pris Ellis, un jeune sans histoire, pour un rival rouge. Ils lui auraient sauté dessus à pieds joints et l'auraient même poignardé.

Les cinq ont eu leur procès à l'automne 2008.

Lors du témoignage de Wilkerno Dragon, un petit truand qui aurait été témoin du meurtre, mais qui a changé sa version des faits au procès, Me Bouthillier a notamment présenté au jury une lettre qui aurait pu démontrer que le témoin avait été acheté par les accusés, sans que soit débattue l'admissibilité de celle-ci.

Puis Me Bouthillier a demandé la suspension du procès pour quelques jours au motif qu'il voulait préparer l'interrogatoire de Dragon. Or, il comptait plutôt envoyer des agents doubles à la prison où était détenu Dragon pour lui soutirer des aveux sur les raisons de son changement de cap.

Quand le vrai motif de la suspension a été révélé, les avocats de la défense se sont déchaînés. Ils ont accusé Me Bouthillier d'avoir menti pour obtenir une suspension. La juge de la Cour supérieure Sophie Bourque leur a donné raison.

« Demi-vérité »

Me Bouthillier a rétorqué qu'il avait agi pour protéger la vie des agents doubles. Il a martelé qu'il n'avait pas menti, qu'il s'agissait plutôt d'une « demi-vérité » puisque l'enquête des agents doubles devait effectivement lui servir à préparer son interrogatoire.

Mais la juge a estimé l'inconduite si grave qu'elle a décrété l'arrêt complet du procès et libéré les cinq accusés. Un an plus tard, la Cour d'appel a ordonné la tenue d'un nouveau procès, avec un nouveau procureur, ce qu'a entériné la Cour suprême du Canada.

Mais entre-temps, une plainte a été portée contre Me Bouthillier au syndic du Barreau du Québec. Après enquête, ce dernier vient de signifier à Me Bouthillier que la plainte a été retenue et qu'il devra être jugé par ses pairs.

« Aucune date d'audition n'a encore été fixée, mais il y aura appel du rôle en décembre et cela devrait se faire à ce moment. Les détails quant aux motifs des accusations seront précisés après comparution », a expliqué la porte-parole du Barreau, Martine Meilleur.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales a refusé de commenter l'affaire puisqu'elle est devant les tribunaux.

La juge Bourque ne présidera pas le nouveau procès

CHRISTIANE DESJARDINS

La juge Sophie Bourque, qui a mis fin au procès de cinq hommes accusés du meurtre de Raymond Ellis, en 2009, ne présidera pas le second procès ordonné par la Cour d'appel.

La juge se retire du dossier pour des raisons familiales. La Couronne, qui avait des réserves sur le fait que la juge Bourque préside le nouveau procès, a retiré sa requête en récusation, lundi.

Le ministère public est maintenant représenté par Me Alexandre Dalmeau et Me David Simon.

En janvier 2009, après deux mois de procès, la juge a décrété un arrêt définitif du processus judiciaire, parce qu'elle déplorait la méthode que le procureur de la Couronne Louis Bouthillier avait utilisée dans le but de démontrer qu'un témoin se parjurait. Les cinq accusés étaient sortis libres.

Une surprise

En mars 2011, la Cour d'appel a ordonné la tenue d'un autre procès, avec un nouveau procureur. La Cour d'appel était cependant restée muette sur le choix du juge. C'est la juge Bourque qui a finalement été désignée, ce qui a causé une certaine surprise.

La juge Bourque était bien au courant du dossier Ellis. Elle a présidé le premier procès lié à cette affaire, qui s'est tenu au Tribunal de la jeunesse en 2008 – un accusé avait 17 ans.

La même année, une fois ce procès terminé, elle a pris la barre du procès des cinq autres accusés au Centre des services judiciaires Gouin, jusqu'à sa fin abrupte en janvier 2009.

Le ministère public est maintenant représenté par Me Alexandre Dalmeau et Me David Simon. La juge Bourque entendra une dernière requête la semaine prochaine avant de céder sa place. Son successeur n'était pas connu, lundi.

Transports Canada – Rappel No 2012-234

Avis de rappel de sécurité volontaire de BFGoodrich / Uniroyal

Cet avis est publié conformément aux exigences de la *Loi sur la sécurité automobile* (Canada).

BFGoodrich® et Uniroyal® ont décidé qu'un défaut relié à la sécurité automobile existe dans certains pneus de remplacement de marque BFGoodrich® et Uniroyal®, et ils font l'objet d'un rappel de sécurité volontaire au Canada. Ces pneus sont généralement utilisés sur des camions légers commerciaux et des fourgonnettes de grande taille.

Il se peut qu'un de ces pneus faisant l'objet du rappel subisse une perte de bande de roulement et/ou une fuite d'air rapide résultant d'une séparation entre la ceinture d'acier et la bande de roulement. Cette condition peut accroître les risques d'accident routier.

DESCRIPTION DU PNEU	INFORMATION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
LT235/85 R16 120Q LRE BFGoodrich Commercial T/A A/S	Séquence BF0R JD11, Périodes de production 1310 à 2912
LT245/75 R16 120Q LRE BFGoodrich Commercial T/A A/S	Séquence BE11 JD11, Périodes de production 1310 à 0312 Séquence BF11 JD11, Périodes de production 1311 à 5211
LT235/85 R16 120Q LRE Uniroyal Laredo HD/H	Séquence BF0R JDUU, Périodes de production 1310 à 2912
LT245/75 R16 120Q LRE Uniroyal Laredo HD/H	Séquence BE11 JDUU, Périodes de production 1310 à 0312 Séquence BF11 JDUU, Périodes de production 1311 à 5211

* L'information du ministère des Transports est moulée dans le flanc de chaque pneu.

Les détaillants autorisés remplaceront les pneus affectés par un produit similaire sans frais pour le propriétaire. Pour plus d'information, consultez les sites www.pneusbfgoodrich.ca/rappelvolontaire ou http://www.fr.uniroyal.ca/rappelvolontaire ou appelez le Service aux consommateurs de BFGoodrich/Uniroyal au numéro 1-888-863-7777.



LA SOCIÉTÉ AMIS POUR TOI INC. a besoin de vous !

S.V.P. Adressez-vos dons à :
La Société Amis pour Toi inc.
10908, av.Bellevois
Montréal-Nord (Québec)
H1H 3C9

Tél.: 514 322-0307
Fax: 514 329 0405

À nos jeunes sans familles et vulnérables, nous tentons de leur offrir un quoitidien semblable au votre, au nôtre.

Pouvez-vous nous aider à réussir ?

Merci d'avance !

Un reçu pour fins d'impôt est disponible.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov.: _____

Code postal: _____ Tél.: _____

Gardez aussi le contrôle de votre budget.

ACURA

LE TOUT NOUVEAU RDX 2013



CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE

TOIT OUVRANT ÉLECTRIQUE
CAMÉRA ARRIÈRE MULTIANGLE AVEC AFFICHAGE DES INDICATIONS†
ROUES DE 18 PO EN ALLIAGE D'ALUMINIUM
PHARES À DÉCHARGE À HAUTE INTENSITÉ (DHI)

PAIEMENT MENSUEL LOCATION 48 MOIS 498$* | COMPTANT REQUIS 2500$



NOUVEAU SYSTÈME À ROUAGE INTÉGRAL AWD** POUR UN CONTRÔLE EN CONFIANCE



NOUVEAU MOTEUR V6 DE 273 CH AVEC DÉSACTIVATION DES CYLINDRES POUR DES PERFORMANCES ACCRUES



NOUVEAU TRANSMISSION AUTOMATIQUE À 6 RAPPORTS POUR UNE MEILLEURE ÉCONOMIE D'ESSENCE††

TOP SAFETY PICK 2012▲ INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY

ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey, Laval 450 682-4050
ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux 514 696-7777
ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie, Blainville 450 435-4455
ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau, Brossard 450 659-1616
LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O., Montréal 514 340-1344
ACURA MÉTROPOLITAIN 5625, boul. Métropolitain, Saint-Léonard 514 362-2872

L'acheteur avisé lit les petits caractères : *Offre d'une durée limitée du 1er novembre au 30 novembre 2012 applicable à la location pour usage personnel seulement des modèles neufs Acura RDX 2013 (TB4H3DJN) par le biais de Services Financiers Acura sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 498 $ moyennant un acompte initial de 2 500 $ ou un échange équivalent. Le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les frais de transport, de préparation ainsi que la taxe sur le climatiseur sont inclus. Les taxes, frais d'immatriculation et d'assurance sont en sus. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 80 000 km pour 48 mois au taux de 0,15 $/ km. Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Offres valides pour les résidents du Québec seulement chez les concessionnaires participants Acura du Québec. Certaines conditions s'appliquent. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails. © 2012 Acura, une division de Honda Canada. †Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence en marche arrière. ††Consommation de carburant du RDX 2013 de 10,7 l/100 km en ville et de 7,3 l/100 km sur l'autoroute. Selon les cotes de consommation de carburant ÉnerGuide 2012 publiées par Ressources naturelles Canada. Méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. La consommation réelle peut varier en fonction des conditions de conduite et d'autres facteurs– à utiliser à des fins de comparaison seulement. ▲La toute nouvelle ILX 2013, ainsi que le RDX 2013 ont obtenu la cote PREMIER CHOIX SÉCURITÉ 2012 de l'IIHS ainsi que la cote la plus élevée (BIEN) dans les quatre catégories d'essai évaluées par l'IIHS, y compris le test exigeant de solidité du toit.

acuraquebec.ca

Coupables de s'en être pris à deux innocents

Deux individus ont tabassé un homme et tiré sur un autre

CHRISTIANE DESJARDINS

Dans la nuit du 4 mars 2011, un homme a été tabassé sans raison dans un bar. Peu de temps après, un automobiliste s'est fait tirer dessus pendant qu'il était immobilisé à un feu rouge. Les trois hommes accusés dans la foulée de cette affaire sont tous coupables, mais pas de la même façon, a décrété hier la juge Hélène Morin.

Le procureur de la Couronne Martin Joly cherchait à faire reconnaître David Mervilus, 20 ans, Raynald Richard, 29 ans, et Russel Similome, 25 ans, coupables des mêmes accusations, au motif qu'ils étaient ensemble cette nuit-là et qu'il s'agissait d'une aventure commune. Mais la preuve n'a pas convaincu la juge Morin. « Il se peut bien que la nuit du 4 mars, les accusés et un autre [qui a été jugé comme mineur] avaient l'intention commune de se livrer à des attaques sur de purs étrangers et qu'ils étaient pour s'entraider d'une façon ou de l'autre », a signalé la juge. Mais elle a ajouté qu'elle n'avait pas la preuve qu'au moment de passer à l'acte, les accusés « avaient la même fin en tête ».

Les accusés sont connus de la police comme des membres des Blood Mafia Family, d'allégeance rouge.

Au bout du compte, la juge a conclu que Mervilus était l'auteur principal de l'agression dans le bar Trix contre un étudiant de 25 ans, et que Raynald Richard était celui qui avait tiré sur un automobiliste, boulevard Pie-IX. La victime s'est calée dans son siège lorsqu'elle a vu une arme pointée en sa direction. Cet heureux réflexe a fait en sorte que la balle s'est logée dans un bras plutôt que dans un organe vital.

Le troisième accusé, Russel Similome, n'a pour sa part été déclaré coupable que de l'accusation de s'être trouvé dans une voiture où il y avait une arme. Détenu depuis deux ans et demi, il été condamné à une journée de prison, hier. Les plaidoiries sur la peine à imposer aux deux autres accusés se tiendront le 19 novembre.

Les accusés sont connus de la police comme des membres des Blood Mafia Family, d'allégeance rouge. Les victimes, qui n'avaient aucun lien avec un gang, portaient apparemment des vêtements bleus, couleur attribuée au clan ennemi.

Une maison de Paolo Catania grevée d'une hypothèque légale

L'Agence du revenu du Québec s'assure d'être payée

FRANCIS VAILLES

L'Agence du revenu du Québec a grevé la luxueuse maison de Paolo Catania, à Outremont, d'une hypothèque légale de 1,56 million de dollars. L'hypothèque a été enregistrée le 9 novembre sur la propriété de la rue McCulloch.

L'acte inscrit au registre foncier ne précise pas la nature des réclamations fiscales à l'endroit de M. Catania. Règle générale, le fisc agit ainsi pour s'assurer que le contribuable rembourse une dette fiscale en litige. En cas de vente de la maison, l'hypothèque du fisc et celle de la banque seraient remboursées à même les fruits de la transaction.

Rappelons que Paolo Catania a été arrêté en mai dernier pour une histoire de fraude et de complot avec des personnes proches de l'administration Tremblay, soit Frank Zampino, Bernard Trépanier et Martial Fillion. De plus, l'entreprise de l'homme d'affaires, Construction F. Catania, a fait l'objet de perquisitions de Revenu Québec.

La maison d'Outremont a une valeur foncière de 2,52 millions. En avril 2009, M. Catania a cédé la moitié de la propriété à sa conjointe pour 1$. Le couple avait acquis la propriété en 2004 pour la somme de 1,85 million.

En cas de vente de la maison, l'hypothèque du fisc et celle de la banque seraient remboursées à même les fruits de la transaction.

Selon le registre foncier, le fisc n'a pas grevé la maison de campagne de Paolo Catania, à Piedmont, près du mont Olympia.

Le seul compte bancaire qui vous offre 1 500 milles de récompense AIR MILES

De quoi vous offrir un vol de courte distance[1]

Ouvrez un nouveau **compte bancaire AIR MILES**[MD†] de BMO et obtenez 1 500 milles de récompense AIR MILES[2] en prime. **De plus, vous pourriez accumuler jusqu'à 1 500 milles supplémentaires chaque année[3].**

Renseignez-vous à **bmo.com/1500AM/fr**

/BMOCommunaute

AIR MILES[MD†] Des voyages et bien davantage

BMO[MD] Banque de Montréal

Ça a du sens. Profitez.[MD]

[1] Sous réserve de modifications. Le nombre de milles de récompense exigés pour les vols est établi selon les horaires de basse et de haute saison du Programme de récompense AIR MILES. Par exemple: Basse saison — du 8 janv. au 28 févr., du 1er avril au 31 mai et du 16 sept. au 15 déc. Haute saison — du 1er au 31 mars, du 1er juin au 15 sept. et du 16 déc. au 7 janv. Le nombre de milles de récompense requis est déterminé selon la date de départ. Le nombre de milles de récompense indiqué s'applique pour un vol aller-retour. Toutes les récompenses sont offertes sous réserve des modalités du Programme de récompense AIR MILES et peuvent être modifiées de temps à autre ou supprimées sans préavis. Certaines restrictions s'appliquent. Les quantités peuvent être limitées. Pour obtenir des billets d'avion, vous devez accumuler suffisamment de milles de récompense AIR MILES dans votre solde Rêves. Les adhérents doivent payer les taxes, les suppléments de carburant et les autres frais applicables aux voyages par avion obtenus en échange de milles de récompense AIR MILES. Pour les récompenses liées aux voyages, il est possible que les réservations doivent être faites au moins deux jours à l'avance et qu'elles soient assujetties à la disponibilité auprès des fournisseurs participants. D'autres options de vols peuvent être offertes moyennant des milles de récompense additionnels. Consultez les modalités du Programme de récompense AIR MILES à airmiles.ca pour en savoir plus ou communiquez avec le Service à la clientèle d'AIR MILES au 1-888-AIR-MILES (1-888-247-6453). [2] L'offre de prime de 1 500 milles de récompense AIR MILES est en vigueur du 24 octobre 2012 au 30 novembre 2012, et n'est valable que pour les nouveaux comptes. Le terme « nouveau compte » ou « nouveau programme de services bancaires » désigne un compte bancaire de BMO ou un programme de services bancaires de BMO ouvert au nom d'un client qui n'a aucun autre compte de BMO ou programme de services bancaires de BMO depuis le 1er août 2012. La prime est versée après: 1) l'établissement d'un crédit préautorisé (dépôt direct) dans un nouveau Compte admissible ou 2) l'établissement d'un prélèvement automatique (règlement de factures) dans un nouveau Compte admissible combiné au dépôt d'au moins 1 500$ CA dans un nouveau Compte admissible. Par « Compte admissible », on entend notamment un compte de chèques principal ou un compte d'épargne à taux Avantageux établi en tant que compte principal du programme. Le compte principal est le compte que vous avez désigné pour payer les frais bancaires (frais de programme mensuels, frais de transaction, etc.). Les transactions obligatoires, soit: 1) un dépôt fait par suite de l'établissement d'un crédit préautorisé ou 2) le dépôt de 1 500$ combiné à un retrait fait par suite de l'établissement d'un prélèvement automatique, doivent être inscrites à votre nouveau compte admissible au plus tard le 31 décembre 2012. Limite d'une prime par compte. Les milles de récompense en prime seront versés dans votre compte d'adhérent AIR MILES au plus tard le 15 février 2013. [3] Voici d'autres façons d'obtenir des milles de récompense AIR MILES supplémentaires dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES de BMO: Des milles de récompense AIR MILES sont accordés pour les achats par carte de débit (moins les remboursements) portés à votre compte de chèques principal lié au programme de services bancaires courants AIR MILES de BMO. Le nombre de milles de récompense accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille de récompense n'est attribuée. Un mille de récompense AIR MILES est accordé par tranche de 30$ d'achats réglés avec votre carte de débit, jusqu'à concurrence de 50 milles de récompense AIR MILES par mois, soit 600 milles de récompense AIR MILES par année. Des milles de récompense AIR MILES peuvent être accordés si vous maintenez en tout temps un solde mensuel minimal de 3 000$ dans votre compte de chèques principal désigné comme compte principal dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES de BMO. Le compte principal est le compte que vous avez désigné pour payer les frais bancaires (frais de programme mensuels, frais de transaction, etc.). Un maximum de 50 milles de récompense AIR MILES par mois, jusqu'à concurrence de 600 milles de récompense AIR MILES par année, peuvent être accordés dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES de BMO si vous maintenez un solde mensuel minimal de 3 000$. Un maximum de 25 milles de récompense AIR MILES par mois, jusqu'à concurrence d'une prime de 300 milles de récompense AIR MILES par année, peuvent être accordés si vous êtes titulaire d'une carte MasterCard BMO AIR MILES World. [MD] Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. [MD†/MC†] Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et par la Banque de Montréal.

POLITIQUE

Jim Flaherty Mise à jour des projections économiques et financières

Le retour à l'équilibre est reporté d'un an

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — **Pour la troisième fois consécutive, le ministre des Finances, Jim Flaherty, reporte d'un an le retour à l'équilibre budgétaire à cause de la fragilité de l'économie mondiale.**



PHOTO ANDREW VAUGHAN, LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Finances Jim Flaherty a soutenu hier que la crise de la dette souveraine en Europe et l'impasse budgétaire aux États-Unis le forcent à revoir ses objectifs en matière d'équilibre budgétaire.

Jim Flaherty vise maintenant l'exercice financier 2016-2017 pour éliminer le déficit, plutôt que 2014-2015, comme il l'avait promis en campagne électorale l'an dernier, ou 2015-2016, comme il l'avait indiqué dans le budget déposé en mars à la Chambre des communes. Cette année, le déficit devrait s'élever à 26 milliards de dollars, soit 5 milliards de plus que prévu il y a huit mois seulement.

Dans une mise à jour des projections économiques et financières, hier à Fredericton, le ministre des Finances a soutenu que la crise de la dette souveraine en Europe et l'impasse budgétaire aux États-Unis le forcent à revoir ses objectifs.

En moyenne, Ottawa prévoit maintenant engranger 7,2 milliards de dollars de moins par année pendant les cinq prochaines années, en grande partie à cause de la chute des prix des matières premières.

« Même si l'économie du Canada poursuit sa croissance, nous ne sommes pas à l'abri des conséquences de l'incertitude économique qui règne à l'étranger et des difficultés économiques auxquelles certains de nos principaux partenaires commerciaux sont confrontés. Les faiblesses qui se manifestent ailleurs dans le monde et que nous ne contrôlons pas ont de lourdes conséquences pour le Canada, car elles ont des répercussions sur notre économie et sur nos projections budgétaires », a affirmé M. Flaherty dans un discours devant la Chambre de commerce de Fredericton.

Selon ses calculs, la dette accumulée devrait atteindre 636,2 milliards de dollars en 2015-2016, dernier exercice financier déficitaire, comparativement à 457 milliards en 2007-2008.

Dans l'embarras

En ratant ainsi ses cibles budgétaires, le ministre Flaherty met le gouvernement Harper dans l'embarras. En effet, plusieurs promesses des conservateurs lors de la dernière campagne électorale, notamment le fractionnement du revenu pour les couples qui ont un enfant de moins de 18 ans ou l'augmentation de la limite de la contribution annuelle à un CELI, sont conditionnelles à l'élimination du déficit. Or, Jim Flaherty ne croit pas être en mesure d'éliminer ce boulet financier avant les prochaines élections.

Le ministre a indiqué qu'il veut limiter les dépenses du gouvernement fédéral au cours des prochaines années afin de mettre fin à l'encre rouge qui coule à Ottawa depuis la crise économique mondiale de 2008.

Il a aussi souligné de nouveau que le Canada continue de bien se tirer d'affaire sur le plan de la croissance économique, malgré l'incertitude qui plane sur l'économie mondiale.

À titre d'exemple, il a rappelé que le Canada a devancé depuis tous les pays du G7 sur le plan de la création d'emplois. Dans ses projections, M. Flaherty a incorporé un coussin de trois milliards de dollars afin de parer aux imprévus. Si ce coussin financier n'est pas utilisé, il permettrait d'atteindre l'équilibre budgétaire plus rapidement.

L'opposition critique Flaherty

Les partis de l'opposition ont dénoncé les nouvelles projections et la décision du ministre Flaherty de présenter cette mise à jour à des centaines de kilomètres du parlement.

« Sous les conservateurs, notre économie fonctionne au ralenti, et nous avons perdu des centaines de milliers d'emplois. Malheureusement, les conservateurs n'ont pas de stratégie pour redresser la situation. Ils poursuivent leur approche monolithique qui est de mettre tous nos œufs dans le panier des ressources naturelles », a lancé Peggy Nash, critique du Nouveau Parti démocratique en matière de finances.

« M. Flaherty reporte la date du dépôt d'un budget équilibré à une autre année. Il s'est trompé dans toutes ses prévisions concernant le déficit et rien ne laisse croire qu'il aura raison cette fois-ci », a ajouté le critique libéral Scott Brison.

La Chambre de commerce du Canada se réjouit quant à elle de voir que l'élimination du déficit demeure une priorité du gouvernement Harper. « Nous comprenons que la conjoncture économique change rapidement, mais nous voyons d'un très bon œil le fait que la réduction du déficit demeure une priorité pour le gouvernement. Le gouvernement garde le cap et c'est le plus important en période de crise et d'instabilité », a indiqué Émilie Potvin, directrice des affaires publiques de la CCC.

LES DÉFICITS À OTTAWA

- 26 milliards en 2012-2013
- 16,5 milliards en 2013-2014
- 8,6 milliards en 2014-2015
- 1,8 milliard en 2015-2016
- Surplus de 1,7 milliard en 2016-2017

Financement illégal Penashue se dit « surpris » et « déçu » des révélations

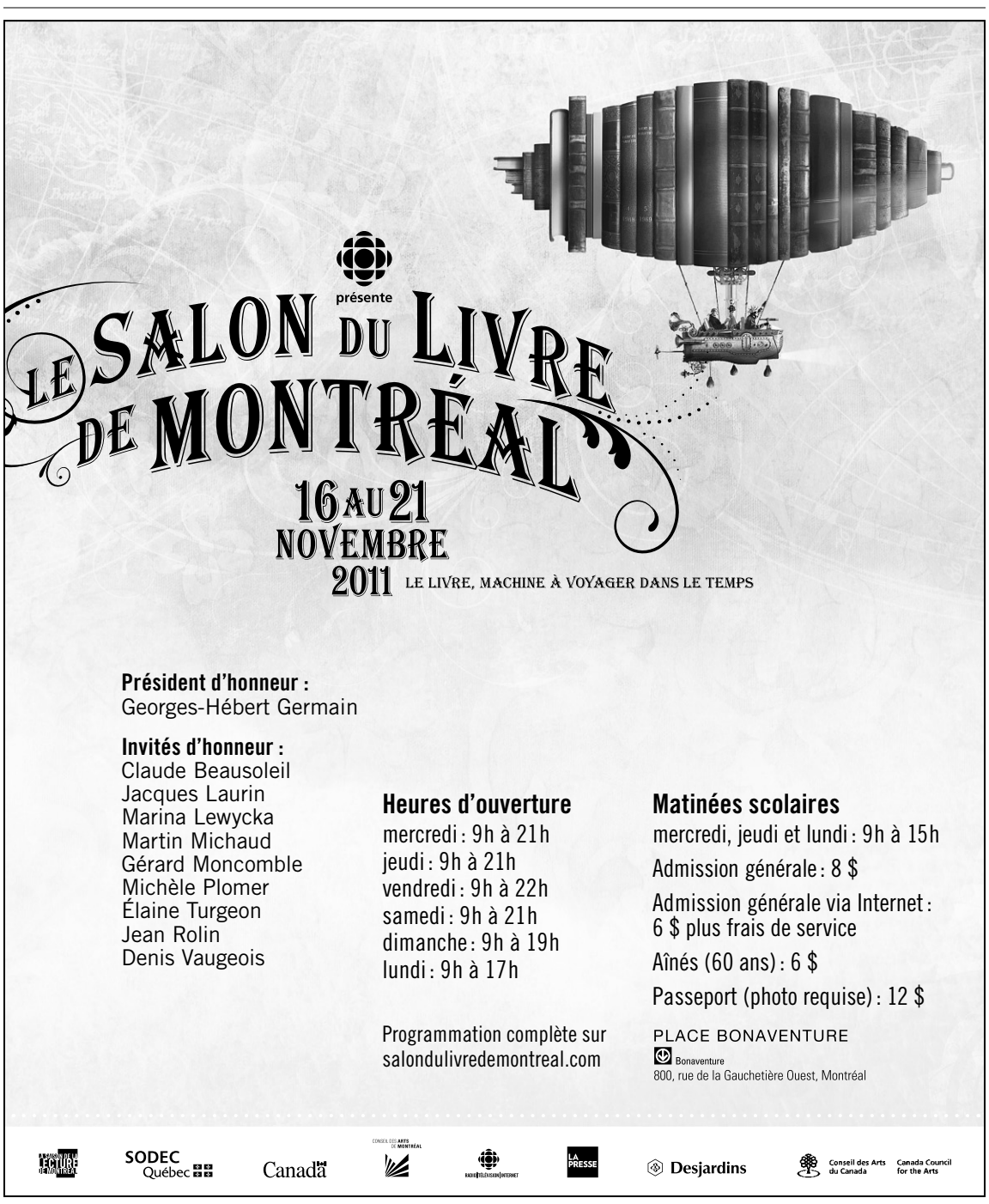
Sur la sellette à cause d'allégations de financement illégal, le ministre des Affaires intergouvernementales, Peter Penashue, se dit « surpris » et « déçu » des révélations qui entourent sa campagne électorale.

La semaine dernière, M. Penashue a promis qu'il profiterait d'une visite dans sa circonscription, Labrador, pour faire le point. Or, c'est plutôt par une déclaration écrite, publiée sur son site web, que le ministre s'est exprimé.

M. Penashue n'a pas nié les faits qui lui sont reprochés. Il a mis en cause son représentant accrédité, Reg Bowers, qui était responsable de la tenue des livres pendant la campagne.

M. Penashue est accusé d'avoir dépassé de près de 20 000 $ la limite permise des dépenses électorales dans sa circonscription. Il aurait notamment reçu un don d'une firme de construction, une pratique illégale en politique fédérale. En mai 2011, Peter Penashue est devenu le premier conservateur à remporter la circonscription de Labrador depuis 1968. Il a gagné par 79 voix.

— Martin Croteau







DEMANDEURS D'ASILE DÉBOUTÉS

L'impossible dernier appel



ANABELLE NICOUD

Les agents d'immigration chargés d'examiner les dossiers n'ont aucun quota d'acceptation ou de refus à atteindre, selon CIC. Mais, dans plus de 98 % des cas, leur décision confirme celle de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Considéré comme le dernier recours des personnes qui se voient refuser l'asile au Canada, l'examen des risques avant renvoi (ERAR) permet de moins en moins souvent aux demandeurs d'éviter l'expulsion vers leur pays d'origine.

Selon des chiffres compilés par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC), que *La Presse* a obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, depuis 2007, le taux de demandes d'ERAR qui ont reçu une réponse positive ne cesse de s'éroder. Il n'était que de 2,5 % en 2007. En 2008, ce taux est passé à 2 %, puis à 1,7 % en 2009 et à 1,4 % en 2010 et 2011.

« Ce taux d'acceptation est historiquement bas, répond, par courriel, CIC. Environ 2 % de toutes les demandes d'ERAR ont été acceptées lors de la dernière décennie. Ce taux d'acceptation bas n'est pas inattendu, puisque la grande majorité de demandeurs d'ERAR sont des demandeurs d'asile déboutés. »

Créé en 2001, l'examen des risques avant renvoi permet de déterminer si une personne à qui on a refusé le statut de réfugié court des risques de torture, de persécution ou de violence si on la renvoie dans son pays d'origine. Les agents d'immigration chargés d'examiner les dossiers n'ont aucun quota d'acceptation ou de refus à atteindre, selon CIC. Mais, dans plus de 98 % des cas, leur décision confirme celle de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR).

« L'ERAR est une procédure où on prétend examiner les risques de torture, mais, dans les faits, ce n'est pas le cas, estime Stewart Istvanffy, avocat spécialisé en immigration. C'est un système où il y a beaucoup de ressources pour dire non à tout le monde, mais pas pour la justice. »

Couperet

« L'ERAR devait être un filet de protection, mais ce n'est pas le cas », regrette la députée Sadia Groguhé, porte-parole adjointe du NPD en matière d'immigration.

Déjà très rarement favorables aux demandeurs, les examens de risques avant renvoi sont désormais assujettis aux nouvelles restrictions imposées par la loi visant à protéger le système d'immigration (ou projet de loi C-31), entrée en vigueur au début de l'été.

Les demandeurs d'asile déboutés doivent maintenant attendre un an pour présenter une demande d'examen.

« Les limites visant les demandes d'ERAR permettront d'éliminer le chevauchement des procédures de recours utilisées après le rejet de la demande et de dissuader les demandeurs déboutés d'utiliser ces recours pour retarder leur renvoi, explique CIC. La plupart des personnes qui présentent une demande d'ERAR qui est rejetée présentent une deuxième demande. Dans un cas cependant, une personne a présenté une nouvelle demande d'ERAR neuf fois. »

Dans les faits, demander un examen des risques avant renvoi devient de moins en moins possible puisque les demandeurs auront été expulsés avant qu'ils puissent le faire.

Le NPD cite le cas d'une mère et de sa fille arrivées en 2009 dont la demande d'asile a été rejetée cette année. Toutes deux ont fait une demande de résidence permanente pour considérations humanitaires, mais elles sont visées par un avis d'expulsion ce mois-ci. Avant le changement apporté à la loi, elles auraient pu demander un examen des risques et obtenir un sursis. Avec les nouvelles dispositions, elles n'auront pas d'autre option que de quitter le Canada ce mois-ci.

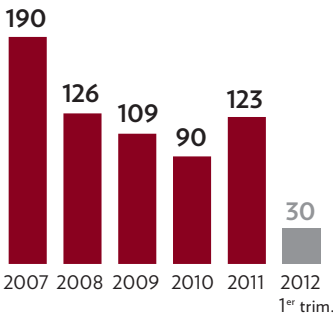
« Le couperet est vraiment affûté : les gens n'ont même plus la possibilité de faire appel à l'ERAR, qui était déjà leur dernier recours », estime Sadia Groguhé.

Depuis 2007, les personnes qui ont pu éviter un renvoi à la suite d'un ERAR venaient le plus souvent de l'Iran, de la Colombie, de la Hongrie, du Mexique, de la Somalie et de l'Arabie saoudite.

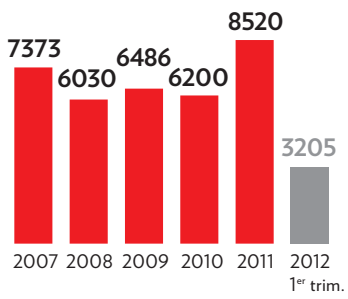
— Avec la collaboration de William Leclerc

L'EXAMEN DES RISQUES AVANT RENVOI (ERAR), EN CHIFFRES

Nombre d'ERAR qui ont permis d'éviter un renvoi
Dans l'ensemble du Canada



Nombre d'ERAR qui se sont soldés par un renvoi
Dans l'ensemble du Canada



Taux de réponses positives à la suite d'un ERAR

2007	2,5 %
2008	2,0 %
2009	1,7 %
2010	1,4 %
2011	1,4 %
2012 (1er trimestre)	0,9 %

Délais de traitement d'une demande d'ERAR, en mois, pour 80 % des demandes

2007	9 mois
2008	10 mois
2009	15 mois
2010	15 mois
2011	6 mois
2012 (1er trimestre)	8 mois

Les ERAR sont le plus souvent demandés par des citoyens issus des pays suivants

Mexique
Inde
Colombie
États-Unis
Saint-Vincent
Nigeria
Hongrie
Chine
Jamaïque

Source : Citoyenneté et Immigration Canada



MONDE

Se faire tatouer pour ne pas oublier

De jeunes Israéliens veulent rendre hommage à leurs grands-parents ayant survécu à la Shoah

En Israël, des jeunes décident de se faire tatouer le numéro de déportation de leurs grands-parents. Devoir de mémoire nécessaire ou initiative déplacée et choquante ?

LESLIE REZZOUG
COLLABORATION SPÉCIALE



PHOTO BAZ RATNER, ARCHIVES REUTERS

Une cinquantaine de jeunes se sont déjà fait tatouer un numéro de déportation. Sur la photo, un survivant de l'Holocauste exhibe son tatouage.

157622. C'est le numéro qu'Eli Sagir, une jeune israélienne de 21 ans, arbore sur l'avant-bras depuis près de quatre ans. Au retour d'un voyage scolaire en Pologne, la jeune femme a décidé de se faire tatouer le numéro que les nazis ont attribué à Yosef Diamant, son grand-père, déporté à Auschwitz.

Eli est loin d'être la seule à vouloir rendre hommage à un proche rescapé de la Shoah. En Israël, une cinquantaine de jeunes se sont déjà fait tatouer un numéro de déportation. Leur but ? Rendre hommage à leurs aïeux et garder vivace un pan douloureux de leur histoire familiale. Mais ce n'est pas tout. Dans un pays où le nombre d'anciens déportés baisse inexorablement – de 198 000 actuellement à une estimation de 48 000 en 2025 –, la peur de voir l'Histoire enfouie à jamais conduit certains jeunes à matérialiser un devoir de mémoire rendu souvent trop abstrait.

« Ma génération ne sait strictement rien sur l'Holocauste », confie Eli au *New York Times*. « Vous leur parlez et ils ont l'impression qu'il s'agit de la sortie d'Égypte, de l'histoire ancienne. Moi, j'ai voulu que ma génération se souvienne », souligne la jeune femme.

Pour Colette Avital, directrice du Centre des organisations des rescapés de la Shoah qui fédère 54 organisations de rescapés, ce geste a une portée symbolique particulièrement forte : « Ces tatouages, c'était une manière pour les nazis d'essayer d'avilir les déportés, de les réduire à un numéro, de leur ôter leurs identités, explique-t-elle. Pour ces jeunes, porter cette marque, c'est une manière de rendre hommage à leurs grands-parents, de leur témoigner leur respect et leur amour. »

Une provocation dérangeante

La pratique a pourtant fait éclater une polémique en Israël. « Déplacé », « indécent », « choquant » … Pour une partie de l'opinion publique, les qualificatifs ne manquent pas pour évoquer l'initiative de ces jeunes. La confusion identitaire que symbolisent ces tatouages choque également d'anciens déportés et certains historiens. De mauvais goût, ils leur donneraient alors l'illusion de s'approprier une histoire qui n'est pas vraiment la leur. « Nous nous éloignons de la mémoire vivante pour aller vers la mémoire historique », indique Michael Berenbaum, professeur à l'Université de Los Angeles et spécialiste du travail de mémoire autour de l'Holocauste au *New York Times*. « Nous sommes à ce moment de transition et [les tatouages] sont une manière insolente, démonstrative, de le franchir », signale-t-il.

Pour Dana Doron, médecin et coréalisatrice du documentaire *Numbered*, qui raconte l'histoire de rescapés de la Shoah, cette analyse est à nuancer. Dans son film, elle permet aux anciens déportés de raconter le lien intime, douloureux et traumatique qui les lie à leur tatouage. La jeune femme explique que le geste de leurs petits-enfants peut être vécu de manière très différente : « Certains sont très reconnaissants et extrêmement touchés. Au contraire, d'autres réagissent mal car ce symbole leur rappelle l'horreur qu'ils ont vécue, mais aussi parce que les tatouages sont interdits par la religion. Selon la Torah, on ne doit pas modifier son corps de manière irréversible. »

Alors que la parole des rescapés devient de plus en plus rare et précieuse, les Israéliens s'interrogent sur la manière de préserver collectivement la mémoire de la Shoah. Certains jeunes choisissent alors d'imprimer dans leur chair le symbole de la barbarie nazie. Une manière pour eux de ne pas avoir le choix et de ne jamais pouvoir oublier.

LES RENCONTRES LA PRESSE

MARDI 20 NOVEMBRE

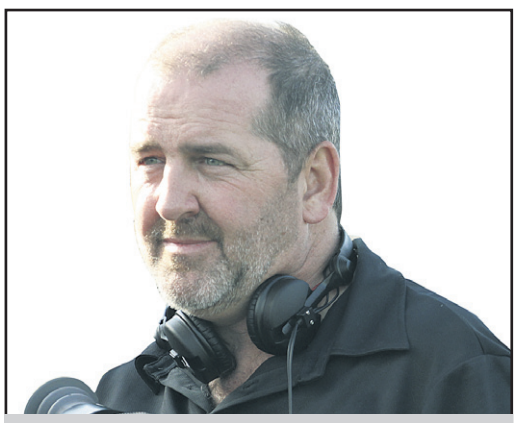
CINÉMA : PLAIRE AU QUÉBEC OU RAYONNER À L'ÉTRANGER ?

NATHALIE PETROWSKI, CHRONIQUEUSE À LA PRESSE, REÇOIT LES RÉALISATEURS :





PHILIPPE FALARDEAU



LUC DIONNE



CRÉDIT PHOTO : JAN THIJS

ÉMILE GAUDREAULT



MICHELINE LANCTÔT

DATE LE MARDI 20 NOVEMBRE 2012
HEURE 19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30
ENDROIT L'ASTRAL
305, RUE SAINTE-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20 $ plus frais

BILLETS DISPONIBLES À :
Billetterie de L'Astral • Comptoirs Ticketmaster
Par téléphone au 1 855 790-1245
En ligne au *www.ticketmaster.ca*
Admission générale

2 %
CPG
1 AN
minimum 5 000 $
« Parce que vous méritez plus »

Rothenberg & Rothenberg

Westmount 514-934-0586
Pointe-Claire 514-697-0035
Rive-sud 450-321-0001

Courtiers pour banques et fiducies couverts par la SADC
Les taux sont sujets à changement.
www.rothenberg.ca

SANTÉ JEUDI

BIEN DORMIR N'EST PAS UN LUXE

Tous les jeudis dans LA PRESSE

Début des excavations de la tombe d'Arafat

NASSER ABOU BAKR
AGENCE FRANCE-PRESSE

RAMALLAH — Après des mois de tergiversations, les excavations de la tombe du chef historique palestinien Yasser Arafat ont commencé hier, en vue de prélèvements sur sa dépouille pour élucider sa mort.

« Ils ont commencé à enlever du ciment et de la pierre du mausolée d'Arafat et les travaux continueront pendant au moins 15 jours », a affirmé une source proche de la famille, sous le couvert de l'anonymat, indiquant que le chantier se déroulerait en plusieurs phases.

« Les opérations se poursuivront jusqu'à atteindre la couche de terre qui recouvre le corps, qui ne sera enlevée qu'à l'arrivée des juges français, des experts suisses et des enquêteurs russes », a souligné une source officielle palestinienne sous le couvert de l'anonymat.

Depuis lundi, de grandes bâches ont été installées autour du mausolée d'Arafat, dissimulant la tombe aux regards.

Les juges français chargés d'une enquête pour assassinat de Yasser Arafat et les experts du laboratoire suisse qui a découvert du polonium sur des échantillons biologiques à partir d'effets personnels du défunt doivent réaliser des prélèvements sur sa dépouille le 26 novembre, ce qui implique une exhumation.

Le président palestinien Mahmoud Abbas s'est prononcé dimanche en faveur d'une exhumation de Yasser Arafat pour élucider son « décès mystérieux » dans un hôpital militaire français en 2004.

La thèse d'un empoisonnement par Israël a regagné du crédit après la diffusion en juillet d'un documentaire d'Al-Jazira révélant la présence de quantités anormales de polonium sur des effets personnels de Yasser Arafat.



PHOTO REUTERS
De grandes bâches ont été installées autour du mausolée d'Arafat.

LA TOUTE NOUVELLE ACCORD
Plus-que-toute équipée.



Accord EX-L 2013
En location
328 $* 48 mois
3 295 $ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation
+ taxe A/C inclus
- Système d'affichage d'angle mort par caméra LaneWatch^MC†
- Système d'avertissement de sortie de voie (LWD)†
- L'application HondaLink^MC avec écran audio tactile
- Fonctions de courriel et de messagerie texte††
- Caméra de recul†
- Sièges avant et arrière en cuir chauffants

Accord LX 2013



En location
298 $* 48 mois
1 845 $ comptant
24 000 km/année
Transport et préparation
+ taxe A/C inclus

HONDA

L'Association des concessionnaires Honda du Québec | hondaquebec.ca

*L'offre de location-bail est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Accord LX manuelle 2013 neuve (modèle CR2E3DE). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 740 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): **25 730 $**, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Accord EX-L CVT 2013 neuve (modèle CR2F8DJN). Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 740 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): **30 830 $**, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidants du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. †Ne remplace pas la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit. ††Compatible avec les téléphones intelligents sélectionnés. Les frais de votre fournisseur de service sans fil s'appliquent. Utilisez la fonction de messagerie texte uniquement lorsque les conditions vous permettent de le faire en toute sécurité.



DAVID PETRAEUS

Considéré comme un héros de la guerre en Irak par plusieurs Américains, David Petraeus, 60 ans, était le militaire le plus célèbre des États-Unis avant de mettre un terme à sa carrière dans l'armée pour devenir le patron de la CIA, il y a 14 mois. Expert de la contre-insurrection, ce natif de Corwall-on-Hudson, dans l'État de New York, a démissionné le 9 novembre après avoir admis une liaison extraconjugale avec Paula Broadwell, sa biographe.

HOLLY PETRAEUS

Femme de David Petraeus, Holly Petraeus s'occupe de la division des vétérans du Bureau de la protection financière des consommateurs, agence fédérale mise sur pied l'an dernier par l'administration Obama. M^me^ Petraeus a connu la vie à la fois solitaire et mouvementée des conjoints de militaires : le couple a déménagé 24 fois au fil des ans. Les Petraeus sont mariés depuis 38 ans et ont deux enfants.



MARIÉS DEPUIS 38 ANS

AMANTS DE NOVEMBRE 2011 À JUILLET 2012

LE PENTAGONE AMOUREUX

La chute du directeur de la CIA, David Petraeus, risque bien d'entraîner celle d'un autre général américain, John Allen. Ce dernier a échangé des milliers de courriels « déplacés » avec Jill Kelley, qui a elle-même reçu des courriels de menaces de Paula Broadwell, maîtresse de Petraeus. Bref, l'affaire se complique. Si bien qu'il ne s'agit plus d'un triangle amoureux, mais d'un… pentagone amoureux. Décryptage.

TEXTE RICHARD HÉTU ET NICOLAS BÉRUBÉ



COURRIELS DE MENACES

PAULA BROADWELL

Celle par qui le scandale arriva, Paula Broadwell, 40 ans, est la biographe devenue amante de David Petraeus. Leur liaison aurait débuté l'an dernier, lorsque M. Petraeus était le directeur de la CIA. Mère de famille mariée à un médecin, M^me^ Broadwell était obsédée par Petraeus, au point d'envoyer des courriels de menaces anonymes à Jill Kelley, amie de la famille Petraeus. Ces courriels ont mené à l'ouverture d'une enquête du FBI, qui a mis au jour la liaison entre Broadwell et Petraeus.

JOHN ALLEN

John Allen, 58 ans, a succédé en juillet 2011 à David Petraeus à la tête de la coalition internationale en Afghanistan. Originaire de Fort Belvoir, en Virginie, ce général quatre étoiles devait être nommé au poste de commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe. La promotion du marine a cependant été suspendue à la suite de l'annonce de l'enquête dont il fait l'objet pour avoir échangé des courriels « déplacés » avec Jill Kelley, amie du couple Petraeus.



DE 20 000 À 30 000 COURRIELS, DONT CERTAINS À CARACTÈRE « DÉPLACÉ ».



JILL KELLEY

Amie de la famille Petraeus, Jill Kelley est la femme d'un chirurgien de Tampa, en Floride, et est proche de plusieurs militaires de haut rang. Elle aurait fait du bénévolat pour des organismes de bienfaisance pour des causes militaires. M^me^ Kelley a diffusé en ligne des photos de ses enfants et d'elle en compagnie de Petraeus, ce qui aurait poussé Paula Broadwell à lui envoyer des courriels au ton « agressif » qui ont mené à une enquête du FBI. M^me^ Kelley est également proche du général John R. Allen, commandant des forces de l'OTAN en Afghanistan, avec qui elle aurait échangé des courriels « déplacés », a dit hier le Pentagone.

Venez rencontrer les auteurs des Éditions La Presse au Salon du Livre de Montréal



Jeudi 15 novembre 2012
18 h à 19 h 30
Daniel Vézina
L'ATELIER DE DANIEL VÉZINA
PLUS DE 100 TECHNIQUES ET RECETTES DE BASE



Jeudi 15 novembre 2012
18 h à 19 h 30
Robert Penny
BOB LE CHEF 3.0
LA FAIM DU MONDE



Jeudi 15 novembre 2012
18 h à 19 h 30
Jacques Duval, Éric LeFrançois, Jean-François Guay
L'AUTO 2013

Livres offerts au Salon, en librairie et sur librairie.lapresse.ca

L'affaire Petraeus prend de l'ampleur



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

NEW YORK — Jill Kelley était déjà connue comme étant la « deuxième femme » derrière le scandale Petraeus. Depuis hier, elle tient également un rôle dans une autre affaire qui pourrait mettre fin à la carrière militaire du commandant de la coalition internationale en Afghanistan.

Le Pentagone a en effet annoncé hier que le général John Allen faisait l'objet d'une enquête pour avoir participé à une correspondance « déplacée » avec cette femme de 37 ans dont une plainte a poussé le FBI à exposer la relation extraconjugale entre le chef de la CIA David Petraeus et Paula Broadwell, sa biographe.

Le général John Allen et Jill Kelley ont échangé de 20 000 à 30 000 pages de courriels et d'autres documents entre 2010 et 2012, selon le FBI. Les deux ont fait connaissance à Tampa à la base aérienne McDill, où Kelley était une agente de liaison bénévole auprès du commandement central de l'armée américaine.

La découverte de la correspondance entre le général et M^me^ Kelley a incité Barack Obama à suspendre la nomination du militaire de près de 59 ans au poste de commandant suprême de l'OTAN en Europe. Le président, par la voix de son porte-parole, a cependant fait savoir que le général conservait toute sa confiance en tant que chef de la coalition internationale en Afghanistan (ISAF).

« Je peux vous dire que le président a une très haute opinion du général Allen et de ses états de service pour son pays, ainsi que du travail qu'il a réalisé en Afghanistan », a déclaré Jay Carney, porte-parole de la présidence.

Le secrétaire à la Défense, Leon Panetta, a tenu le même discours.

« Tant que l'enquête est en cours et que les faits n'ont pas été établis, le général Allen restera commandant de l'ISAF », a-t-il déclaré.

Sous le sceau de l'anonymat, un responsable américain a qualifié de « charmeurs » (*flirtatious*) les courriels échangés entre le général John Allen et Jill Kelley à raison d'une trentaine par jour en moyenne de 2010 à 2012.

Le code militaire américain considère l'adultère comme un crime. Le général a démenti toute infraction aux règlements.

Des courriels de menaces anonymes

Jill Kelley avait également fait connaissance avec le couple Petraeus au commandement central de l'armée américaine à Tampa, où elle travaillait auprès des familles de militaires stationnés sur cette base. Au début de l'été, elle a déposé une plainte au FBI après avoir reçu des courriels de menaces anonymes. Au fil de son enquête, la police fédérale a découvert par hasard la liaison extraconjugale entre le chef de la CIA et sa biographe, auteure des courriels menaçants.

La découverte de la correspondance entre le général John Allen et M^me^ Jill Kelley a incité Barack Obama à suspendre la nomination du militaire de près de 59 ans au poste de commandant suprême de l'OTAN en Europe.

Tout indique que Paula Broadwell considérait Jill Kelley comme une rivale pour obtenir l'affection de David Petraeus. Le FBI a découvert dans le cadre de la même enquête les courriels échangés par le général John Allen et Jill Kelley.

L'amitié entre M^me^ Kelley et un agent du FBI de Tampa aurait contribué à la décision de la police fédérale de donner suite à la plainte relativement anodine de la femme. Cet agent fait aujourd'hui lui-même l'objet d'une enquête pour avoir envoyé à Jill Kelley des photos de lui torse nu.

L'homme de tous les espoirs



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE



PHOTO KARIM JAAFAR, AGENCE FRANCE-PRESSE

Décrit comme un islamiste modéré, Moaz al-Khatib croit à la séparation entre l'État et la religion et serait en mesure d'éviter la controverse, selon des observateurs de la scène syrienne.

La guerre civile qui déchire la Syrie a fait de nombreuses victimes. Et parmi ces victimes, il y a les agents de la sécurité et les militaires qui se battent toujours au nom de Bachar al-Assad.

L'homme qui se montre si compatissant à l'égard des soldats de Damas n'est pas un ami du régime syrien. Bien au contraire. Il s'appelle Moaz al-Khatib et depuis dimanche, il est le nouveau visage de l'opposition syrienne. Ce jour-là, à Doha, au Qatar, les représentants de nombreuses factions de la dissidence ont fusionné au sein d'une nouvelle Coalition nationale syrienne des forces d'opposition et de la révolution.

Élu président de cette nouvelle organisation, censée unifier une opposition qui s'entredéchire depuis 20 mois, Moaz al-Khatib a fait sa première allocution en tendant la main à tous les Syriens. Y compris ceux qui combattent dans l'armée de Bachar al-Assad.

« Il a fait un discours magnifique, ouvert à toutes les composantes de la population syrienne », dit Samir Aita, rédacteur en chef de l'édition arabe du *Monde diplomatique*. Cet intellectuel a pourtant beaucoup de réserves à l'égard du nouveau regroupement de l'opposition, qui prend le relais du Conseil national syrien, réputé pour son immobilisme et ses chicanes internes. Mais quand on lui parle de Moaz al-Khatib, Samir Aita ne tarit pas d'éloges. « Je le respecte beaucoup, il a pris historiquement beaucoup de positions courageuses. »

Si la France a reconnu, hier, la nouvelle Coalition comme seule représentante légitime du peuple syrien, c'est un peu, beaucoup grâce à la personnalité de Moaz al-Khatib. Si de jeunes rebelles, des militants de gauche et d'autres dissidents laïques ont pu appuyer cette nouvelle « créature », c'est aussi, en bonne partie, grâce à son président.

Qui est donc cet homme qui réussit l'exploit de faire l'unanimité au sein d'une opposition tragiquement divisée?

Moaz al-Khatib a fait sa première allocution en tendant la main à tous les Syriens. Y compris ceux qui combattent dans l'armée de Bachar al-Assad.

Ce géophysicien de 52 ans a travaillé dans le secteur du pétrole avant de devenir prédicateur à la fameuse mosquée des Omeyyades, à Damas. Quand Hafez al-Assad, père de l'actuel président, lui a interdit de prêcher, il s'est joint à l'opposition clandestine. Il a fait de nombreux séjours en prison depuis le début du soulèvement syrien. La première fois, au printemps 2011, c'était après avoir fait le tour des quartiers alaouites, minorité à laquelle appartiennent les Assad, pour inciter les gens à se joindre aux manifestations.

Moaz al-Khatib est décrit comme un islamiste modéré, qui croit à la séparation entre l'État et la religion. « Il est attaché aux valeurs religieuses traditionnelles, mais il défend aussi les valeurs démocratiques », dit Salam Kawakibi, directeur de recherche au Centre d'initiative pour une réforme arabe, à Paris.

Salam Kawakibi connaît bien le nouveau leader de l'opposition syrienne: « C'est un homme qui ne mâche pas ses mots, mais qui se montre aussi très aimable, son sourire et son accueil lui permettent d'éviter la controverse. »

« Moaz al-Khatib est une excellent orateur, il rejoint les gens de la gauche et il comprend la mosaïque syrienne », dit le politicologue Sami Aoun, qui voit l'arrivée de cet homme à la tête de l'opposition syrienne comme un véritable « coup de maître ».

Mais cet homme à qui l'on prête toutes les qualités a devant lui une tâche titanesque. Avec la mise sur pied de la nouvelle Coalition, l'unification des forces anti-Assad ne fait que commencer. Le fait qu'elle rassemble des opposants de l'intérieur, et pas seulement ceux de l'exil, joue en sa faveur. Mais il reste à convaincre la communauté internationale que cette fois, l'opposition parle d'un seul nom. Qu'elle n'est pas noyautée par des extrémistes religieux. Et qu'elle est capable d'exercer un ascendant sur les groupes armés qui composent l'Armée syrienne libre. Il reste aussi à convaincre les Syriens qu'elle saura résister aux puissances étrangères qui tenteront immanquablement de l'influencer.

Moaz al-Khatib fera ses débuts sur un fil ultramince. Son arrivée à la tête de l'opposition syrienne n'en est pas moins une bonne nouvelle, en provenance d'un pays où il y en a, hélas, très peu.

Pour joindre notre chroniqueuse: **agnes.gruda@lapresse.ca**

Nouvellement formée pour unifier les rebelles

L'opposition syrienne réclame des armes

AGENCE FRANCE-PRESSE

DAMAS — La nouvelle coalition de l'opposition syrienne, reconnue par les pays du Golfe et soutenue par la Ligue arabe, a réclamé des armes pour aider les rebelles qui combattaient hier les troupes du régime de Bachar al-Assad à Damas et dans sa région.

Après 20 mois de conflit sanglant, le chef de la coalition, Moaz al-Khatib, a demandé à la communauté internationale des « armes appropriées » pour que la rébellion puisse « mettre fin à la souffrance des Syriens et à l'effusion de sang ».

Moaz al-Khatib s'est exprimé au Caire, où l'Union européenne, réunie avec la Ligue arabe, a salué la formation de la nouvelle coalition.

Rallier les rebelles sur le terrain est l'un des principaux défis de la nouvelle alliance.

Au lendemain de la formation à Doha de cette entité, qui doit à terme nommer un gouvernement provisoire, seules les monarchies du Golfe, fervent soutien de la rébellion, l'ont formellement reconnue comme « représentant légitime du peuple syrien ».

Human Rights Watch et Amnistie internationale ont appelé la coalition à lutter contre les exactions commises par les rebelles, après que des vidéos d'exécutions sommaires de soldats ont récemment déclenché des condamnations internationales.

Rallier les rebelles sur le terrain est d'ailleurs l'un des principaux défis de la nouvelle alliance. Dans le Nord syrien, Ahmed al-Ahmad, policier déserteur, a estimé que ce n'était « que des paroles ».

« Nous n'avons plus besoin de leur soutien parce que, pendant deux ans, nous avons été bombardés et tués par des chars sans que personne ne nous soutienne », a-t-il dit.

La région de Damas au cœur des combats

Sur le terrain, de nouveaux combats entre soldats et rebelles ensanglantaient Damas et sa proche banlieue, pilonnée par l'artillerie du régime, où une quarantaine de personnes, pour moitié des civils, ont été tuées, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

La télévision d'État a rapporté que l'armée avait tué de nombreux « terroristes », terme par lequel Damas désigne les rebelles, dans plusieurs banlieues de la capitale.

D'autres affrontements et des raids aériens ont frappé Rass al-Aïn, dans le Nord-Est kurde, où les insurgés ont récemment pris un poste-frontière avec la Turquie, a rapporté l'OSDH.

Le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies a évacué son personnel de cette région, jusque-là considérée comme sûre.

Selon un bilan provisoire de l'ONG, 63 personnes, dont 29 civils, ont péri hier en Syrie, en proie depuis mars 2011 à une révolte populaire devenue conflit armé qui a fait plus de 37 000 morts, selon l'OSDH.



DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAL

École privée de... services



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

En ordonnant à une commission scolaire de rembourser l'école privée d'un élève atteint de dyslexie grave, la Cour Suprême vient d'envoyer un message sans équivoque: les services d'éducation spécialisée ne sont pas un luxe.

Ce n'est pas parce que les services spécialisés s'adressent à une minorité d'élèves qu'ils peuvent être supprimés en premier.

«La raison pour laquelle les enfants ont droit à l'éducation est qu'une démocratie et une économie saines requièrent leur contribution en tant que citoyens instruits. Des services d'éducation spécialisée adéquats ne sont donc pas un luxe dont la société peut se passer», écrit la juge Abella dans une décision rendue vendredi dernier.

L'histoire se passe en Colombie-Britannique, mais le principe est valable dans tout le pays.

Jeffrey Moore était en 2e année du primaire lorsqu'une psychologue de son district scolaire a recommandé qu'il aille au centre de diagnostic local pour recevoir l'aide plus intensive dont il avait besoin. Hélas, le district a fermé le centre sous prétexte de compressions budgétaires. Les parents de Jeffrey ont inscrit leur fils dans des écoles privées spécialisées dans les troubles d'apprentissage, ce qui lui a permis de se rendre jusqu'à la fin du secondaire. Le jeune homme est aujourd'hui plombier.

Le plus haut tribunal du pays a condamné le district scolaire à rembourser aux parents de Jeffrey les frais de scolarité qu'ils ont déboursés pour l'envoyer au privé jusqu'en 12e année, et la moitié des frais de transport entre ces écoles et son domicile. La Cour a aussi imposé une somme de 10 000$ pour «atteinte à la dignité, aux sentiments et à l'estime de soi».

Les juges ont reconnu à l'unanimité que la dyslexie de Jeffrey est une déficience et qu'il avait été victime de discrimination, parce que le district scolaire l'avait privé, sans justification raisonnable, de l'accès à l'éducation auquel ont droit tous les enfants de sa province.

Mais avant d'inscrire son enfant au privé en pensant refiler la facture au système public, mieux vaut lire le jugement. «Ils ne disent pas qu'il y une exigence absolue de donner la meilleure qualité imaginable à chaque enfant», souligne le professeur de droit Wayne MacKay, de l'Université Dalhousie.

L'expression «sans justification raisonnable» est déterminante. La faute du district n'est pas tant d'avoir fermé son centre. C'est d'avoir pris cette décision sans se demander une seconde comment elle aurait pu répondre aux besoins autrement. Surtout qu'au moment où elle fermait ce service indispensable à la réussite d'élèves ayant des besoins spéciaux, elle continuait à financer des programmes discrétionnaires, dont un centre de plein air, à des coûts comparables.

Voilà un jugement dont les responsables de l'éducation devront tenir compte en cette période de resserrement budgétaire. Ce n'est pas parce que les services spécialisés s'adressent à une minorité d'élèves qu'ils peuvent être supprimés en premier.



DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

LAPRESSE.CA/DEBATS



ENTREVUE ÉDITORIALE

Comment relancer Montréal?

Auteur d'une série d'articles sur le sujet, **François Cardinal** en discute avec **André Pratte**. Voyez l'entretien intégral à **lapresse.ca/debats**

> **AIDE SOCIALE: IL SERAIT JUSTE D'EXCLURE LES PENSIONS ALIMENTAIRES**
Un texte à lire en exclusivité sur **lapresse.ca/debats**

OPINION

Le ministre rêveur

JACQUES CORCOS
L'auteur est urologue et professeur d'urologie à l'Université McGill.

Faire des compressions de 50 millions dans les chirurgies sans réduire les services tient de la pensée magique.

Encore une fois, les hôpitaux performants seront pénalisés. Bienvenue dans notre Québec frileux et antiélitiste où il n'est pas bon d'être trop entreprenant, trop performant, trop visible.

Faire des compressions de 50 millions dans les chirurgies sans réduire les services tient de la pensée magique.

L'hôpital où je travaille a développé au fil des ans de nombreuses expertises qui ont contribué à bâtir sa réputation et en ont fait un centre tertiaire reconnu qui reçoit constamment des patients de tout le Québec.

Dans cet hôpital, je dirige l'équipe experte en dysfonction vésicale et incontinence urinaire. Depuis 20 ans, nous travaillons fort pour offrir un niveau d'évaluation et de traitement tout à fait exceptionnel dans notre système de santé. À la suite des directives de restrictions financières du gouvernement Marois, nous ne pouvons plus offrir de neuromodulateurs (*pace maker*) vésicaux, qui coûtent cher, j'en conviens (12 000$/patient), mais que nous sommes les seuls à offrir à Montréal (il n'y a que deux centres au Québec).

Depuis quelques semaines, nous ne pouvons plus implanter de sphincters artificiels (10 500$/patient) chez les hommes qui, après une chirurgie pour cancer de la prostate, perdent leurs urines. Là encore, nous sommes l'un des deux centres d'implantation à Montréal.

Finalement, la plus récente compression touche les électrodes de chirurgie au laser pour la prostate, même si elles ne coûtent que 850$/patient.

Tous ces programmes d'excellence qui ne sont pratiquement pas disponibles ailleurs au Québec sont gelés jusqu'à la prochaine année financière débutant le 1er avril 2013. Il faut savoir que les patients dont la chirurgie est repoussée jusqu'à cette date attendent déjà depuis plusieurs mois. À compter d'avril, ces programmes seront limités à un nombre précis de cas par an.

Je sais que plusieurs de mes confrères pourraient rédiger la même lettre et dénoncer des coupes tout aussi indécentes dans leurs programmes spécialisés; s'ils ne le font pas, c'est que devant tant de changements dans notre système de santé déjà déficient, ils préfèrent passer leur temps à chercher ailleurs ou à s'en aller.

Alors, M. le ministre Réjean Hébert, enlevez vos lunettes roses et regardez la triste réalité dans laquelle vous plongez notre système de santé au Québec. Vous ne pourrez plus dire que vous ne coupez que des postes administratifs.

OPINION

Un manque d'éthique

Le gouvernement cultive le cynisme avec ses nominations politiques à des postes prestigieux



RICHARD LEBLANC
L'auteur est un directeur des ressources humaines à la retraite. Il réside à Sainte-Catherine-de-Hatley, dans les Cantons-de-l'Est.

En cette période de commission Charbonneau où la gouvernance de nos politiciens est remise en cause, je me questionne sur les nombreuses nominations faites par les partis politiques lorsqu'ils prennent le pouvoir.

Normalement, dans le monde du travail, lorsqu'un employeur a un poste à combler, il prépare une description des activités, des responsabilités, et des compétences requises pour occuper ce poste. Cette description est affichée, publiée dans les journaux, sur l'internet et parfois un mandat de recherche est confié à un «chasseur de têtes» afin de dénicher des candidats.

Tout le monde peut consulter la description du poste à combler et poser sa candidature s'il croit posséder les qualifications demandées. Habituellement, plusieurs candidats sont interviewés par les autorités qui tentent de sélectionner la personne la plus compétente à occuper le poste.

Au gouvernement, un certain nombre de personnes sont nommées à des postes prestigieux et généreusement rémunérés sans passer par un processus de sélection, niant ainsi la possibilité à qui que ce soit de poser sa candidature et empêchant l'administration publique de profiter des personnes les plus compétentes.

Bien sûr, les gens qui bénéficient de nominations politiques ont aussi des compétences, mais l'appartenance ou la sympathie envers le parti politique, ou l'amitié avec un ministre ou le premier ministre, sont des critères incontournables. On ne parle pas ici des attachés politiques ou des employés des bureaux des ministres. Il s'agit des cadres supérieurs des ministères ou de sociétés d'État telles Loto-Québec, Hydro-Québec, ou la SGF.

La formation de comités de sélection apolitiques me semble la meilleure garantie d'une gestion équitable des ressources humaines du gouvernement.

Pour décrocher un emploi de technicien à la CSST ou de commis à 35 000$ par année à la SAAQ, les candidats doivent se soumettre à des concours et passer des tests à n'en plus finir, alors qui si vous avez été un bon serviteur du parti, le gouvernement au pouvoir peut vous offrir en guise de remerciement un poste de cadre supérieur payé des centaines de milliers de dollars à même nos impôts. Est-ce qu'offrir ou recevoir de telles gratifications est plus éthique que d'accepter en cadeau des billets de spectacles?

Par exemple, comment le libéral Pierre Bibeau a-t-il obtenu un poste de vice-président à Loto-Québec? Pourquoi le péquiste Nicolas Girard est maintenant président de l'AMT? Selon quel principe démocratique peut-on justifier la nomination d'André Boisclair au poste de délégué général du Québec à New York? Comment ont-ils été sélectionnés autrement que par leur fidélité au Parti québécois et leur amitié avec la première ministre Marois? Sont-ils les seules personnes compétentes, voire les plus compétentes dans tout le Québec pour occuper ces postes? On ne le saura jamais, puisqu'on n'a donné à personne d'autre la possibilité de soumettre leur candidature.

Est-ce que le ministre des Institutions démocratiques, Bernard Drainville, serait prêt à réclamer auprès de la première ministre un règlement concernant la sélection de tous les candidats aux fonctions supérieures du gouvernement et des sociétés d'État de la même façon qu'on le fait pour l'ensemble des employés de la fonction publique?

La formation de comités de sélection apolitiques me semble la meilleure garantie d'une gestion équitable des ressources humaines du gouvernement. Sinon, ne nous demandons pas pourquoi s'exprime le cynisme de la population envers les politiciens. Pour le moment, on peut dire qu'au Québec, politique rime plutôt avec népotisme.

DÉBATS



COMMENT REDÉMARRER MONTRÉAL?

D'abord minée par l'immobilisme, puis par la corruption et la collusion, la métropole aurait intérêt à se ressaisir avant de décliner. Mais que manque-t-il à Montréal pour lui donner un nouvel élan? C'est avec cette question en tête que **François Cardinal** a visité les grandes villes du pays. Il a ramené dans ses bagages trois réponses. Nous vous présentons aujourd'hui la dernière.

DES CITOYENS ENGAGÉS

Au Québec, on s'attend à ce que les gouvernements et les municipalités répondent aux attentes des citoyens en imposant leurs solutions. Mais les citoyens n'ont-ils pas aussi leur rôle à jouer? N'oublie-t-on pas, lors des remue-méninges sur l'avenir de Montréal, l'implication du plus grand nombre? L'engagement étant le noyau de toute communauté forte, il y a lieu de se demander: à quoi ressemblent les citoyens engagés?



1 ILS APPRÉCIENT LEUR VILLE

Montréal va bien. Affirmer une telle chose, par les temps qui courent, est un acte subversif. Et pourtant, Montréal va réellement bien. Certes, il y a ces histoires de corruption, mais derrière se trouve une métropole résiliente, qui se tire mieux d'affaire que la plupart des villes nord-américaines dans le contexte économique actuel.

Pêle-mêle, la construction résidentielle est en hausse. Le nombre de faillites diminue. Le tourisme atteint des records. Le revenu des familles augmente. Le nombre de grues est aussi élevé qu'à l'époque des Jeux olympiques. Les Montréalais sont les plus grands utilisateurs des transports collectifs par habitant du continent. Et le Grand Montréal dépasse les autres régions métropolitaines du pays quant au nombre de diplômés postsecondaires.

Dur à croire, mais il suffit de voyager ailleurs au pays pour constater l'envie que suscite la métropole. À Toronto, on se demande comment Montréal a réussi à diminuer le taux de pauvreté et à accroître le nombre de cyclistes aussi vite. À Calgary, on se pâme devant le BIXI et le nombre de grues qu'on retrouve ici. Et à Ottawa, on tente de cerner le secret de cette ville qui semble se retrouver dans tous les palmarès internationaux…

Et pourtant, ici même, on voit Montréal en noir. On semble incapable de lui trouver une seule qualité. On le conspue, le critique, le dénigre. Pas étonnant que le sentiment d'appartenance se soit érodé ces dernières années, selon les sondages de la Fondation du Grand Montréal.

On ne cesse de déplorer l'absence de grands projets collectifs. Or sont-ils même possibles dans un tel contexte?

2 ILS VOTENT ET S'INTÉRESSENT AU MUNICIPAL

Tout le paradoxe du municipal est là: on souhaite tous un maire fort, des élus intègres et des gestes courageux… mais on ne prend même pas la peine de se déplacer pour élire ces gens censés être à la hauteur de nos attentes.

À Montréal, en 2009, à peine 38 % des citoyens ont exercé leur droit de vote. Et à Rivière-des-Prairies, dimanche lors d'une élection partielle, le taux n'a pas dépassé 21 %… malgré l'indignation générale.

Se peut-il qu'on regarde encore le secteur municipal de haut? Qu'on s'en désintéresse par méconnaissance? Et ce, même si les grandes villes ne sont plus ces banales municipalités offrant quelques services à la propriété?

« Les gens tendent à oublier que les villes de Montréal, Toronto et Vancouver sont énormes si on les compare avec d'autres villes à l'étranger, fait remarquer le maire de Calgary, Naheed Nenshi. Calgary est la 12e ville en importance en Amérique du Nord, tandis que Montréal est à peu près 7e. On retrouve donc plus de gens dans ces deux villes que dans cinq des provinces canadiennes réunies… »

En s'abstenant, on laisse ainsi à d'autres le soin de veiller sur ces énormes villes, devenues gouvernements. En ne visitant jamais son conseil municipal, on baisse toute garde démocratique. En ne demandant aucun compte, on permet à des élus de gérer des sommes d'argent astronomiques comme bon leur semble…

Aujourd'hui, tout près de 70 % des Canadiens habitent une agglomération urbaine. Plus de 90 % de la croissance démographique se concentre dans ces régions métropolitaines. Si bien que le Canada se classe tout en haut des pays les plus urbanisés de la planète.

Et pourtant, on traite encore le municipal comme un ordre inférieur, comme dans le « bon vieux temps » …

3 ILS REDONNENT À LA COMMUNAUTÉ

La « communauté ». Voilà un mot sous-utilisé en français auquel on aurait intérêt à recourir plus souvent, comme le font les anglophones, pour qui la *community* est le centre de l'engagement civique.

Alors que les Québécois de souche ont davantage une attitude de gérants d'estrade par rapport à leurs gouvernants, les Canadiens et les Anglo-Québécois sont nombreux à se faire un devoir de s'engager, de s'investir, de redonner à leur communauté. Impliqués, ils sont moins durs à l'endroit de leur ville…

« Ce n'est pas vrai qu'une municipalité peut tout faire à elle seule. Elle doit pouvoir s'appuyer sur la société civile pour réaliser de grandes choses », souligne Ken Greenberg, ancien directeur du design urbain à la Ville de Toronto.

Et c'est la même chose pour les entreprises citoyennes, d'ailleurs. Il suffit de se promener à Toronto, de croiser le nouveau Royal Ontario Museum, le Art Gallery of Ontario ou le Evergreen Brick Works pour observer les immenses bienfaits qu'apporte l'engagement des entreprises.

« Ailleurs au pays, l'engagement social – le *community involvement* – est extrêmement valorisé, confirme le président de la Fondation du Grand Montréal, Dick Pound. Souvent, c'est considéré comme un devoir moral. Si vous ne le faites pas, vous êtes mal vu comme dirigeant et votre entreprise est mal vue. À Montréal, ce n'est pas encore comme ça. »

4 ILS FONT LEUR PART

Le 29 septembre dernier, en un beau samedi matin, plus de 200 bénévoles se sont donné rendez-vous dans un parc de la Petite-Bourgogne. Ils ont retroussé leurs manches, puis, en huit heures à peine, ils ont réussi à aménager 240 m^2 de modules de jeu tout neufs… d'abord imaginés par les jeunes du quartier.

C'était une première pour Montréal. Un parc n'avait encore jamais été transformé ainsi par une armée de bénévoles, aidée par une fondation privée. Pourtant, comme le soulignait récemment le comité de sages mis en place par l'Union des municipalités du Québec, « le citoyen n'est pas uniquement un bénéficiaire de services publics municipaux, mais un partenaire de l'action municipale ».

Voilà d'ailleurs pourquoi le maire de Calgary, Naheed Nenshi, a décidé de faire de cet engagement la pierre angulaire de son mandat en proposant aux électeurs un pacte nouveau genre: la Ville promet de travailler pour les citoyens, mais en échange, ces derniers doivent s'engager à travailler pour la Ville. Le maire leur a ainsi demandé de faire « trois gestes pour Calgary », du simple coup de balai devant leur commerce à la mise sur pied d'une organisation communautaire.

« Un citoyen a installé son BBQ devant sa résidence pour que ses voisins en profitent, donne comme exemple le maire Nenshi. Il y a même un garçon qui a invité chez lui une fillette seule qui venait d'arriver à l'école après le début de l'année scolaire… »

5 ILS S'ORGANISENT

Il y a actuellement à Montréal un regain d'intérêt pour les consultations publiques. Que ce soit pour échanger sur l'agriculture urbaine, l'avenir de Griffintown ou le Plan métropolitain d'aménagement (PMAD), les citoyens sont au rendez-vous, nombreux. Et ils font la différence.

Prenons le cas du PMAD: il a été largement bonifié par les citoyens, organisations et groupes communautaires qui, ensemble, ont déposé pas moins de 344 mémoires, dont 92 par de simples citoyens. La CMM a même été obligée de faire passer ses séances de consultation de 7… à 17!

L'apport des citoyens aux politiques publiques est primordial, comme l'ont constaté toutes les personnes ayant mis leur grain de sel dans le Plan. Mais pour que l'apport civique soit systématique, pour qu'il devienne un réflexe, pour qu'il fasse une réelle différence, les citoyens doivent s'organiser, soutient Christopher Harper, ancien président de la Federation of Calgary Communities.

« Il est important d'engager les citoyens dans toutes les décisions politiques, pas juste de façon ponctuelle, estime-t-il. C'est pourquoi les citoyens de Calgary ont décidé de s'organiser dans leurs différents quartiers sous forme d'associations communautaires, puis qu'une fédération a été créée pour chapeauter tout cela. »

L'idée est de permettre à la communauté de se prendre en main, d'orienter les décisions politiques, de mettre de l'avant des mesures citoyennes pour rendre les quartiers plus sûrs, plus vivants, plus dynamiques. Tous les enjeux y passent, de la planification urbaine aux activités sportives en passant par la vie communautaire.

« C'est bien beau de critiquer, précise Chris Harper, mais il faut aussi s'organiser si on veut que les choses changent. »

DÉBATS

À BIEN Y PENSER

La loi 1 sur l'intégrité ne peut à elle seule régler le problème. C'est faire porter l'odieux de la corruption sur les seules entreprises, alors que la fonction publique n'a jamais su jouer son rôle de chien de garde du bien public. Il y a aussi des fonctionnaires corrompus, ne l'oublions pas. Et tous ces politiciens qui ne sont tenus responsables de rien. Il faut simplement appliquer les lois qui existent, s'assurer que les contrôles et les vérifications soient effectués avec rigueur et à temps. Et il faut punir sévèrement les délinquants.

— Réal Lavoie

La langue de bois de Jim Flaherty



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Depuis la crise de 2008 et l'explosion du déficit qu'elle a provoquée, le gouvernement conservateur a défini sa politique budgétaire en fonction d'un grand objectif: la réduction de ce déficit et un retour le plus rapide possible à l'équilibre budgétaire.

Si le déficit prévu augmente de 24 % cette année et si le moment où on parviendra à l'éliminer totalement est décalé d'un an, on peut dire sans se tromper, et sans manifester une tendance journalistique à chercher la petite bête, qu'il s'agit d'un événement significatif, digne de mention.

M. Flaherty a réussi à présenter son document sans faire la moindre allusion directe à l'explosion du déficit ou au report de l'atteinte du déficit zéro.

Selon les données de la « Mise à jour des projections économiques et financières », rendues publiques hier par le ministre des Finances Jim Flaherty, le déficit, qui devait être de 21,1 milliards cette année, sera plutôt de 26 milliards. Un gonflement qui affecte aussi les années suivantes tant et si bien qu'au lieu d'arriver au déficit zéro en 2015-2016, il faudra attendre jusqu'à 2016-2017 pour cesser d'être dans le rouge. En fin de compte, la réévaluation à la hausse des déficits annuels pendant cinq ans ajoutera 21,6 milliards à la dette publique.

Et bien, on a eu droit à un véritable tour de force du ministre Flaherty, qui a réussi à présenter ce document sans faire la moindre allusion directe à cette explosion du déficit ou au report de l'atteinte du déficit zéro.

Pas un mot dans le communiqué qui accompagnait la mise à jour, où le ministre se borne à affirmer que « le Canada demeure sur la bonne voie pour rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme ». Pas un mot dans les faits saillants en introduction du document. Pas un mot non plus dans son allocution sur cette mise à jour à Fredericton. Et dans le document de 66 pages, pas un mot non plus. Pour avoir l'heure juste, il faut aller à un tableau, à la page 50. Mais le texte qui l'accompagne fait tout pour ne pas dire ce qui aurait dû être dit.

La seule allusion à ce qui est un problème réel, c'est le passage tarabiscoté suivant: « Le tableau montre que le solde budgétaire ajusté en fonction du risque s'est détérioré tout au long de la période de prévision en raison de revenus inférieurs à ceux prévus. Quoi qu'il en soit, le déficit budgétaire prévu ne cesse de diminuer. Il y aura un modeste déficit de 1,8 milliard en 2015-2016 qui se transformera ensuite en excédent de 1,7 milliard en 2016-2017 et de 3,4 milliards en 2017-2018. Par conséquent, en dépit de la faiblesse du contexte économique mondial, le gouvernement est en bonne voie de respecter l'engagement qu'il a pris de rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme. »

Pourtant, le ministre n'avait rien à se reprocher. Le ralentissement de l'économie mondiale affecte indirectement le Canada par la baisse du prix des biens de base. Cela a provoqué une baisse des revenus du gouvernement et une hausse de son déficit. M. Flaherty, et c'est une décision sage, a choisi de ne pas combattre ce gonflement du déficit, parce qu'en serrant la vis, il pourrait affecter une économie fragile.

Pourquoi s'en cacher? Parce que les conservateurs, en campagne, avaient promis le déficit zéro pour 2014-2015, une échéance reportée d'un an dans le dernier budget. Mal à l'aise avec ce nouveau report, M. Flaherty, dans un réflexe partisan typique, a choisi de ne rien admettre.

Le résultat: une langue de bois qui confine au ridicule. Un document officiel qui ne donne pas l'heure juste. Et un doute. Si M. Flaherty tripote les mots, y a-t-il un risque que, par aveuglement partisan, il tripote aussi les chiffres?

› SOMMET SUR L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE

Une occasion en or

Il est temps de refaire le point, 50 ans après le rapport Parent



CLAUDETTE CARBONNEAU
L'auteure est ex-présidente de la CSN.

En échappant au piège d'un exercice uniquement centré sur la question des droits de scolarité, le Sommet sur l'éducation supérieure, annoncé pour février prochain, peut devenir une extraordinaire occasion pour le Québec d'actualiser sa réflexion sur l'éducation comme levier de développement tant social qu'économique.

Il est même un peu ironique de penser que ce qui avait, au départ, été annoncé par le PQ comme un moyen pour régler l'importante crise sociale générée par le refus de discuter du PLQ, devienne un moyen d'aller de l'avant avec une priorité à l'éducation identifiée sous la gouverne des libéraux à l'occasion de la rencontre des partenaires socioéconomiques de Lévis en janvier 2010. Une rencontre à laquelle le PLQ n'avait malheureusement jamais donné de suite sérieuse!

Cinquante ans après le rapport Parent, il est tout indiqué de refaire le point sur l'éducation. Certes, nous avons fait des progrès énormes en terme de démocratisation. Sommes-nous cependant allés assez loin, quand on pense non seulement aux exigences du marché du travail et de l'économie de demain, mais aussi à l'importance de l'éducation comme facteur de développement des personnes, de mobilité sociale et de contribution citoyenne?

Quel type d'éducation et d'université voulons-nous au XXIe siècle? Qu'entend-on par une éducation de qualité? Quels défis en découlent en terme de financement et de gouvernance de nos institutions? Autant je tiens pour centrale la préoccupation de poursuivre le travail de démocratisation en matière d'accès à nos universités, autant je plaide pour l'excellence de notre système d'éducation. Opposer l'un à l'autre est un non-sens.



PHOTO PHOTOS.COM

Les Québécois, comme les étudiants, sont en droit de savoir en quoi une hausse améliorerait la qualité de l'enseignement.

Je constate cependant que les universités ne se sont jamais vraiment expliquées quant à leur prétention de sous-financement. Il s'agit à l'évidence d'une question complexe, qui mérite mieux que la thèse parfaitement idéologique qu'elles ont servi au mouvement étudiant et aux organisations syndicales lors de la rencontre avortée de décembre 2010, alors qu'elles appuyaient leurs prétentions sur le fait que les faibles droits de scolarité diminuent la valeur des diplômes! Les Québécois, comme les étudiants, sont en droit de savoir en quoi une hausse améliorerait la qualité de l'enseignement.

En quoi, enfin, s'agit-il d'un problème de sous-financement plutôt que de mal financement quand on prend en compte les nombreuses dérives qui ont fait les manchettes quant à la gouvernance des universités?

De la même façon, constatons que si la hausse des droits de scolarité peut réduire l'accès aux études supérieures, elle ne constitue certainement pas le seul élément qui freine l'effort de démocratisation. Les causes de ce type d'exclusion sont multiples. En ce sens, il y a lieu de demander au gouvernement de s'ouvrir aux difficultés que pose la réalité de l'endettement étudiant et surtout de se commettre s'il privilégie d'autres investissements pour garantir une meilleure égalité des chances. Ce sommet doit aussi permettre d'identifier les meilleurs investissements à faire pour positionner l'éducation comme une réelle priorité nationale.

Le sommet de février constitue bien sûr un passage délicat quand on se rappelle la polarisation des forces québécoises à l'occasion de la crise étudiante et les divergences qui existent au sein même du mouvement étudiant. Le gouvernement a posé des gestes d'apaisement et de détente. Il a tendu la main en invitant au dialogue et en levant tout interdit quant aux propositions qui pourront y être débattues. Il a préparé les conditions d'un échange plus large et plus constructif en mettant en place de nombreux exercices de consultation et de présentation par des experts en préparation du sommet lui-même.

Demandons maintenant aux recteurs de se plier au nécessaire exercice d'argumentation et de reddition de comptes. Nous avons une occasion en or, comme société, de non seulement nous sortir des divisions et du bourbier du printemps dernier, mais aussi de lancer le Québec sur une trajectoire d'avenir et de progrès, qui donne de la vision et qui réconcilie nos valeurs d'égalité des chances, d'excellence et de bien commun.

Un déficit de crédibilité

Les universités québécoises doivent profiter du Sommet pour démontrer leur saine gestion des fonds publics



JEAN BAILLARGEON
L'auteur est un expert-conseil en communication stratégique et en gestion d'enjeux.

Le sommet sur l'enseignement supérieur qui se déroulera en février 2013 doit avant tout mettre l'accent sur le vrai enjeu, soit le déficit de crédibilité publique des universités québécoises.

Bien que ce sommet soit précédé de quatre rencontres préalables portant sur la qualité de l'enseignement, l'accessibilité et la participation, la gouvernance et le financement, et enfin la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec, on ne peut passer sous silence certains choix de dépenses discutables, comme l'investissement de l'UQAM dans l'îlot Voyageur à Montréal et la multiplication de campus régionaux concurrents financés par les mêmes fonds publics.

Le sommet aura atteint ses objectifs si la population du Québec reprend confiance en nos institutions universitaires, à commencer par une plus grande transparence dans la saine gestion des fonds publics qui leur sont confiés et par une plus grande responsabilité sociale quant à leur mission d'enseignement. Les universités ne sont-elles que des usines à diplômes?

Si plusieurs centaines de milliers d'étudiants ont fait la grève le printemps dernier, ce n'est pas seulement par caprice corporatiste afin de payer moins de droits de scolarité, mais aussi parce qu'ils sont témoins jour après jour de la détérioration de la qualité d'enseignement et de certaines dérives budgétaires.

En effet, n'est-il pas rare de constater l'augmentation phénoménale du nombre de chargés de cours moins bien payés, plutôt que l'embauche de professeurs réguliers? Pendant ce temps, nous assistons paradoxalement à une augmentation tout aussi phénoménale de nouvelles constructions, comme si le manque d'argent n'était pas vraiment un problème, du moins en apparence?

Y a-t-il oui ou non un manque d'argent dans les universités? Un constat s'impose: oui pour l'enseignement, non pour le béton. Alors, est-ce un problème de priorités? À la faveur du mouvement de contestation du printemps érable, les associations étudiantes ont sonné la charge quant au déficit de crédibilité dans la bonne gestion des universités, d'où le refus pour bon nombre d'entre eux de contribuer davantage au financement de leurs études.

Doit-on réformer pour autant les universités québécoises ou faire seulement du « façadisme » en cherchant à plaire superficiellement à certaines demandes corporatistes? L'accessibilité est-elle un faux problème face à l'absence de mission sociale claire des universités québécoises? Par ailleurs, ont-elles un rôle à jouer, à part la formation de « têtes bien pleines » ? Les universités doivent-elles également former des « têtes bien faites » en diplômant des citoyens responsables soucieux de remplir un rôle utile pour régler nos problèmes sociaux et économiques les plus urgents?

Si plusieurs centaines de milliers d'étudiants ont fait la grève le printemps dernier, ce n'est pas seulement pour payer moins de droits de scolarité, mais aussi parce qu'ils sont témoins jour après jour de la détérioration de la qualité d'enseignement et de certaines dérives budgétaires.

Espérons que le sommet sur l'enseignement supérieur portera bien son nom et qu'il accouchera de réflexions innovatrices quant à l'avenir de nos institutions universitaires.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO ASSOCIATED PRESS

France
Six mois à l'Élysée

Le président François Hollande s'est défendu hier de tout « virage » dans sa politique lors de la première conférence de presse de son mandat à l'Élysée. « Nous vivons bien plus qu'une crise, nous vivons un changement du monde, a-t-il déclaré. Et c'est pourquoi, depuis six mois, j'ai fait mes choix et je m'y tiens sans avoir besoin de prendre je ne sais quel tournant, je ne sais quel virage, car ces choix sont conformes à mes engagements, à mes principes et, surtout, aux intérêts de la France. »
– AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Mali
La force prête

Des dirigeants ouest-africains ont insisté hier sur l'imminence d'une intervention pour reprendre le nord du Mali aux islamistes armés, et affirmé que l'armée malienne et les pays de la zone étaient « prêts » pour cette opération. La force internationale de 3300 soldats n'attend que le feu vert du Conseil de sécurité de l'ONU, d'ici la fin du mois de novembre, pour être déployée dans le nord du Mali.
– AFP



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Russie Poutine et Obama discutent

Le président russe Vladimir Poutine et le président américain Barack Obama ont exprimé hier, lors d'un entretien téléphonique, leur volonté de « faire progresser » les relations entre Moscou et Washington, à l'issue d'une année de tensions diplomatiques. M. Obama aurait aussi accepté une invitation de M. Poutine à faire une visite officielle en Russie, dont la date n'a pas été fixée.
– AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

France
Un arnaqueur écroué

La justice française a condamné hier à 8 ans de prison un homme accusé d'avoir manipulé pendant 10 ans une riche famille d'aristocrates qu'il a conduit à la ruine grâce à l'emprise psychologique qu'il avait sur elle. Thierry Tilly a convaincu une famille de 11 personnes de se couper du monde, d'abord dans son château puis en Angleterre, en invoquant l'existence d'un complot la visant. Il l'a dépouillée de 4,5 millions d'euros.
– AFP

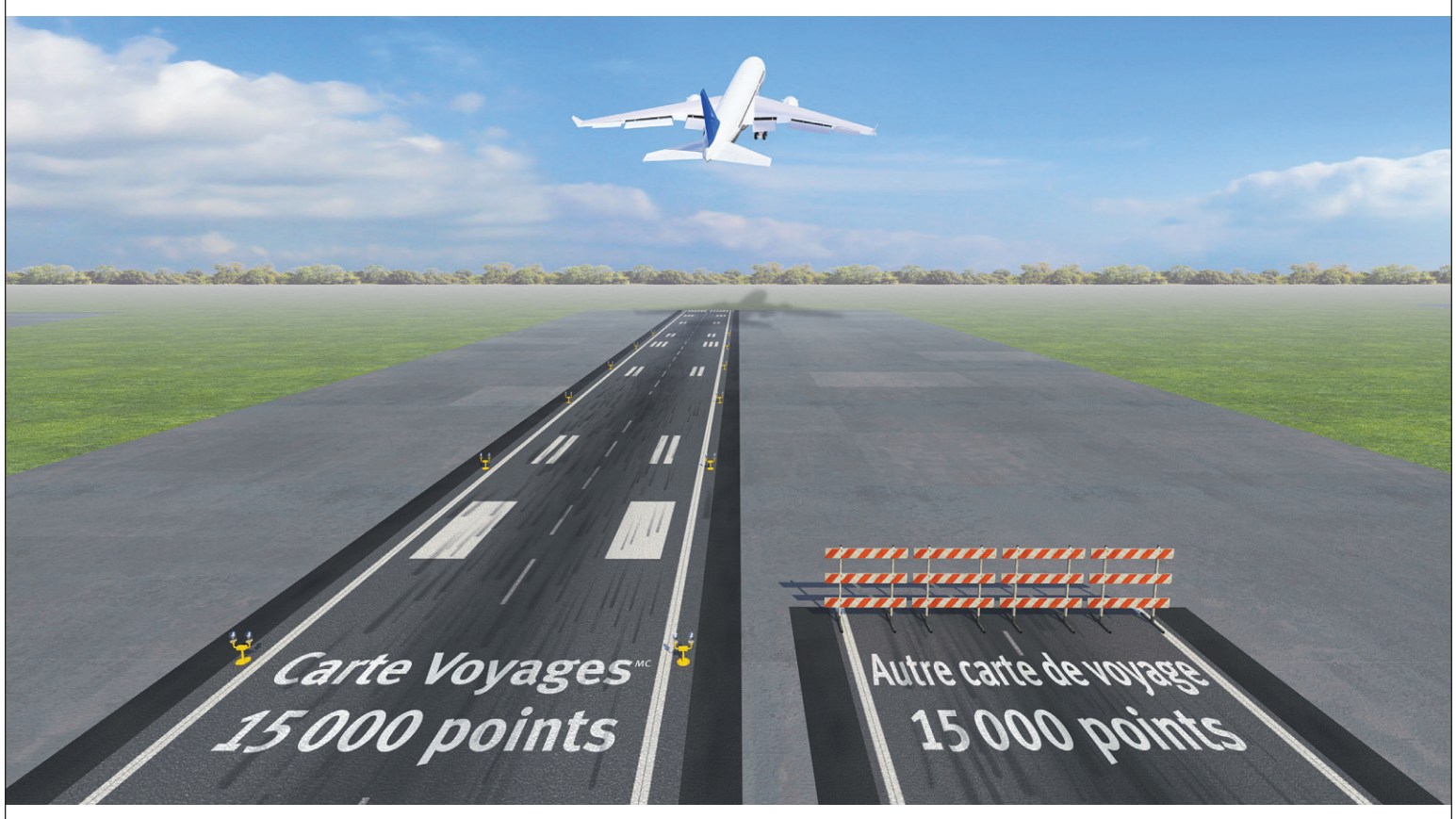
Îles Senkaku
Une crise montée en épingle

La crise internationale qui a opposé à la mi-septembre la Chine et le Japon, à propos de la propriété des îles Senkaku (Diaoyou en chinois), fait-elle partie des négociations de coulisses du Parti communiste chinois ? Certains sinologues le croient. « La crise n'a pas été créée de toutes pièces, mais il est certain qu'elle a été exploitée à des fins de politique interne, estime Linus Hagström, spécialiste des relations sino-nippones à l'Institut suédois des affaires internationales. La lutte militaire contre le Japon impérialiste est l'un des seuls sujets qui unissent toutes les factions du PCC. » William Callahan, politologue aux universités de Singapour et de Manchester, précise que les disputes territoriales avec le Japon, le Viêtnam et les Philippines renforcent le camp des « exceptionnalistes chinois », qui considèrent que l'ascension du pays est injustement entravée par les États-Unis par l'entremise de leurs alliés.
– Mathieu Perreault

Bosnie
L'unité menacée

Les Nations unies ont lancé hier un avertissement aux Serbes de Bosnie concernant de possibles velléités de dissolution d'un État qui lutte pour se stabiliser depuis la fin de la guerre, en 1995. Le représentant de l'ONU en Bosnie-Herzégovine, Valentin Inzko, a fait état, lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la Bosnie, d'une série de déclarations « incendiaires » de Milorad Dodik, président de la République serbe de Bosnie, l'une des deux entités du pays. Le pays est constitué de deux entités semi-autonomes, la République serbe de Bosnie et la Fédération de Bosnie-Herzégovine, qui est croato-musulmane, depuis la fin de la guerre. Le pays lutte depuis avec un gouvernement central faible.
— Agence France-Presse

RBC Banque Royale





Les points ne sont pas tous égaux.

Grâce à la carte Visa Infinite‡ Voyages^MC RBC®, vous accumulerez des points RBC Récompenses® qui ont une plus grande valeur*. Vous vous envolerez donc en un rien de temps. Aussi, vous n'aurez pas à vous préoccuper des périodes d'interdiction, des restrictions de siège ou de la date d'expiration de vos points. Et vous profiterez du meilleur guichet unique au pays pour réserver vos primes-voyages en ligne.

Recevez 15 000 points de bienvenue à l'adhésion† et courez la chance de **GAGNER**** **l'un des 10 voyages** inoubliables d'une valeur de **20 000 $** grâce au concours Escapade de rêve Voyages RBC.

Faites une demande dès aujourd'hui à rbc.com/demandervoyages ou en composant le 1 866 776-4994.



Les Voyageurs^MC ont le choix MC

®/^MC Marque(s) déposée(s) de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ‡ Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. * Les points RBC Récompenses sont attribués sur les achats nets seulement. Pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au programme RBC Récompenses, y compris des détails sur l'échange des primes voyages aériens, rendez-vous au www.rbcrecompenses.com ou composez le 1 800 769-2512. † Pour recevoir les 15 000 points RBC Récompenses en prime qui figureront sur votre premier relevé, nous devons avoir reçu votre formule d'acceptation au plus tard le 31 décembre 2012 et l'avoir approuvée. Les titulaires de carte supplémentaires, ainsi que les titulaires détenant des cartes de crédit Primes-voyages RBC Banque Royale existantes, qui présentent une demande de carte Visa Infinite Voyages RBC ou effectuent un transfert vers celle-ci pendant la période d'admissibilité, ne sont pas admissibles à la présente offre. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Consultez le www.rbc.com/demandervoyages pour obtenir tous les détails. ** Aucun achat requis. Le concours débute le 1er septembre 2012 et prend fin le 30 novembre 2012. Les gagnants devront répondre à une question réglementaire. Pour prendre connaissance du règlement complet du concours, consultez le www.rbc.com/demandervoyages.

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2012-11-13

Sprint 09 14 18 43 46

Lotto Max 2 ♣ 3 ♠ 9 ♣ D ♣ A ♣

Astro

Jour	Mois	Année	Signe
26	DÉCEMBRE	06	VIERGE

La Quotidienne 3 981 4 3832

Extra 0418937

Triplex 31 34 36 37 38

Banco 03 10 12 15 16 19 21 22 24 26 29 35 36 40 41 45 47 52 57 67

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Ouvrez la porte aux horaires flexibles.

Dans la vie, il y a plus que le travail. Grâce à Workopolis, vous pourriez trouver rapidement un nouvel emploi qui vous conviendra mieux. Utilisez notre application Facebook, suivez-nous sur Twitter ou inscrivez-vous à nos alertes-emploi. Pourquoi attendre ? Commencez votre recherche dès aujourd'hui et cessez de mettre la vraie vie de côté.

workopolis.com/ouvrez

WORKOPOLIS